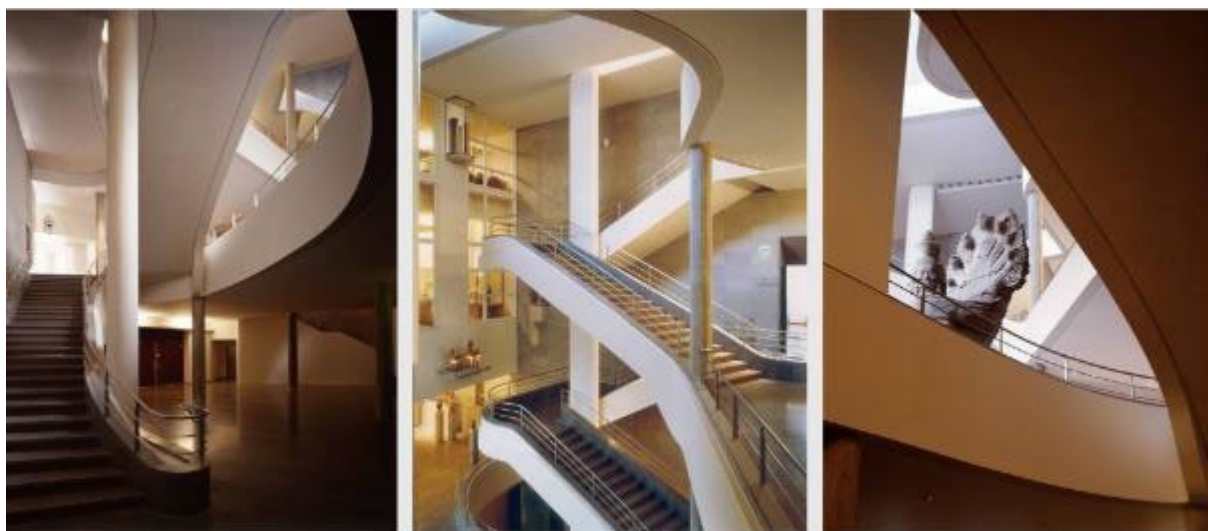




Musée National des Arts Asiatiques – Guimet

ETUDE DE FAISABILITE et PREPROGRAMME

Mars 2025

Rédaction	Contrôle	Version	Date
Valentine CHARRIERE Claire EVENO Véronique MINEREAU	Valérie FERRAND	0	5 juillet 2024
Valentine CHARRIERE Claire EVENO Véronique MINEREAU	Valérie FERRAND	1	1 ^{er} août 2024
Claire EVENO Véronique MINEREAU	Valérie FERRAND	2	10 septembre 2024
Claire EVENO Véronique MINEREAU	Valérie FERRAND	3	26 mars2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE	- 2 -
1 PREAMBULE	- 5 -
2 VISION ET ENJEUX PRINCIPAUX DU PROJET GUIMET 2030	- 6 -
2.1 La vision.....	- 6 -
2.2 Les enjeux du projet Guimet 2030	- 9 -
Enjeu n°1 : 500 000 visiteurs annuels,.....	- 9 -
Enjeu n°2 : redéfinir une grande fonction à chaque site.....	- 9 -
Enjeu n°3 : garantir l'accessibilité sur l'ensemble des sites	- 9 -
Enjeu n°4 : développer la fonction de valorisation sur l'ensemble des sites	- 9 -
Enjeu n°5 : bâtiment économe et sobre	- 9 -
3 ETAT ACTUEL	- 10 -
3.1 Description des sites	- 10 -
3.2 Localisation des différents sites	- 10 -
3.3 Caractère patrimonial des sites	- 11 -
Musée Guimet site Iéna : Nature de la protection de l'édifice	- 11 -
Heidelberg : Nature de la protection de l'édifice	- 11 -
3.4 Histoire	- 11 -
Le bâtiment Iéna	- 11 -
Hôtel Heidelberg	- 14 -
4 AFFECTATIONS ET SURFACES.....	- 16 -
4.1 Le bâtiment Iéna / les plans de niveaux et affectations actuelles	- 16 -
4.2 Le bâtiment Iéna / les surfaces actuelles	- 21 -
4.3 Le bâtiment Heidelberg / les plans de niveaux et affectations actuelles	- 22 -
4.4 Le bâtiment Heidelberg / les surfaces actuelles	- 26 -
5 PLAN LOCAL D'URBANISME.....	- 27 -
5.1 Notices de renseignements d'urbanisme	- 28 -
Le bâtiment Iéna	- 28 -
L'Hôtel Heidelberg	- 29 -
5.2 Protection de l'Hôtel Heidelberg – bâtiment protégé BP	- 31 -
5.3 Résumé des échanges avec la DRAC lors de la séance du 23 mai 2024.....	- 31 -
5.4 Résumé des échanges avec la Direction de l'Urbanisme lors de la séance du 30 avril 2024 -	- 33 -
5.5 Démarches à envisager au stade de la programmation	- 35 -
6 ETAT PROJETE.....	- 36 -
A - ACCUEIL GENERAL	- 39 -
B – VALORISATION	- 42 -
C – EXPOSITIONS TEMPORAIRES	- 46 -
D – EXPOSITIONS PERMANENTES.....	- 51 -
E – CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE.....	- 64 -

F – ACTION CULTURELLE	- 69 -
G – ADMINISTRATION.....	- 74 -
H – RESERVES	- 77 -
I – LOGISTIQUE	- 83 -
J – LOGEMENT	- 86 -
K - CIRCULATIONS / ACCES.....	- 87 -
L- ESPACES VERTS	- 89 -
7 Organigramme fonctionnel pré programmatique.....	- 90 -
8 Scénarios de faisabilité.....	- 93 -
8.1 Site Iéna	- 93 -
8.2 Site Heidelberg	- 100 -
9 Bilan de surfaces des scénarios	- 109 -
10 Volets techniques	- 111 -
10.1 Etudes de faisabilité structurelle.....	- 111 -
Site d’Iéna.....	- 111 -
Site d’Heidelberg.....	- 113 -
10.2 Etudes de faisabilité en sécurité incendie.....	- 116 -
10.3 Etudes de faisabilité en accessibilité.....	- 117 -
10.4 Préprogramme environnemental.....	- 118 -
11 Planning prévisionnel du projet	- 122 -
12 Estimation financière des scénarios.....	- 124 -
12.1 Estimation des coûts HT des travaux bâtiment des scénarios.....	- 124 -
12.2 Estimation des coûts HT des travaux de scénographie des scénarios Iéna.....	- 126 -
12.3 Estimation des coûts HT travaux total des scénarios	- 126 -
12.4 Estimation des coûts TTC TDC des scénarios	- 127 -
13 Conclusion	- 128 -

Annexes :

Annexe 1_Surfaces actuelles et préprogramme_Iéna [Oppic]

Annexe 2_Surfaces actuelles et préprogramme_HH [Oppic]

Annexe 3_Réserves_HH_Etude_Capacitaire [Oppic]

Annexe 4A_Faisabilité structurelle_Iéna_Ind1 [ELIOTH]

Annexe 4B_Faisabilité structurelle_Heidelberg_Ind1 [ELIOTH]

Annexe 5_Faisabilité SI_Musée Guimet_ind3 [SIPREV]

Annexe 6_Faisabilité accessibilité_V1 [POLYMORPHE]

Annexe 7A_Audits environnementaux [TERAO]

Annexe 7B_Préprogramme environnemental [TERAO]

Annexe 7C_Simulation Thermique Dynamique [TERAO]

Annexe 8_Estimation faisabilité [ALPHA I&Co]

1 PREAMBULE

Contexte de l'opération

L'Etablissement public du musée national des arts asiatiques Guimet (MNAAG), qui comprend le musée national des arts asiatiques-Guimet place d'Iéna, le musée national d'Ennery et l'hôtel Heidelberg, souhaite se doter d'une stratégie d'investissement immobilière pluriannuelle. En effet, peu de travaux d'importance ont été entrepris depuis la rénovation du musée national Guimet au début des années 2000. Seuls des travaux spécifiques comme l'aménagement de bureaux dans l'hôtel Heidelberg et la restauration des salles du musée national d'Ennery ont été réalisés en dehors d'une programmation générale. Le MNAAG envisage donc une nouvelle programmation sur son patrimoine bâti, avec une évolution de la muséographie et une réorganisation de son fonctionnement global sur ses sites, indispensables pour développer son attractivité et son rayonnement culturel et scientifique, ainsi qu'un travail de mise aux normes des installations et d'amélioration de la performance environnementale.

En parallèle de la réflexion conduite à partir du 3^{ème} trimestre 2023 sur son projet scientifique et culturel, le MNAAG a missionné l'Oppic afin de réaliser un audit technique, architectural et environnemental puis, afin de vérifier l'adéquation des besoins avec les sites, de mener les études de faisabilité et de préprogrammation, à partir de l'expression de besoins des utilisateurs, en établissant plusieurs scénarios ainsi que leurs estimations en termes de coûts et de délais.

Il est précisé que le périmètre de réflexion du présent préprogramme concerne deux des sites du MNAAG : Iéna et Heidelberg.

Aboutissement de cette démarche, le présent préprogramme a vocation à recenser les enjeux et objectifs ainsi que l'ensemble des besoins identifiés par le MNAAG auxquels le futur projet immobilier devra répondre.

Ce préprogramme repose notamment sur une étude préalable de faisabilité, développant plusieurs scénarios (présentés au §8 ci-après) :

- Un scénario qui valorise au maximum les volumes des sites Iéna et d'Heidelberg, avec notamment la surélévation de Iéna dans le volume de la cour Khmère sur deux niveaux et dans les combles et la création de surfaces supplémentaires sur le site Heidelberg, en sous-sol et en surélévation ;
- Un scénario qui propose, sur le site Iéna, un seul niveau de surélévation au-dessus de la cour Khmère et qui reste dans les volumes actuels de l'hôtel Heidelberg.

Ce document se fonde également sur :

- 1) Le **travail itératif** entre l'équipe du Musée et l'OPPIC, mené à partir de l'analyse de 2 documents, qui complètent le présent préprogramme :
 - le **préprogramme scientifique et culturel** mise à jour par le MNAAG en 2023, validé et transmis à l'OPPIC le 7 mars 2024.
 - l'**étude de préprogrammation concernant les réserves du Musée**, menée par le MNAAG avec FL&Co en 2024, dont la version finalisée validée a été transmise à l'OPPIC le 30 avril 2024. Elle constitue un état des lieux des réserves actuellement stockées sur les trois sites parisiens ainsi que sur le site en location à Morangis. Il en ressort que les réserves actuelles sont saturées et que la réflexion doit être poursuivie pour l'optimisation et la réorganisation du stockage des collections, en cohérence avec le projet global de réorganisation des activités notamment entre les sites d'Iéna et d'Heidelberg et en intégrant les potentialités d'externalisation complémentaires sur le site de Morangis.
- 2) Les **diagnostics et études techniques** réalisées par des AMO dans le cadre des audits et études de faisabilité techniques et réglementaires, sous l'égide de l'OPPIC et du MNAAG,
- 3) Les **préconisations de la DRAC et la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris** sur les questions patrimoniales et d'urbanisme liées notamment aux créations de surfaces supplémentaires et de modifications du clos et couvert.

2 VISION ET ENJEUX PRINCIPAUX DU PROJET GUIMET 2030

2.1 La vision

(d'après les extraits du préprogramme scientifique et culturel élaboré par le MNAAG en 2023)

Le constat : un musée en décalage par rapport au temps et à l'espace contemporain

- Des attentes nouvelles, auxquels les espaces du musée actuel ne répondent pas
- Des bâtiments mal identifiés et trop peu valorisés.

La vision : ancrer pleinement le musée Guimet dans le XXI^e siècle

Une ambition : installer la fréquentation du musée au-delà de 500 000 visiteurs annuels

Compte tenu de la richesse de ses collections, mais aussi du rôle de plus en plus fondamental joué par l'Asie dans le monde et de l'intérêt croissant des publics européens pour ce continent et ses cultures, il n'est pas illégitime de penser que la fréquentation du musée Guimet devrait s'établir à un niveau structurellement bien supérieur à celui qui est le sien aujourd'hui. Si les exercices de projection sont toujours délicats, une estimation à 500 000 (chiffre de la réouverture de 2001, comme indiqué supra) visiteurs paraît un seuil parfaitement atteignable ; et une fréquentation jusqu'à 1 million de visiteurs par an n'est sans doute pas irréaliste, sur les trois sites du musée repensés.

Au-delà des chiffres exacts, qui seront aussi fonction d'autres facteurs, par nature plus conjoncturels (programmation), la hausse de la jauge annuelle du musée, et surtout son maintien dans la durée à un haut niveau de fréquentation, doit constituer l'objectif prioritaire du musée de demain. Tout le projet ici présenté doit répondre à cette ambition fondamentale. C'est en effet la vocation même d'un musée national comme Guimet, grand département des arts asiatiques, lieu d'échanges entre les cultures occidentales et orientales, que d'accueillir le plus grand nombre de visiteurs, de toute origine et de toute condition.

Pour ordonner ce projet, 4 valeurs essentielles ont structuré la réflexion, qui est développée dans le PSC annexé. Elles sont l'esprit du projet Guimet 2030.

Quatre valeurs : simplicité, convivialité, générosité et responsabilité

1 / La simplicité, pour faire comprendre et s'ouvrir à tous

Pour nombre de visiteurs français, ou occidentaux en général, l'Asie échappe aux repères habituels : une iconographie différente, une histoire et des mythologies globalement mal connues, des systèmes de pensée distincts, etc. L'Orient ... désoriente. Or le musée Guimet d'aujourd'hui conserve certainement une approche trop élitiste et trop complexe pour être cette véritable porte d'entrée de l'Europe vers l'Asie qu'il prétend être.

Le musée de demain devra donc être un musée simple, au sens noble du terme : un musée simple d'accès, simple à comprendre et à s'approprier, simple à vivre et à expérimenter. La façade et les abords du musée, aujourd'hui austères, devront être la vitrine de l'Asie qui se déploie dans les espaces intérieurs ; et ce, non seulement pour les visiteurs, mais aussi pour les passants occasionnels ou les habitants du quartier. D'une manière générale, l'intérieur devra se donner à voir depuis l'extérieur (à la différence de ce qui se fait aujourd'hui, par exemple sur la façade de l'Hôtel d'Heidelberg, que personne n'identifie comme un musée d'art asiatique).

La finalité propre de chacun des bâtiments qui composent le musée Guimet devra aussi être repensée, dans une logique de simplicité toujours. « Un lieu = une fonction essentielle », telle est l'ambition de Guimet 2030. Le bâtiment de la place d'Iéna, vaisseau amiral du musée Guimet, sera ainsi le lieu des collections – qu'elles soient permanentes ou temporaires – et de la programmation culturelle et artistique. L'Hôtel d'Heidelberg ne sera plus la poursuite incomprise du parcours permanent ; il trouvera une nouvelle identité, comme centre de ressources et de recherches, autour du texte et de l'image. Enfin, le musée d'Ennery sera la maison du japonisme : celui de Clémence d'Ennery, collectionneuse passionnée qui donna sa collection à l'Etat en même temps que sa résidence ; mais aussi celui de ce début de XXI^e siècle, fasciné par l'estampe et les arts graphiques japonais.

A l'intérieur de chacun des sites, le même esprit de simplicité (et donc : de lisibilité) prévaudra. Les parcours seront facilement identifiables. Le visiteur sera guidé dans son approche de l'art asiatique.

La médiation sera claire. La présentation des collections ne sera pas modifiée dans ses grands principes : répartition par grandes aires civilisationnelles et progression chronologiques ; mais des espaces de transition / d'explication seront créés, pour mieux faire comprendre au visiteur les passages d'un « monde » à l'autre (Inde / Asie centrale / Chine / Extrême-Orient, etc.) ou, au contraire, les thématiques transversales à toute la région (bouddhisme, etc.).

2 / La convivialité, pour allier savoir et plaisir

La convivialité sera une autre des valeurs du nouveau projet pour Guimet. Le musée d'aujourd'hui reste en effet encore trop souvent associé à la notion de « visite », qui véhicule pour beaucoup de publics les sentiments voire les expériences d'ennui, de fatigue, de difficultés de repères spatiaux et culturels.

Le confort de visite sera essentiel dans le musée de demain. Des espaces de détente, ou de « respiration » seront prévus dans le parcours. Les assises dans les salles seront plus nombreuses, tout comme les sanitaires, aujourd'hui très insuffisants. L'accessibilité dans son ensemble sera renforcée, tout particulièrement pour les personnes en situation de handicap ; mais aussi plus généralement pour tous les publics dits empêchés, trop souvent sous-représentés dans les enquêtes de visitorat. Pour eux en particulier, l'offre de médiation en salle devra se montrer ouverte et inclusive.

Le parcours sera aussi pensé pour que tous les publics puissent y cohabiter (ce qui est la définition même de la « convivialité »). Les chefs-d'œuvre seront mieux identifiés, pour des visiteurs pressés, ou tout simplement curieux de cette approche d'abord sensationnelle ; mais ceux qui souhaiteront entrer dans le détail et la richesse des collections pourront le faire aussi, grâce à une présentation exhaustive et des rotations régulières des œuvres.

En un mot, tous les publics devront se sentir bien au musée Guimet, quels que soient leur âge ou leur condition physique, mais aussi leur rapport à la culture ou leur goût pour les musées.

3 / La générosité, pour susciter l'envie

Le visiteur du XXI^e siècle qui fréquente un musée n'y vient pas (plus) seulement pour les œuvres qu'il peut admirer. Il a envie d'une expérience complète, qui va au-delà du seul plaisir intellectuel, moteur classique de la visite. Il vient certes au musée pour apprendre et découvrir, mais il y reviendra d'autant plus volontiers que son expérience pourra être multiple. Pour cela, le musée Guimet de demain sera un musée généreux – autre valeur du projet ici défendu.

Cette générosité s'exprimera d'abord dans la variété de l'offre : une offre d'expositions temporaires (qui sera renforcée, avec des espaces plus vastes), mais aussi une offre sans cesse renouvelée dans le parcours permanent, à travers des rotations plus soutenues et des espaces dédiés à ces interactions nouvelles ; une offre culturelle et artistique aussi bien sûr, dans l'auditorium ou dans les espaces d'exposition ; une offre de recherche et de ressources, pour tous ceux que l'Asie intéresse, du curieux profane au chercheur chevronné en pensant par l'artiste ou le voyageur ; etc.

Mais au-delà de ces fonctions classiques d'un musée, le projet Guimet 2030 porte aussi l'ambition de développer des offres culinaires ou commerciales nouvelles, qui sont aussi des attentes du public d'aujourd'hui. Les terrasses et espaces extérieurs du musée, complètement repensés dans le cadre du nouveau projet, seront largement mis à contribution : un restaurant hors douane avec vue panoramique, une boutique étendue et ouverte sur l'extérieur, un salon de thé au cœur d'un espace végétalisé, etc. seront autant d'atouts du musée de demain, sur ses trois sites. Les pratiques nouvelles, et étroitement associées à l'Asie, ne seront pas oubliées : des espaces de méditation pourront être imaginés par exemple, dans un musée aux fonctions étendues.

4 / La responsabilité, pour participer aux grands enjeux du monde contemporain

Institution culturelle, le musée Guimet n'est pas étranger au monde qui l'entoure, bien au contraire. En tant que lieu d'échanges et de dialogues entre les cultures asiatiques et les cultures européennes, et française en particulier, il se doit de participer aux grands enjeux du monde contemporain. Cet engagement passera bien évidemment par une programmation riche, faisant du musée un espace de débats ; mais sur un plan plus bâtiminaire, le musée de demain se devra surtout d'être économe et sobre. Le projet Guimet 2030 porte donc aussi en germe un ambitieux programme de réduction des consommations énergétiques, à travers des installations et des équipements plus vertueux, conformément aux directives françaises et européennes en vigueur. En un mot, le musée de demain sera un musée plus responsable – quatrième valeur qui guide ces intentions pré-programmatiques.

La rénovation des trois bâtiments principaux devra ainsi porter une attention accrue à la végétalisation. Le XVI^e arrondissement de Paris, comme beaucoup d'autres secteurs de la capitale, souffre en effet cruellement d'un manque d'espaces verts. Les jardins de l'Hôtel d'Heidelberg et du musée d'Ennery seront donc évidemment préservés, et mieux mis en valeur ; sur le site d'Iéna, les terrasses constituent un formidable réservoir de végétalisation : leur agrandissement, dans le cadre du projet, pourra permettre d'accroître sensiblement l'empreinte carbone du musée.

Simple, convivial, généreux et responsable – telles sont donc les valeurs de Guimet 2030, que le projet ci-après détaillé souhaite incarner dans toutes ses dimensions, afin de redonner une identité affirmée à chacun de ses sites...

- le **Musée Guimet**, dans le bâtiment **Iéna**, vaisseau amiral et lieu d'accueil des **collections** permanentes et des **expositions** temporaires ainsi que des **activités culturelles**, pédagogiques et artistiques, notamment autour de l'auditorium. Il accueillera également des fonctions de **valorisation** commerciale entièrement renouvelées et repensées ;
- la **Villa Guimet**, dans l'Hôtel d'**Heidelberg**, lieu d'accueil d'un **centre de recherche et de ressources**, permettant de mettre fin à l'éclatement sur différents espaces de la bibliothèque, du centre de documentation, des archives et du fonds photographique, qui développeront ainsi leur visibilité et accessibilité pour le grand public, les étudiants et les chercheurs. On y trouvera également des fonctions de **valorisation** ;
- le musée d'**Ennery**, situé avenue Foch, hors périmètre du présent préprogramme, comme lieu d'accueil d'un **projet culturel nouveau, autour du Japon et du Japonisme** ;
- le site de **Morangis**, dédié aux **réserves externalisées** également hors périmètre du présent préprogramme, à des fins de rationalisation, de mutualisation et de répartition en fonction de typologie d'œuvre, etc.), les réserves (réparties en fonction des aires géographiques) sur le site de Iéna constituant 1866 m² et celles sur l'Hôtel d'Heidelberg 158m² ;
- les **espaces administratifs** permettant la mise en œuvre de ce projet démultiplié sur 4 sites, en repensant la gestion et l'exploitation d'un tel établissement et en intégrant de nouvelles méthodes de travail. Ces espaces pourraient être localisés sur un des sites ou sur un 5^{ème} site.

...autour des 8 grandes fonctions qu'abritent aujourd'hui le Musée mais qui sont éclatées sans cohésion permettant un parcours de l'une vers l'autre suffisamment satisfaisante pour les visiteurs et les agents du Musée :

- L'accueil
- La valorisation
- Les expositions temporaires et permanentes
- Le centre de ressources et de recherche
- L'action culturelle
- L'administration
- Les réserves
- Les espaces verts

2.2 Les enjeux du projet Guimet 2030

Enjeu n°1 : 500 000 visiteurs annuels,

La traduction de cette cible de fréquentation en termes d'objectifs, dans la définition de la fonction accueil notamment, ne saurait être formulée qu'après réalisation d'**un études des publics**, afin de confirmer notamment le nombre de sas entrée-sortie (personnels, publics individuels, groupes), la typologie des contrôles, le nombre et surface des vestiaires (groupes, scolaires, etc.), sanitaires, etc.

Enjeu n°2 : redéfinir une grande fonction à chaque site

- Musée Guimet : les expositions temporaires et permanentes
- La Villa Guimet : le centre de ressources et de recherche
- Le Musée D'Ennery : les expositions temporaires et permanentes spécifiques à la collection D'Ennery et FGL
- Les réserves externalisées pour la fonction « réserves »
- L'administration

La traduction de cet enjeu en termes d'objectifs dans la définition de chacune des fonctions concernées peut être en partie formulée pour les expositions temporaires et permanentes (via le projet scientifique et culturel et le travail d'audit surfacique réalisé par l'Oppic), et pour le centre de ressources et de recherche (via le travail d'audit surfacique et d'audit capacitaire réalisé par l'Oppic), mais ne saurait l'être entièrement qu'après **approfondissement de la définition des besoins pour les réserves et l'administration** notamment.

Enjeu n°3 : garantir l'accessibilité sur l'ensemble des sites

qu'elle soit en lien avec la mise en conformité des sites dont la traduction en termes d'objectifs dans la définition des fonctions peut être formulée suivant l'audit accessibilité ou en lien avec les publics (leur rapport à la culture ou leur goût pour les musées) dont la traduction en termes d'objectifs dans la définition des fonctions peut être formulée via le projet scientifique et culture et le travail d'audit surfacique réalisé par l'OPPIC.

Enjeu n°4 : développer la fonction de valorisation sur l'ensemble des sites

avec une offre spécifique à chaque site (un restaurant – rooftop sur le site Iéna et un espace salon de thé sur le site d'Heidelberg) dont la traduction en termes d'objectifs dans la définition des fonctions peut être formulée via le projet scientifique et culturel et le travail d'audit surfacique réalisé par l'OPPIC, mais ne saurait l'être entièrement qu'après la **réalisation d'une étude de marché afin de définir et dimensionner l(es) offre(s) restauration pertinentes**.

Enjeu n°5 : bâtiment économe et sobre

pour la fonction logistique (dont la traduction en termes d'objectifs dans la définition des fonctions peut être réalisée via le travail d'audit surfacique réalisé par l'OPPIC et au regard des audits environnementaux, techniques et structurels notamment) **et qui participe à la végétalisation des espaces pour la fonction espaces verts** (dont la traduction en termes de besoin immobilier peut être faite via le travail d'audit surfacique réalisé par l'Oppic et au regard des audits environnementaux et techniques notamment).

Ces enjeux, issus du préprogramme scientifique et culturel, sont déclinés dans les objectifs par fonction du préprogramme architectural, fonctionnel, technique et environnemental (au §6.), qui constitue ainsi la traduction immobilière du projet « Guimet 2030 ».

3 ETAT ACTUEL

3.1 Description des sites

Le périmètre du préprogramme inclus 2 des 4 sites du MNAAG, à savoir :

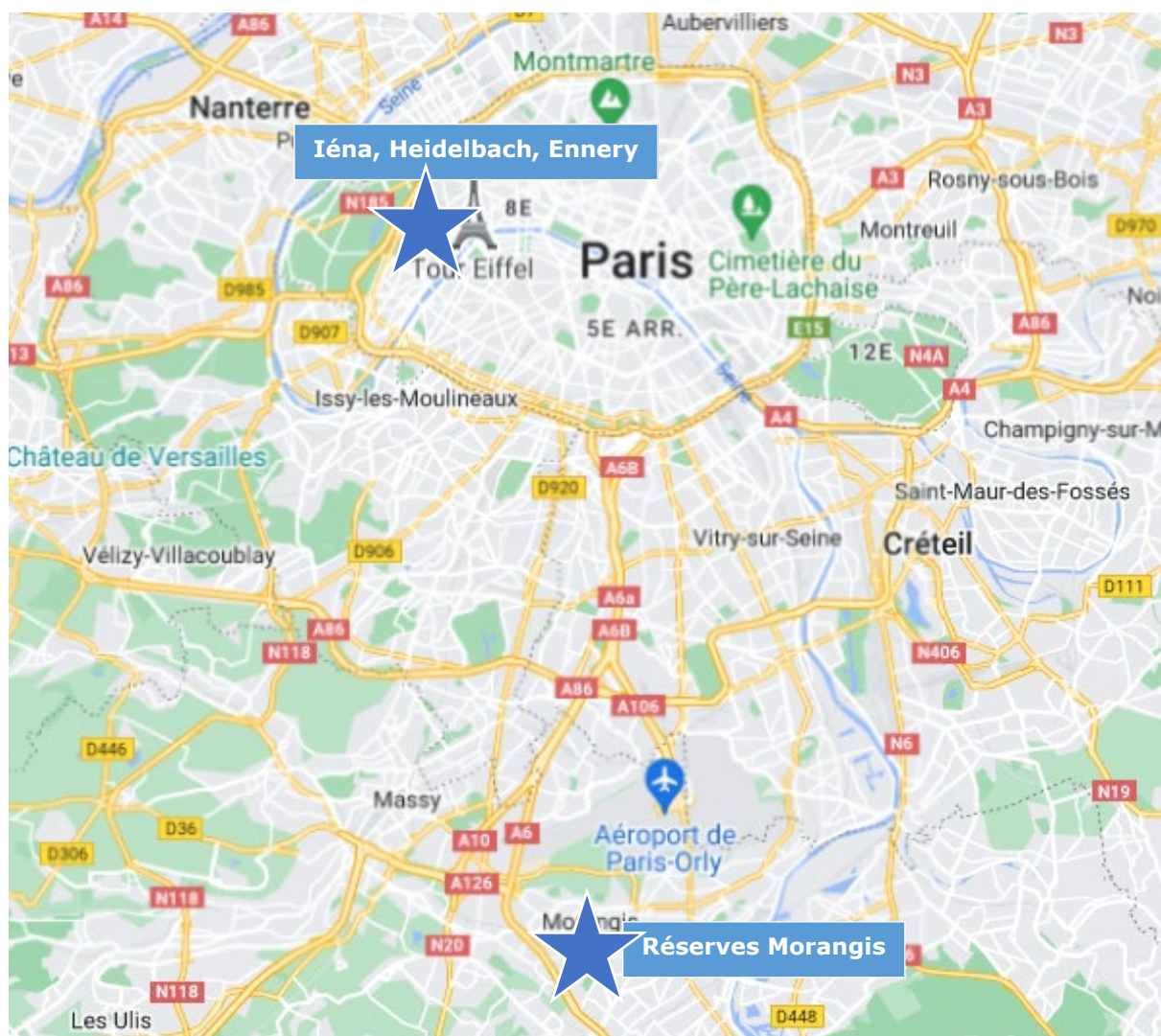
- Le bâtiment principal d'Iéna : 6 Place d'Iéna, 75116 Paris (n° IDF1/168548/326215), d'une surface utile d'environ 15 000 m²
- Hôtel d'Heidelbach : 19 avenue d'Iéna 75116 Paris (IDF1/168550/323025), d'une surface utile d'environ 1300 m²

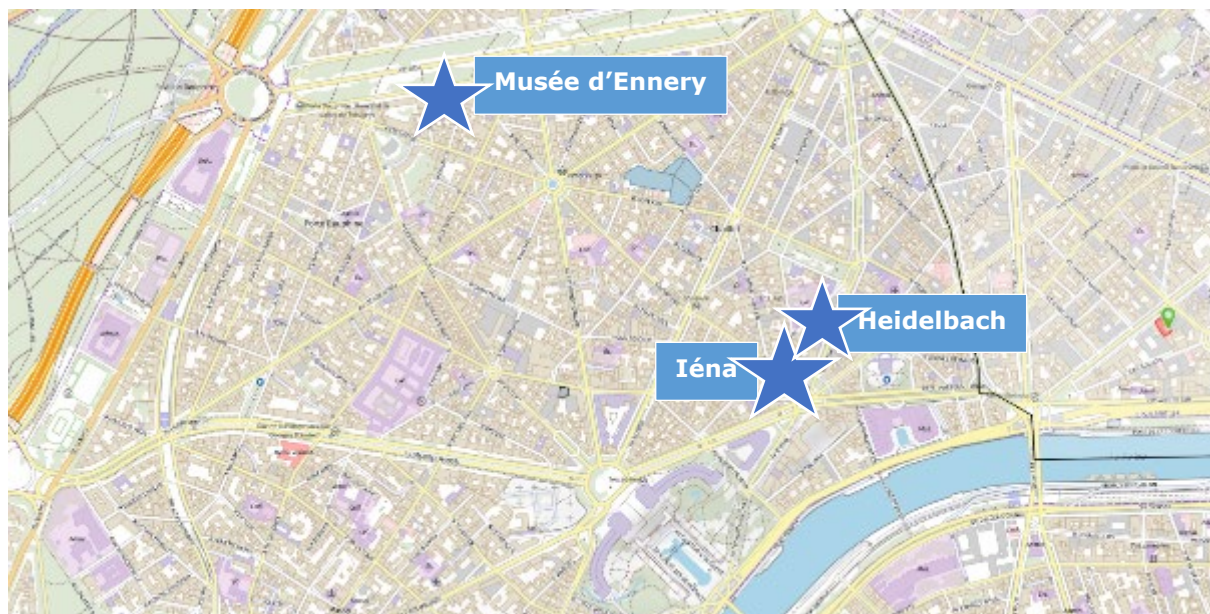
tout en intégrant leurs liens avec la ville et avec l'environnement immédiat.

Le bâtiment de la place d'Iéna constitue le cœur de l'institution, il présente, sur quatre niveaux, une évolution des arts du continent asiatique, depuis les origines jusqu'à la période moderne. Le bâtiment Iéna abrite aussi la bibliothèque, les archives documentaires et photographiques. L'édifice dispose enfin d'un auditorium, d'espaces destinés à la présentation d'expositions temporaires, de surfaces de réserves en infrastructure du site ainsi que de bureaux.

L'hôtel Heidelbach, à quelques pas de la place d'Iéna, au 19 avenue d'Iéna – est un édifice datant de la seconde moitié du 19^{ème} siècle qui appartenait à une grande famille de la bourgeoisie parisienne. Il présente, sur deux niveaux, des collections du musée Guimet, le restant étant occupé par des locaux administratifs et techniques ainsi qu'un logement de fonction. Le bâtiment dispose d'un petit jardin Japonais et d'un pavillon de thé accessibles au public.

3.2 Localisation des différents sites





Plan Paris – les 3 sites parisiens

3.3 Caractère patrimonial des sites

Musée Guimet site Iéna : Nature de la protection de l'édifice

- Inscrit MH partiellement
- Date et niveau de protection de l'édifice : 1979/07/11 : inscrit MH
- Précision sur la protection de l'édifice : Façade et toitures ; bibliothèque : inscription par arrêté du 11 juillet 1979

Heidelberg : Nature de la protection de l'édifice

- Bâtiment protégé au titre du PLU. Il doit être conservé, restauré et/ou mis en valeur.

3.4 Histoire

Le bâtiment Iéna

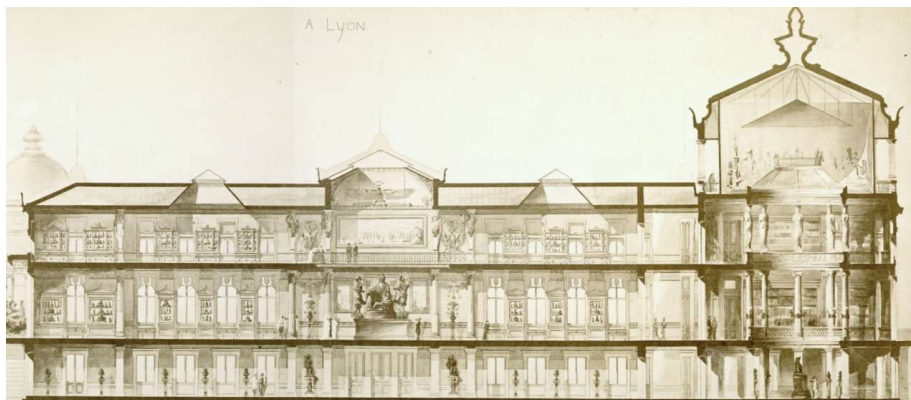
D'abord installé à Lyon puis transféré à Paris dans l'édifice qu'il fait construire sur la colline de Chaillot (l'actuel bâtiment historique de la place d'Iéna), le musée Guimet est né du grand projet d'Émile Guimet de créer un musée des religions à la suite d'un voyage en Égypte qui s'avèrera décisif. Passionné par l'Orient et ses civilisations, il y rassemble ses collections exceptionnelles, notamment celles rapportées de ses voyages au Japon, en Chine et en Inde en 1876-1877.

L'architecte, Jules Chatron (1831-1884) est célèbre à Lyon pour avoir construit, entre autres, les bâtiments de l'Exposition universelle de Lyon de 1872. C'est sans doute à cette occasion qu'il a connu Emile Guimet qui projette de construire un musée des Religions à Lyon par cet architecte. Le projet initial prévoit une annexe (à gauche) destinée à une Ecole des Langues orientales (jamais réalisée).



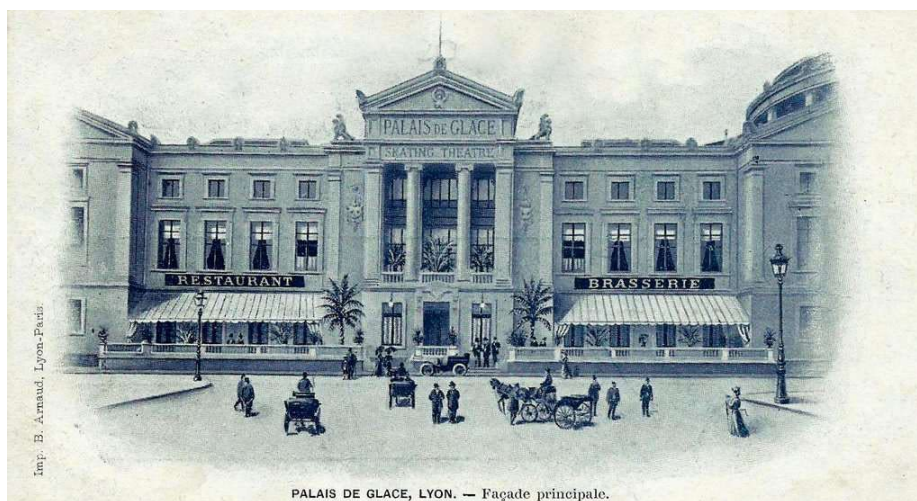
Coupe du musée Guimet de Lyon, 1878-1879, archives de la ville de Paris

Le concept : un bâtiment à l'antique : entrée par la tour circulaire, siège de la bibliothèque au premier étage, trois niveaux de galeries entourant une cour triangulaire, un panorama à 360° au troisième étage de la tour (non réalisé), éclairage en partie zénithal.
 Au centre de l'étage noble, présentation du groupe sculpté du mandala du Tō-ji mis en valeur sous une mezzanine éclairée par une verrière zénithale.



Coupe du musée Guimet de Lyon, 1878-1879, archives musée Guimet

Un tiers du bâtiment est inauguré le lendemain de l'inauguration du théâtre Bellecour. Le reste ne sera jamais construit devant le désintérêt de la municipalité dont Emile Guimet espérait l'appui.



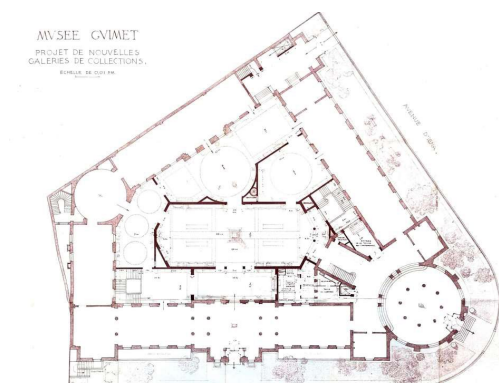
Le musée Guimet de Lyon est vidé de ses collections en 1888 avec la création du musée Guimet de Paris. Le bâtiment est vendu et transformé en une patinoire, le « Palais de Glace » (1897-1909). Racheté plus tard par la ville, il deviendra le muséum d'Histoire naturelle – Musée Guimet.

A la suite de longues négociations et de débats houleux, le transfert du musée Guimet est accepté par l'Etat : la Ville de Paris offre un terrain choisi par Guimet en raison de sa proximité avec les Expositions universelles et l'Etat participe à la construction du bâtiment qui reprend, selon la volonté de Guimet, les grands principes du musée d'origine. L'architecte en sera Charles Terrier (Chatron est mort en 1884). Le musée sera inauguré en 1889.

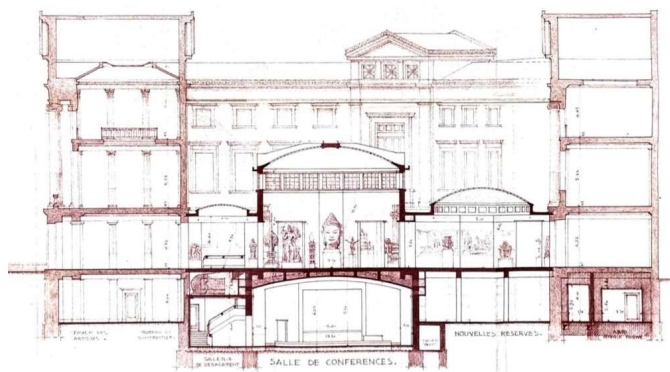


Le musée Guimet de Paris vers 1900

La rotonde du troisième étage, aveugle (destinée à recevoir un panorama des grands édifices religieux du monde, jamais réalisé) était peinte en rouge pompéien.
En 1936 la décision est prise de couvrir le rez-de-chaussée de la cour intérieure. Le projet architectural est confié à l'architecte Charles Nicod.



Plan de Charles Nicod, 1936/1938



Élévation de Charles Nicod, 1936/1938

Des nouvelles salles du rez-de-chaussée dans la cour intérieure, une salle de conférences et des réserves au sous-sol sont construites.

Toutes ces nouvelles salles sont éclairées par des voutes et des coupôles de briques de verre.

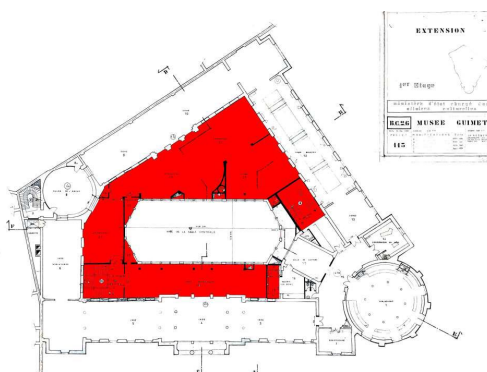
Au premier et au second étage du musée, le plan d'origine (1889) demeure inchangé et le restera jusqu'à dans les années 1960.

Entre 1945 et 1970, le musée Guimet hérite des collections du Louvre.

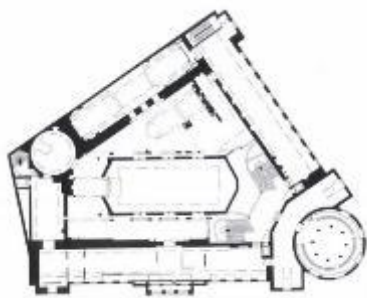
Entre 1966 et 1970, des salles au premier et au second étage entourant la cour khmère, au-dessus des salles du rez-de-chaussée sont construites par l'architecte J.H. Riedberger.

Pour renforcer les murs de la grande salle khmère, construits en 1936/1938 pour recevoir uniquement la voûte en briques de verre, des piliers sont disposés tout le long de la paroi de chaque côté. Ils ont été conservés par la rénovation de Henri et Bruno Gaudin.

Le musée est ensuite agrandi autour de la cour au troisième étage pour y installer des bureaux.



Organisé depuis 1938 autour de la "cour khmère" et de la splendide bibliothèque d'Émile Guimet classée au titre des "Monuments historiques", le musée entame en 1996 un vaste programme de rénovation mené par les architectes français Henri et Bruno Gaudin. Priorité est donnée à la lumière du jour, à la création de perspectives ouvertes et d'une terrasse avec vue panoramique sur Paris. Desservi par un escalier monumental, le nouveau musée est inauguré en 2001 par le Président Jacques Chirac.



Hôtel Heidelberg

A quelques pas du musée Guimet, le numéro 19 de l'avenue d'Iéna abrite un hôtel particulier dédié au mobilier impérial chinois et à l'art du thé. Il fut autrefois la résidence particulière d'Alfred-Samuel d'Heidelberg et son épouse Julie Picard, tous deux amateurs d'art, qui souhaitaient y conserver leurs collections.

Conçu en 1913 par René Sergent, qui est également l'auteur du musée Nissim de Camondo, cet hôtel particulier est l'un des derniers témoignages de l'architecture Belle Époque à Paris.

Après le décès de Madame Heidelberg en 1932, l'hôtel est acquis par la Caisse des dépôts et consignations en 1939. Durant l'Occupation, il sert de caserne aux officiers d'ordonnance de l'hôtel Majestic. Il est attribué à la direction des musées de France en 1947, puis au ministère de l'Éducation nationale en 1955. Jean-François Jarrige, directeur du musée national des Arts asiatiques-Guimet, obtient son attribution pour créer le panthéon bouddhique qu'avait imaginé Émile Guimet de son vivant. Il est rénové puis inauguré en 1991.



Vincent Leroux - L'atrium de l'Hôtel d'Heidelberg

En 2001, l'hôtel d'Heidelberg est enrichi d'un authentique pavillon de thé installé à l'arrière du bâtiment, dans un jardin de style japonais. Dessiné par l'architecte Nakamura Masao et offert par la fondation Sasakawa, il a été construit par les meilleurs artisans japonais placés sous l'égide du maître-charpentier Yamamoto Takaaki.

Situé en haut de l'escalier d'honneur qu'il met en lumière, l'atrium est un espace de réception ouvert sur les collections.

Ouvert sur le jardin, l'ancienne salle à manger des Heidelberg ornée de boiseries et de tapisseries accueille aujourd'hui des séminaires et conférences jusqu'à 100 invités.



Ancienne salle à manger de l'Hôtel

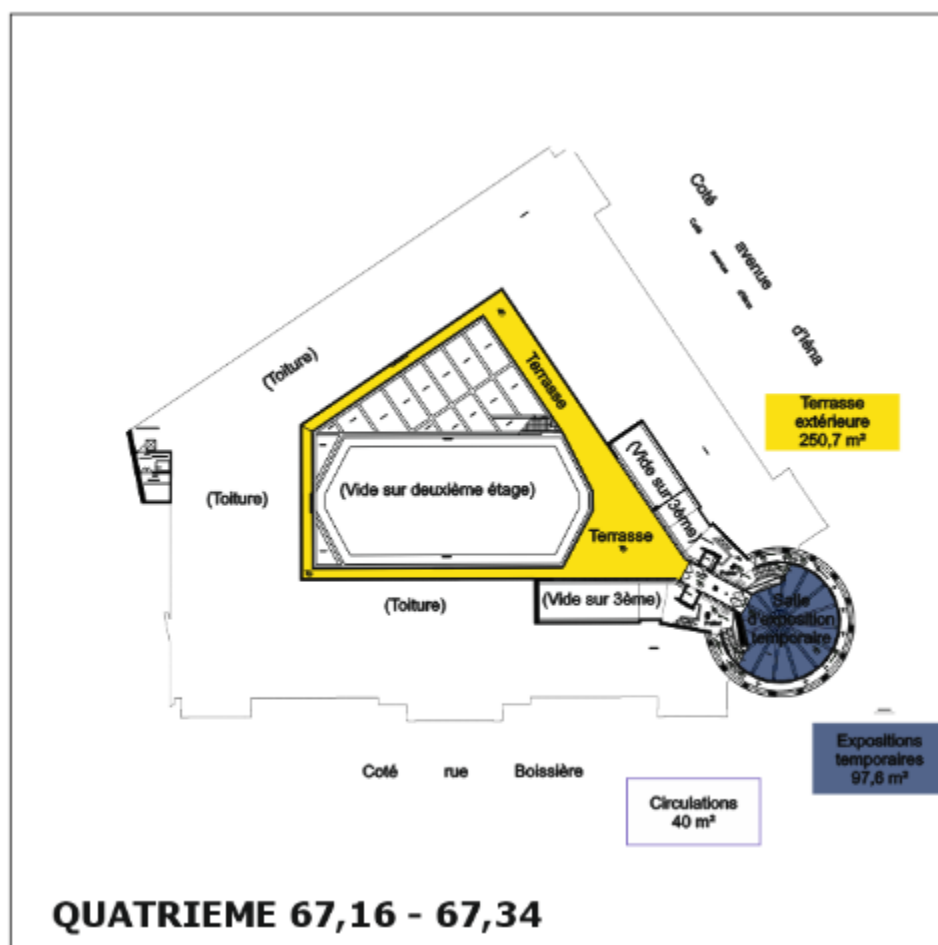
4 AFFECTATIONS ET SURFACES

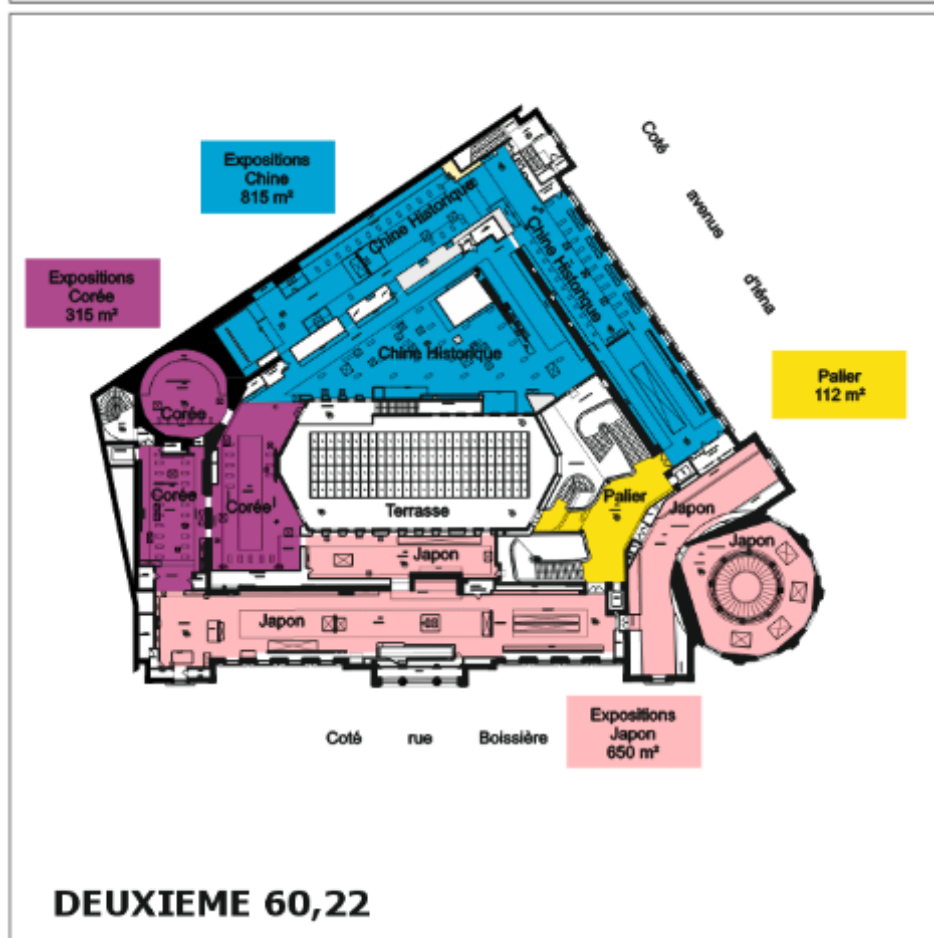
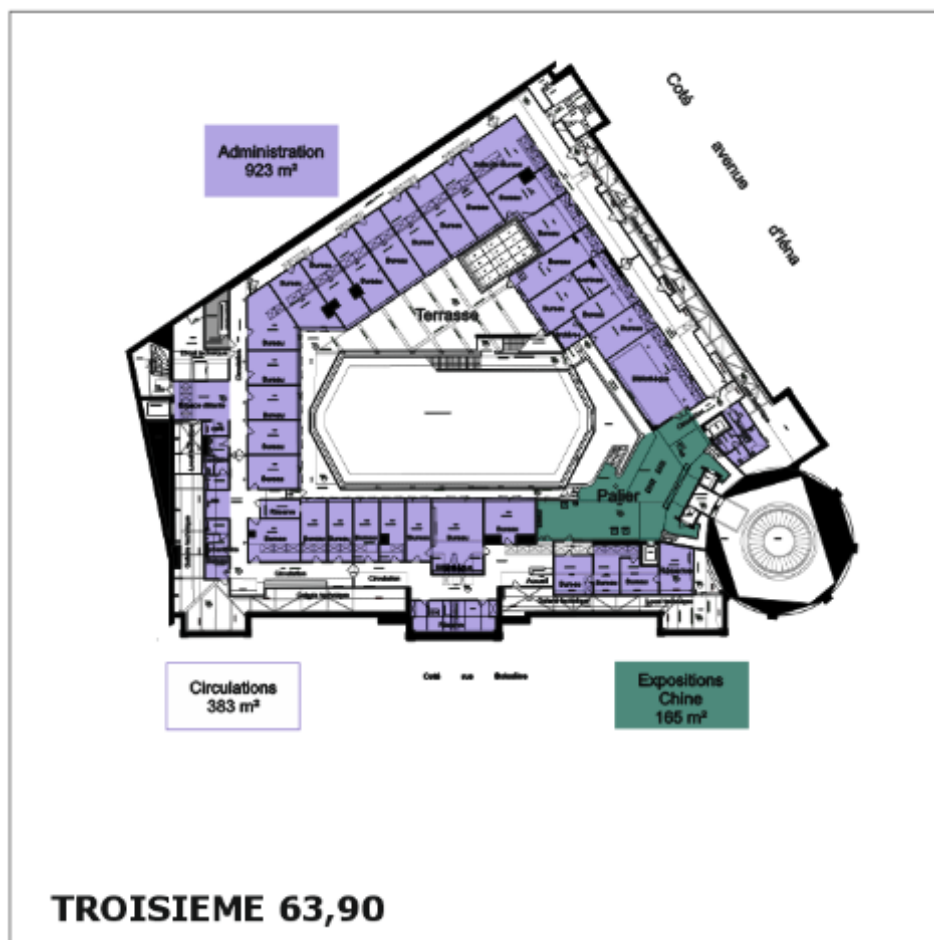
4.1 Le bâtiment Iéna / les plans de niveaux et affectations actuelles

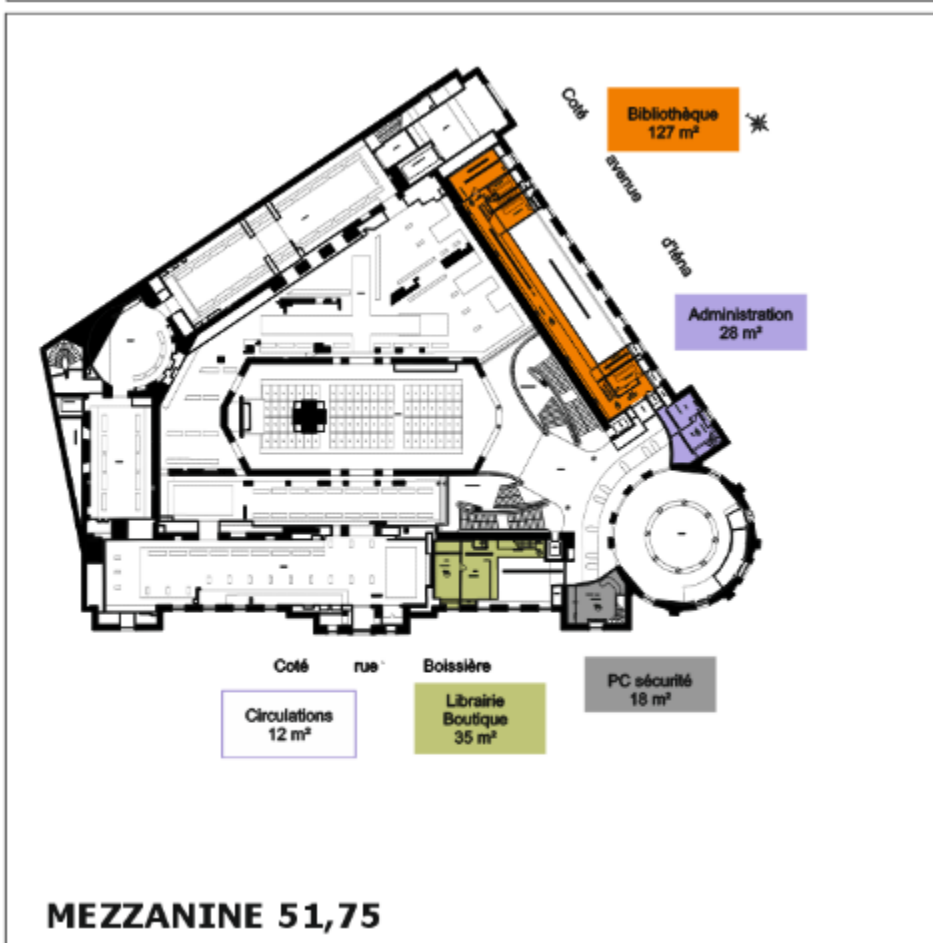
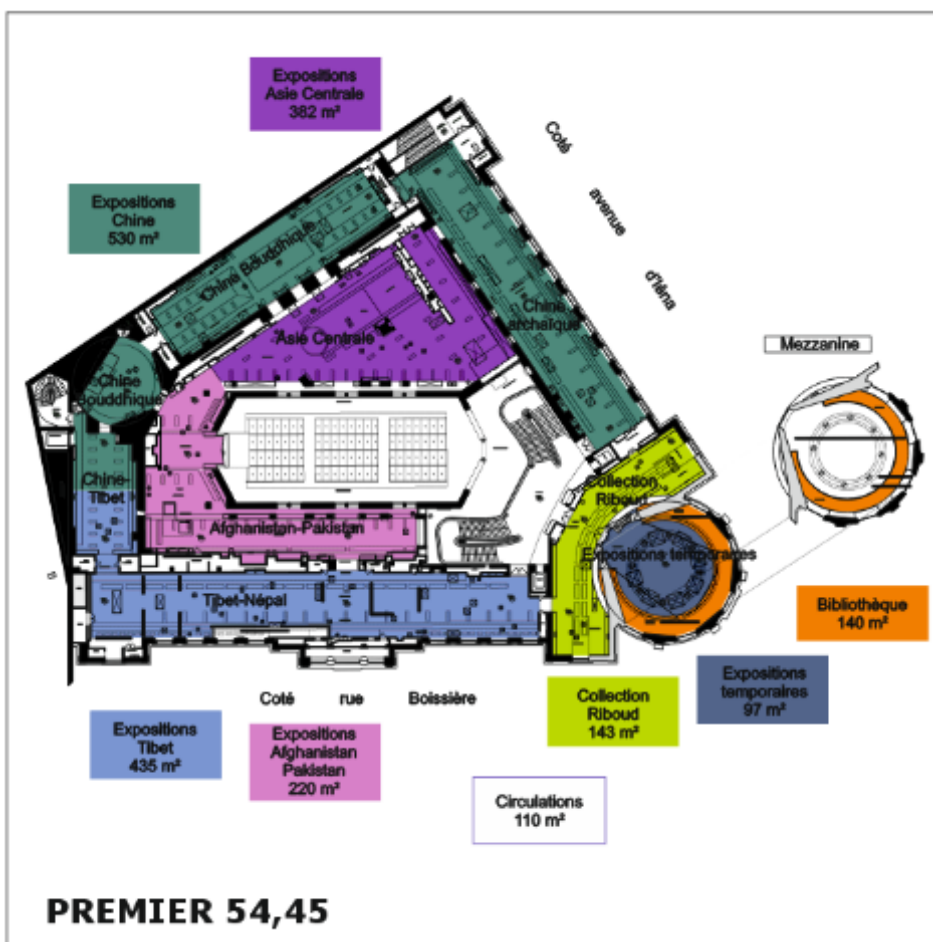
Il est composé d'un rez-de-chaussée et trois niveaux principaux en superstructure, une terrasse partielle au dernier étage, un rez-de-jardin et deux niveaux de sous-sol.

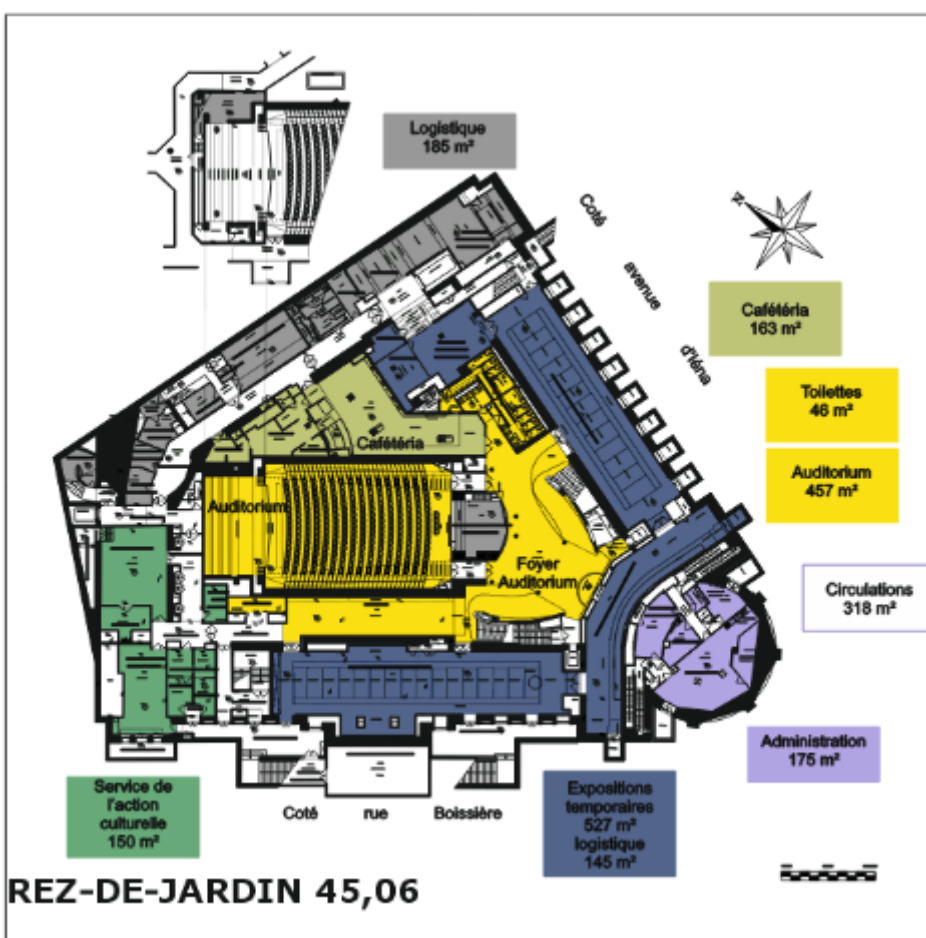
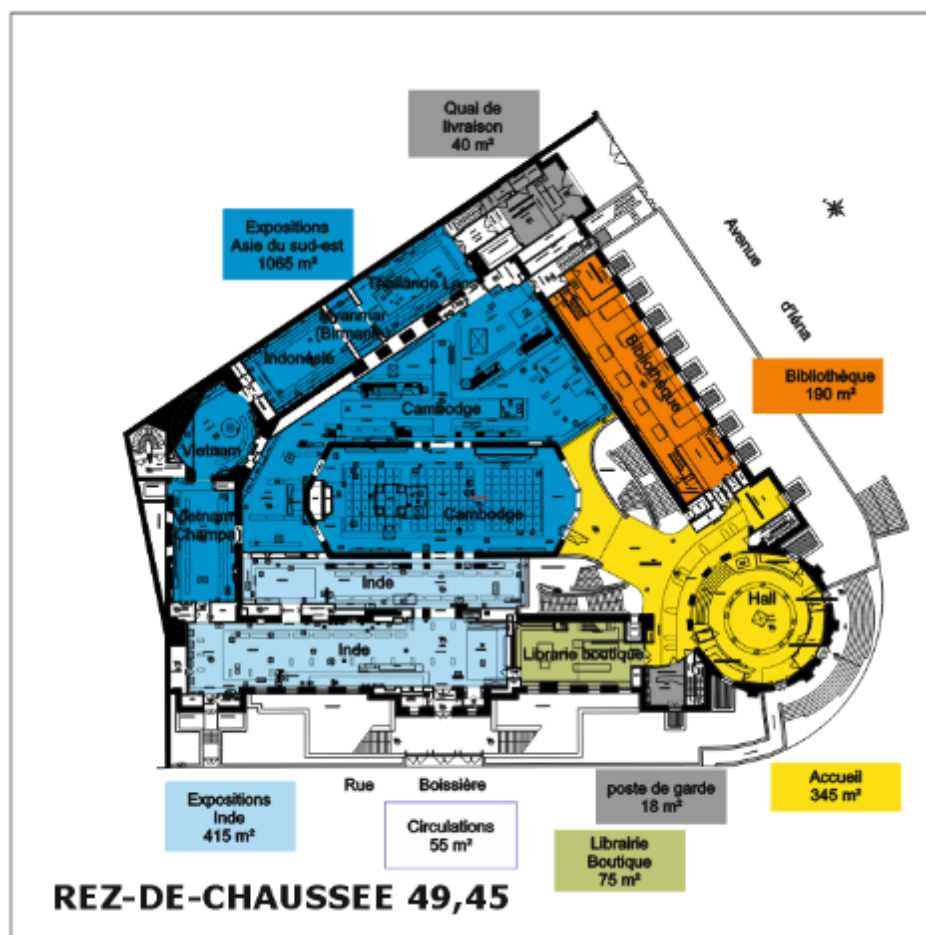


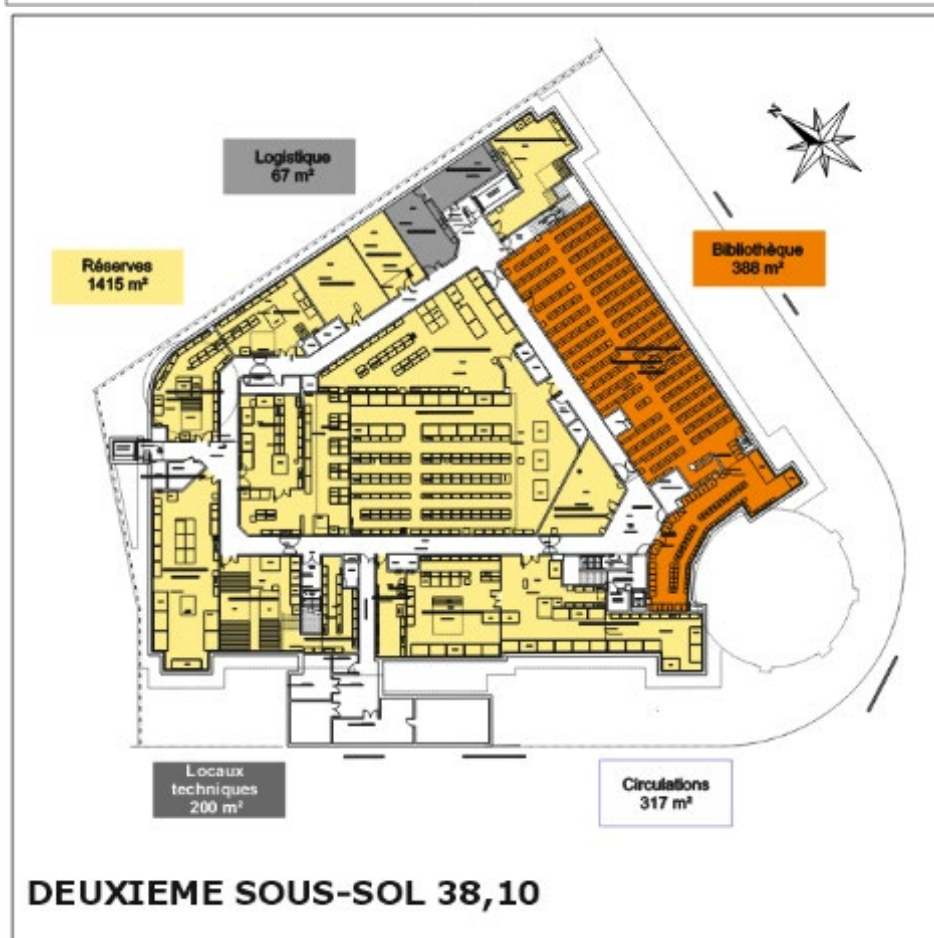
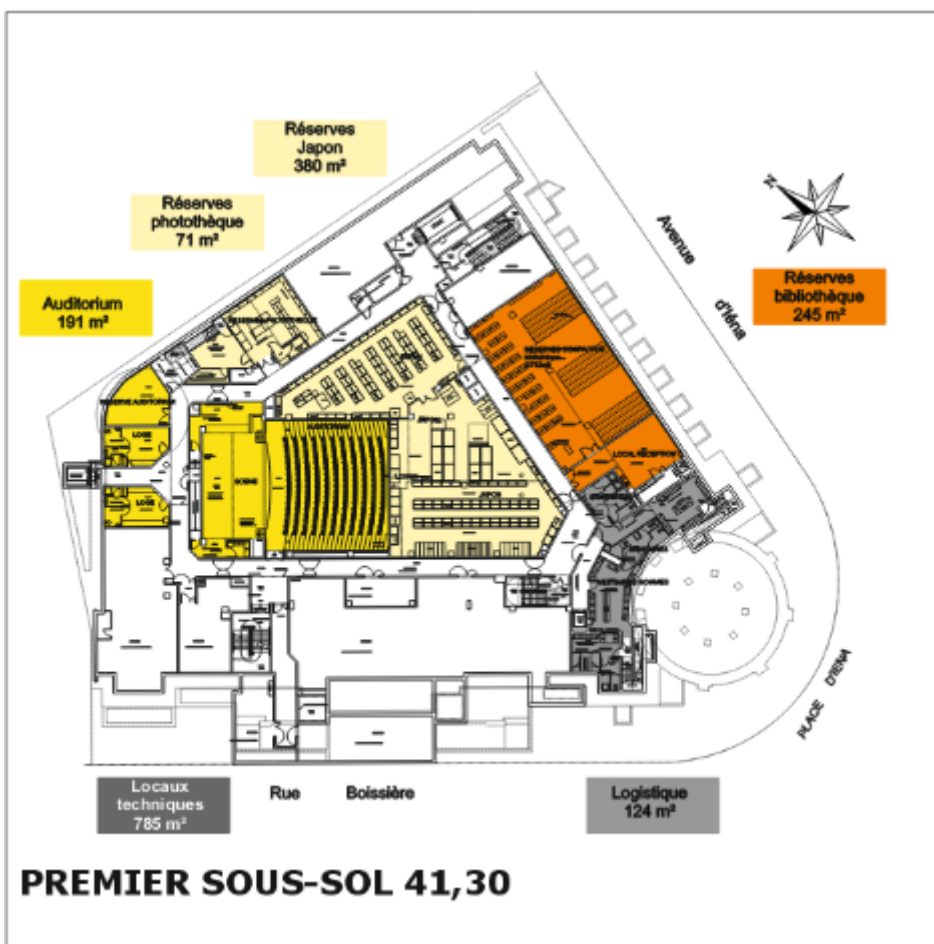
Coupe longitudinale











4.2 Le bâtiment Iéna / les surfaces actuelles

La surface totale correspond à la surface de tous les espaces (y compris les locaux techniques et les circulations), en additionnant les surfaces des pièces et en soustrayant les surfaces des éléments structuraux (poteaux, murs extérieurs, refends, gaines techniques, circulations verticales...).

La **surface utile nette** est de **11 992 m²**. C'est la surface réellement utile réservée aux fonctions, espaces d'accueil du public, de travail, de réserve, de logistique.... Elle ne comprend pas les surfaces « servantes » (circulations, locaux techniques) ni les éléments structuraux.

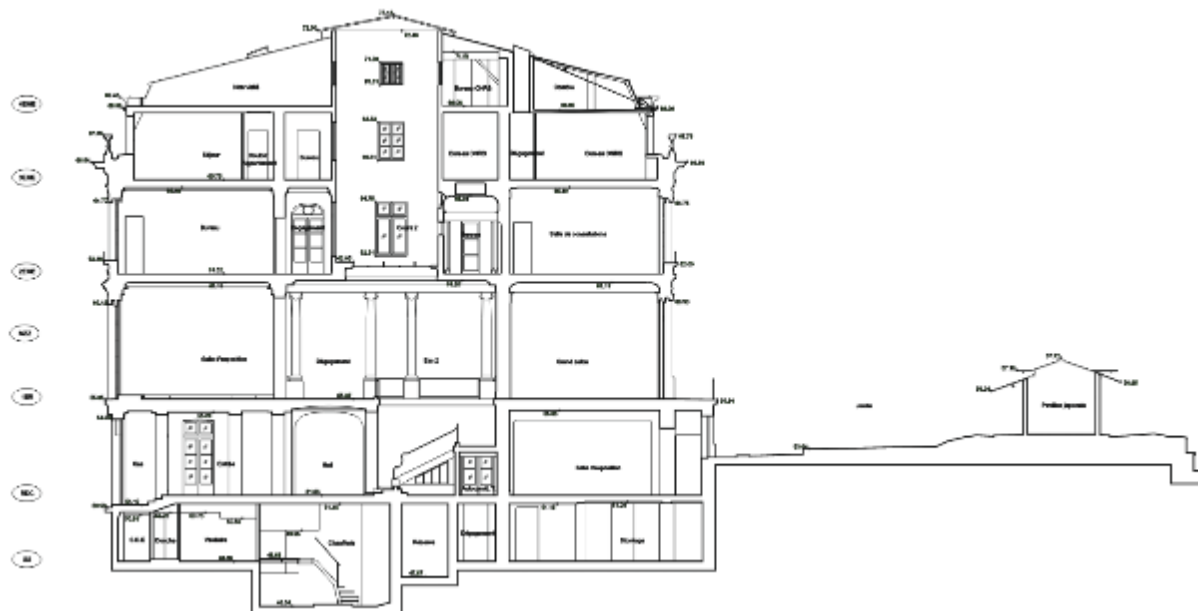
La surface utile brute correspond à la surface horizontale située à l'intérieur des locaux, de laquelle sont déduits les éléments structuraux (poteaux, murs extérieurs, refends gaines techniques, circulations verticales...) et les locaux techniques. C'est la surface utile nette à laquelle sont ajoutées les circulations.

Pôles	surface actuelle	
A. ACCUEIL	1310	
B. EXPOSITIONS TEMPORAIRES	867	
C. EXPOSITIONS PERMANENTES	5272	
D. BIBLIOTHEQUE	950	
E. ACTION CULTURELLE	149	
F. ADMINISTRATION	1124	
G. RESERVES	1866	
H. LOGISTIQUE	452	
TOTAL surface utile nette	11990	SUN
I. CIRCULATIONS	1734	
TOTAL surface utile brute	13724	SUN + circulations
J. LOCAUX TECHNIQUES	986	
TOTAL surface totale	14710	SUB + LT

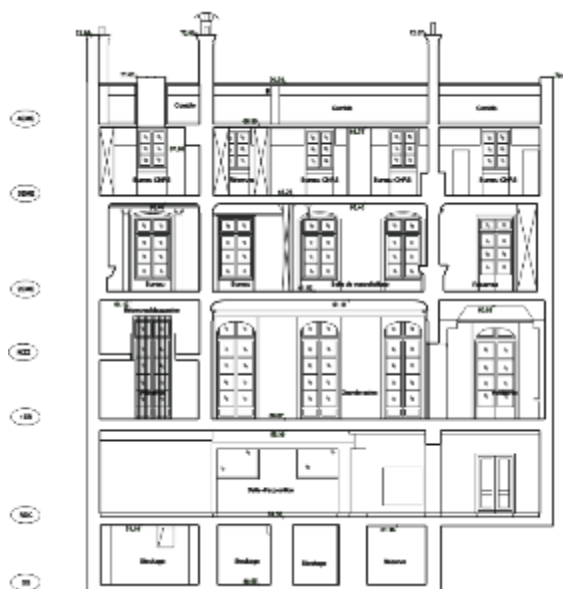
Le détail des surfaces par fonction et par niveau est donné en annexe.

4.3 Le bâtiment Heidelberg / les plans de niveaux et affectations actuelles

Il est composé d'un rez-de-chaussée et trois niveaux principaux en superstructure, ainsi qu'un comble et un niveau de sous-sol.



Coupe longitudinale



Coupe transversale



SOUS-SOL

4.4 Le bâtiment Heidelberg / les surfaces actuelles

La **surface utile nette** est de **1 675 m²** (hors circulations et locaux techniques, y compris les logements)

Pôles	surface actuelle	
ACCUEIL	188	
EXPOSITIONS	433,9	
ADMINISTRATION	491,3	
RESERVES	158,7	
LOGEMENTS	214,6	
LOGISTIQUE	188,8	
TOTAL surface utile nette	1675,3	SUN
CIRCULATIONS	242,2	
TOTAL surface utile brute	1917,5	SUN + circulations
LOCAUX TECHNIQUES	120,4	
TOTAL surface totale	2037,9	SUB + LT

Le détail des surfaces par fonction et par niveau est donné en annexe.

5 PLAN LOCAL D'URBANISME

Rappel du contexte :

Le PLU de la ville de Paris est en cours de révision, avec un nouveau PLU qui doit rentrer en vigueur début 2025. Ce nouveau PLU « bioclimatique » propose une approche engagée sur les questions environnementales et de la lutte contre le réchauffement climatique, avec de nombreuses dispositions nouvelles notamment sur la protection des espaces verts de pleine terre, la désartificialisation des sols ou la gestion des eaux de pluie.

L'analyse proposée dans le cadre de ce préprogramme s'appuie sur les orientations de ce nouveau PLU bioclimatique qui sera en vigueur lorsque le projet sera au stade du permis de construire.

Les sites d'Iéna et Heidelberg sont situés :

- en zone UG.



- en secteur de renforcement du végétal



en zone d'anciennes carrières souterraines mais hors PPRI

Prévention du risque de mouvement de terrain

 Zones d'anciennes carrières souterraines voir annexes du PLU, servitudes d'utilité publique, IV B b)

 Zones comportant des poches de gypse antéludien voir annexes du PLU, servitudes d'utilité publique, IV B b)

 Zone supplémentaire comportant des poches de gypse antéludien

Prévention du risque d'inondation (P.P.R.I.)

 Zones à risque (bleue) délimitées par le P.P.R.I. voir annexes du PLU, servitudes d'utilité publique, IV B a)

 Zones d'expansion des crues (verte) délimitées par le P.P.R.I. voir annexes du PLU, servitudes d'utilité publique, IV B a)



5.1 Notices de renseignements d'urbanisme

Le bâtiment Iéna

Adresse(s) complète(s) de la parcelle

002 RUE BOISSIERE
007 AVENUE D'IEA
006 PLACE D'IEA

Alignement(s)

Alignement en limite de fait
Alignement en limite de fait
Alignement en limite de fait

NATURE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

La nature et la localisation des servitudes d'utilité publique sont annexées au PLU et consultables ici : <http://pluonline.paris.fr>

SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ Monument historique classé | ☒ Monument historique inscrit | ☒ Périmètre de protection de monuments historiques |
| ☐ Périmètre de site classé | ☒ Périmètre de site inscrit | |

SERVITUDES RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

- ☐ Servitude d'alignement

SERVITUDES RELATIVES À LA SALUBRITÉ ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- | | |
|--|--|
| ☐ Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)
Zonage:
Cote des plus hautes eaux connues:
Secteur Stratégique: | ☒ Zones d'anciennes carrières
☐ Zone comportant des poches de gypse antéludien |
|--|--|

DISPOSITIONS DIVERSES

La nature et la localisation de certaines de ces dispositions d'urbanisme sont annexées au PLU et consultables ici : <http://pluonline.paris.fr>

- | | |
|---|---|
| ☐ Zone d'Aménagement Concerté | ☐ Secteur de sursis à statuer |
| ☐ Plan d'Aménagement d'Ensemble | ☐ Périmètre de Projet Urbain Partenarial |
| ☐ Périmètre de résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière | ☒ Zone à risque d'exposition au plomb |
| ☒ Zone de surveillance et de lutte contre les termites | ☐ Périmètre de convention de rénovation urbaine |
| ☐ Travaux, interdiction d'habiter ou cession définitive de l'occupation aux fins d'habitation d'un ou plusieurs lots | ☐ Plan d'Exposition au Bruit de l'Héliport |
| ☐ Secteur d'Information sur les Sols | |

ZONAGES RÉGLEMENTAIRES DU CHANGEMENT D'USAGE

L'exercice d'une activité professionnelle ou commerciale dans un logement est encadré par le règlement municipal sur les changements d'usage, consultable sur le site de la Ville de Paris

- | | |
|---|--|
| ☒ Secteur de compensation renforcée | ☒ Quartier à prédominance de surfaces de bureaux |
| ☐ Quartiers prioritaires de la politique de la ville | ☐ Voies comportant une protection particulière de l'artisanat |

ZONAGE		Cf. dispositions générales du PLU § I
☒ Zone Urbaine Générale (UG)	☐ Zone Urbaine de Grands Services Urbains (UGSU)	
☐ Zone Urbaine Verte (UV)	☐ Zone Naturelle et Forestière (ZNF)	

DISPOSITIONS RELATIVES AUX DESTINATIONS		Cf. art. 2 du règlement de la zone UG
☒ Dispositions visant au rééquilibrage de l'habitat et de l'emploi : Secteur de protection de l'habitation		
☐ Secteur de dispositions particulières		
☐ Périmètre faisant l'objet d'un projet d'aménagement global		
☐ Protection du commerce et de l'artisanat	☐ Protection renforcée du commerce et de l'artisanat	☐ Protection particulière de l'artisanat
☒ Zone de déficit en logement social	☐ Zone non déficitaire en logement social	
☐ Protection de l'artisanat et de l'industrie	☐ Terrain composant des ouvrages souterrains du réseau des 'sources du nord'	

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS		Cf. art. 2 du règlement de la zone UG et annexes III, IV et V du règlement
☐ Emplacement réservé en vue de la réalisation de logement ou de logement locatif social		
☐ Emplacement réservé pour espace vert public	☐ Emplacement réservé pour élargissement ou création de voie	
☐ Emplacement réservé pour équipement public, ouvrage public ou installation d'intérêt général	☐ Périmètre de localisation d'équipement, ouvrage, espace vert public ou installation d'intérêt général à réaliser	

PROTECTION DES FORMES URBAINES ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL
☐ Bâtiment protégé ou parcelle comportant un ou des bâtiments protégés au titre du PLU (cf annexe VI du règlement)
☐ Élément particulier protégé au titre du PLU
☐ Volumétrie existante à conserver
☐ Parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager

PROTECTION ET VÉGÉTALISATION DES ESPACES LIBRES	Cf. art. 13 du règlement de la zone UG
Obligations en matière de réalisation d'espaces libres:	
☐ Secteur de mise en valeur du végétal	
☒ Secteur de renforcement du végétal	
Prescriptions localisées:	
☐ Espace vert protégé	
☐ Espace boisé classé	
☐ Espace libre protégé	
☐ Espace libre à végétaliser	
☐ Espace à libérer	

AMÉNAGEMENT ET TRAITEMENT DES VOIES ET DES ESPACES RÉSERVÉS À LA CIRCULATION
☐ Aménagement piétonnier
☐ Emprise de construction basse en bordure de voie
☐ Voie à conserver, créer ou modifier
☐ Liaison piétonnière à conserver, créer ou modifier
☐ Passage piétonnier sous porche à conserver

STATIONNEMENT	Cf. art. 12 du règlement de la zone UG
☐ Limitation de la création de parcs de stationnement	

HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS		Cf. art. 10 du règlement de la zone UG
☒ Plafonnement des hauteurs : 31.0 m sans préjudice des autres dispositions	Gabarit-enveloppe en bordure de voie :	
☐ Présence d'un fuseau de protection du site de Paris	☒ Voie non bordée de filet (cf. art. 10.2.1)	
☐ Emprise soumise à une prescription de hauteur maximale des constructions	☐ Voie bordée de filets (cf. art. 10.2.2)	
Consulter le document graphique pour localiser voies et filets bordant la parcelle ainsi que les autres prescriptions réglementant la hauteur des constructions (http://capgeo.sig.paris.fr/Apps/PansPLU/)		

L'Hôtel Heidelberg

NATURE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE		La nature et la localisation des servitudes d'utilité publique sont annexées au PLU et consultables ici : http://pluonline.paris.fr
SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE		
☐ Monument historique classé	☐ Monument historique inscrit	☒ Périmètre de protection de monuments historiques
☐ Périmètre de site classé	☒ Périmètre de site inscrit	
SERVITUDES RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS		
☐ Servitude d'alignement		
SERVITUDES RELATIVES À LA SALUBRITÉ ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE		
☐ Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)	☒ Zones d'anciennes carrières	
Zonage:	☐ Zone comportant des poches de gypse antéludien	
Cote des plus hautes eaux connues:		
Secteur Stratégique:		

DISPOSITIONS DIVERSES

La nature et la localisation de certaines de ces dispositions d'urbanisme sont annexées au PLU et consultables ici : <http://pluonline.paris.fr>

- | | |
|---|---|
| ☐ Zone d'Aménagement Concerté | ☐ Secteur de sursis à statuer |
| ☐ Plan d'Aménagement d'Ensemble | ☐ Périmètre de Projet Urbain Partenarial |
| ☐ Périmètre de résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière | ☒ Zone à risque d'exposition au plomb |
| ☒ Zone de surveillance et de lutte contre les termites | ☐ Périmètre de convention de rénovation urbaine |
| ☐ Travaux, interdiction d'habiter ou cession définitive de l'occupation aux fins d'habitation d'un ou plusieurs lots | ☐ Plan d'Exposition au Bruit de l'Héliport |
| ☐ Secteur d'Information sur les Sols | |

ZONAGES RÉGLEMENTAIRES DU CHANGEMENT D'USAGE

L'exercice d'une activité professionnelle ou commerciale dans un logement est encadré par le règlement municipal sur les changements d'usage, consultable sur le site de la Ville de Paris

- | | |
|---|--|
| ☒ Secteur de compensation renforcée | ☒ Quartier à prédominance de surfaces de bureaux |
| ☐ Quartiers prioritaires de la politique de la ville | ☐ Voies comportant une protection particulière de l'artisanat |

ZONAGE

Cf. dispositions générales du PLU § I

- | | |
|--|---|
| ☒ Zone Urbaine Générale (UG) | ☐ Zone Urbaine de Grands Services Urbains (UGSU) |
| ☐ Zone Urbaine Verte (UV) | ☐ Zone Naturelle et Forestière (ZNF) |

DISPOSITIONS RELATIVES AUX DESTINATIONS

Cf. art. 2 du règlement de la zone UG

- | | | |
|--|---|---|
| ☒ Dispositions visant au rééquilibrage de l'habitat et de l'emploi : Secteur de protection de l'habitation | | |
| ☐ Secteur de dispositions particulières | | |
| ☐ Périmètre faisant l'objet d'un projet d'aménagement global | | |
| ☐ Protection du commerce et de l'artisanat | ☐ Protection renforcée du commerce et de l'artisanat | ☐ Protection particulière de l'artisanat |
| ☒ Zone de déficit en logement social | ☐ Zone non déficitaire en logement social | |
| ☐ Protection de l'artisanat et de l'industrie | ☐ Terrain composant des ouvrages souterrains du réseau des 'sources du nord' | |

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Cf. art. 2 du règlement de la zone UG et annexes III, IV et V du règlement

- | | |
|---|---|
| ☐ Emplacement réservé en vue de la réalisation de logement ou de logement locatif social | ☐ Emplacement réservé pour élargissement ou création de voie |
| ☐ Emplacement réservé pour espace vert public | ☐ Périmètre de localisation d'équipement, ouvrage, espace vert public ou installation d'intérêt général à réaliser |
| ☐ Emplacement réservé pour équipement public, ouvrage public ou installation d'intérêt général | |

PROTECTION DES FORMES URBAINES ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

- | |
|--|
| ☒ Bâtiment protégé ou parcelle comportant un ou des bâtiments protégés au titre du PLU (cf annexe VI du règlement) |
| ☐ Élément particulier protégé au titre du PLU |
| ☐ Volumétrie existante à conserver |
| ☐ Parcelle signalée pour son intérêt patrimonial, culturel ou paysager |

AMÉNAGEMENT ET TRAITEMENT DES VOIES ET DES ESPACES RÉSERVÉS À LA CIRCULATION

- | |
|---|
| ☐ Aménagement piétonnier |
| ☐ Emprise de construction basse en bordure de voie |
| ☐ Voie à conserver, créer ou modifier |
| ☐ Liaison piétonnière à conserver, créer ou modifier |
| ☐ Passage piétonnier sous porche à conserver |

PROTECTION ET VÉGÉTALISATION DES ESPACES LIBRES

cf. art. 13 du règlement de la zone UG

Obligations en matière de réalisation d'espaces libres:

- | |
|--|
| ☐ Secteur de mise en valeur du végétal |
| ☒ Secteur de renforcement du végétal |

Prescriptions localisées:

- | |
|---|
| ☒ Espace vert protégé |
| ☐ Espace boisé classé |
| ☐ Espace libre protégé |
| ☐ Espace libre à végétaliser |
| ☐ Espace à libérer |

STATIONNEMENT

cf. art. 12 du règlement de la zone UG

- | |
|--|
| ☐ Limitation de la création de parcs de stationnement |
|--|

HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS

Cf. art. 10 du règlement de la zone UG

- | |
|---|
| ☒ Plafonnement des hauteurs : 31.0 m sans préjudice des autres dispositions |
| ☐ Présence d'un fuseau de protection du site de Paris |
| ☐ Emprise soumise à une prescription de hauteur maximale des constructions |

Gabarit-enveloppe en bordure de voie :

- | |
|---|
| ☐ Voie non bordée de filet (cf. art. 10.2.1) |
| ☒ Voie bordée de filets (cf. art. 10.2.2) |

Consulter le document graphique pour localiser voies et filets bordant la parcelle ainsi que les autres prescriptions réglementant la hauteur des constructions (<http://capgeo.sig.paris.fr/Apps/ParisPLU/>)

5.2 Protection de l'Hôtel Heidelberg – bâtiment protégé BP

BP	19 avenue d'Iéna 7 rue de Lubeck	Ancien hôtel particulier du banquier américain Alfred Heidelberg construit en 1913 par René Sergent en style néo-Louis XVI. Il constitue actuellement une annexe du musée Guimet - Panthéon bouddhique du Japon et de la Chine jardin à l'arrière donnant sur la rue de Lübeck
----	-------------------------------------	--

Les documents graphiques du règlement identifient des immeubles que le PLU protège en application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme parce qu'ils possèdent une qualité architecturale remarquable, ou constituent un témoignage de la formation et de l'histoire de la ville ou d'un quartier, ou assurent par leur volumétrie un repère particulier dans le paysage urbain, ou appartiennent à une séquence architecturale remarquable par son homogénéité.

Les bâtiments protégés et les éléments particuliers protégés doivent être conservés et restaurés.

Les travaux réalisés sur un bâtiment protégé identifié par les documents graphiques du règlement doivent :

- respecter et mettre en valeur les caractéristiques structurelles du bâtiment, les porches et les halls d'entrée, en veillant à la bonne mise en œuvre des travaux qui visent à améliorer les conditions d'accessibilité, d'habitabilité ou de sécurité ;
- respecter et mettre en valeur les caractéristiques architecturales du bâtiment, et notamment la forme des toitures, la modénature, les baies en façade, les menuiseries extérieures et les devantures ; mettre en œuvre des matériaux et des techniques permettant de conserver ou de restituer l'aspect d'origine du bâtiment ; traiter les installations techniques de manière à ne pas altérer sa qualité patrimoniale ; proscrire la pose d'éléments extérieurs qui seraient incompatibles avec son caractère, et notamment les supports publicitaires ;
- assurer aux espaces libres situés aux abords immédiats du bâtiment un traitement de qualité, approprié à ses caractéristiques architecturales.

Si le bâtiment a fait l'objet de transformations postérieures à sa construction, il convient de respecter les modifications ou ajouts d'éléments dignes d'intérêt et de remédier aux altérations qu'il a subies.

Compte tenu de cette protection particulière du site d'Heidelberg, il conviendra de prendre attaché auprès du Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de la Ville de Paris (DHAAP – anciennement commission du Vieux Paris) en phase programme.

5.3 Résumé des échanges avec la DRAC lors de la séance du 23 mai 2024

Le site d'Iéna

Le bâtiment Iéna occupant un îlot imposant, la surélévation au-dessus de la cour Khmère aurait un impact sur l'éclairage naturel des espaces actuellement ouverts sur la cour puisqu'il s'agit à l'heure actuelle de la seule source de lumière. Cela impacterait donc directement la qualité de ces espaces et leur capacité en termes d'usage.

Il est précisé par la maîtrise d'ouvrage que l'éclairage naturel par la verrière de la cour est difficile à gérer pour la mise en valeur des œuvres. Le projet a pour objectif d'améliorer dans la mesure du possible l'apport de lumière naturelle, par exemple depuis les fenêtres des façades principales (actuellement occultées) afin de disposer d'un rapport avec l'extérieur. Ce rapport à la rue pourrait être amplifié par l'ouverture d'un restaurant avec une terrasse sur la parcelle de jardin avenue d'Iéna.

Toutes les demandes d'ouverture, en raison de l'inscription des façades, restent à justifier par une **étude patrimoniale historique** afin de vérifier si des ouvertures en façades ont préalablement existé. De l'avis de la DRAC, il serait préférable de retravailler les issues existantes sauf demande liée à la sécurité incendie.

La construction d'une terrasse côté avenue d'Iéna, même réversible, semble compliquée au regard de la destination initiale de cet espace (jardin) sous réserve de l'étude patrimoniale historique.

Concernant la surélévation du bâtiment, la DRAC insiste sur le fait que le projet ne devrait pas dépasser le gabarit enveloppe actuel. Compte tenu de la protection des toits de Paris, aucune modification du bâti ne doit être visible depuis la rue. Il faudrait retrouver la lisibilité du bâti et le futur dessin de la toiture devra aider à comprendre les différentes strates de l'histoire du site.

Le site d'Heidelberg

Concernant une surélévation partielle de l'hôtel d'Heidelberg, la DRAC précise que, de même que pour le site d'Iéna, les toits de Paris font l'objet d'une protection dans le 16ème arrondissement et est très réservée concernant cette éventuelle surélévation de l'Hôtel. Elle sera donc à expertiser, le cas échéant, avec les autorités compétentes.

La DRAC alerte également sur la présence de carrières et la nécessité que les éventuelles interventions envisagées sur la structure du bâtiment ne mettent pas en cause sa pérennité et son intégrité.

5.4 Résumé des échanges avec la Direction de l'Urbanisme lors de la séance du 30 avril 2024

Le site d'Iéna

- Surélévation cour Khmère

La surélévation de la cour Khmère pourrait être possible par une négociation au titre d'un équipement d'intérêt collectif. Elle nécessiterait une compensation des surfaces créées mais une dérogation semble envisageable en fonction de la proportion de surface nouvelle créée, de l'analyse des contraintes de la parcelle et des enjeux patrimoniaux du site.

- Surélévation de la toiture dans le volume actuel du gabarit enveloppe

Ce projet d'intervention n'a pas appelé de remarques bloquantes de la part de la direction de l'urbanisme.

- Surélévation de la toiture au-delà du volume actuel du gabarit enveloppe

Cette surélévation pourrait être possible avec une compensation des surfaces créées mais la négociation serait délicate au regard de l'importance de ces surfaces.

- Extension au rez-de-chaussée sur l'avenue d'Iéna

Aucune extension n'est envisageable car non conforme au Plan Local d'Urbanisme puisque aucune réduction de la pleine terre, conséquence directe d'une augmentation de l'imperméabilisation des sols (qu'il s'agisse d'une terrasse ou d'un jardin couvert) n'est envisageable. Il serait néanmoins possible d'installer une terrasse extérieure.

Une étude patrimoniale est à mener pour analyser les possibilités de modification de l'espace extérieur en pleine terre et de la grille pour offrir éventuellement une extension au restaurant.

Le site d'Heidelberg

- Surélévation de la toiture

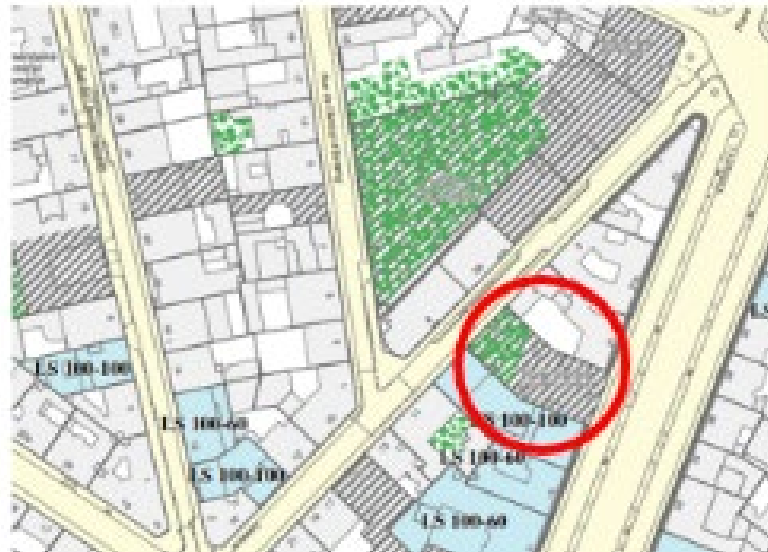
Une telle intervention est possible en théorie pour la direction de l'urbanisme mais elle reste complexe du fait du maintien nécessaire des vues des riverains sur la partie arrière (pas de surélévation sur la partie arrière) et du respect nécessaire de l'architecture du bâtiment au titre de sa protection Ville de Paris.

- Création de surfaces en sous-œuvre

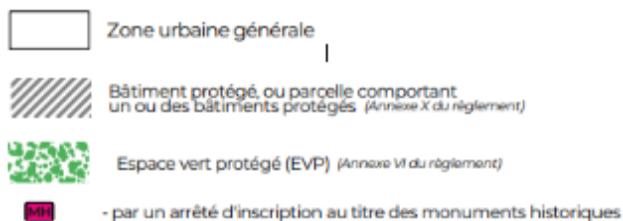
Elle nécessitera de prendre l'attache du service des carrières et une mise en regard du coût important des travaux vis-à-vis de la surface dégagée.

- Extension dans le jardin

Le jardin de l'Hôtel d'Heidelberg (représentant une superficie réglementaire de 450 m²) est classé en espace vert protégé (EVP), conformément au plan de la parcelle **16-157 D 06 - 19 avenue**



d'Iéna ci-dessous :



Le PLU interdit de construire dans un espace vert protégé (EVP), conformément aux extraits ci-après : **Espace vert protégé (article UG.13.3, UGSU.13.2.1, UV.13.4)**

*Un espace vert protégé est un ensemble paysager existant sur un ou plusieurs terrains, que le **PLU protège**, en application des articles L.151-19 et L.151-23 alinéa 1 du Code de l'urbanisme, pour son rôle dans le maintien des équilibres écologiques, sa qualité végétale ou arboricole.*

Les E.V.P. sont répertoriés dans l'annexe VII du tome 2 du présent règlement, avec l'indication de leurs superficies réglementaires.

Dans tout espace indiqué aux documents graphiques du règlement comme Espace vert protégé, Espace libre protégé*, Espace libre à végétaliser* ou Espace à libérer*, **la construction est soumise aux conditions imposées par l'article UG.13.3 du règlement.***

UG.13.3

Prescriptions localisées :

1°- Espace vert protégé (E.V.P.) :*

La prescription d'Espace vert protégé (E.V.P.) protège, en application des articles L.151-19 et L.151-23 alinéa 1 du Code de l'urbanisme, un ensemble paysager existant sur un ou plusieurs terrains, pour son rôle dans le maintien des équilibres écologiques, sa qualité végétale ou arboricole.

Les E.V.P. sont répertoriés en annexe au présent règlement, avec l'indication de leurs superficies réglementaires, totales et par terrain (voir ci-dessus)

*Les emprises végétalisées existant sur les terrains concernés sont localisées à titre indicatif sur les documents graphiques du règlement par une trame verte. **La modification de l'état d'un terrain soumis à une prescription d'E.V.P. n'est admise qu'aux conditions suivantes :***

1 - Elle restitue sur le terrain la superficie réglementaire d'E.V.P. indiquée en annexe ;

2 - Elle ne diminue pas la surface d'E.V.P. en pleine terre ;

3 - Elle maintient ou améliore l'unité générale de l'E.V.P. ;

4 - Elle maintient ou améliore la qualité de l'E.V.P. et met en valeur ses plantations, qu'elles soient conservées ou remplacées. Notamment, le réaménagement des surfaces existantes d'E.V.P. sur dalle ne doit pas conduire à diminuer l'épaisseur de terre sur la dalle ;

5 - Elle maintient l'équilibre écologique et la qualité végétale des parcelles.

Pour l'application des conditions 1 et 2 : certains éléments minéraux ou à dominante minérale peuvent être considérés comme partie intégrante de l'E.V.P. s'ils participent, par leur nature, leur caractère ou leur traitement, à l'aménagement paysager de l'espace (allées piétonnières, voies d'accès aux services de secours, éléments décoratifs, emmarchements).

De même, le revêtement de surfaces d'E.V.P. est admis s'il est nécessité par la fonction des espaces concernés (cours d'école...) et s'il ne porte pas atteinte au développement des plantations existantes. même si elles sont végétalisées, les dalles de couverture de constructions nouvelles en sous-sol, les aires de stationnement de surface, les trémies d'accès à des locaux en sous-sol, les cours anglaises et les surfaces surplombées par des ouvrages en saillie ne sont pas comptées dans la superficie de l'E.V.P.

Les arbres existants et les plantations nouvelles doivent bénéficier des conditions nécessaires à leur développement normal (choix des essences, distance aux constructions, espacement des sujets entre eux, profondeur et qualité de la terre).

La disparition ou l'altération – accidentelle ou intentionnelle – des plantations situées dans un E.V.P. ne peut en aucun cas déqualifier l'espace et l'exonérer de la prescription qui s'y applique. Il peut être imposé d'ouvrir ou de maintenir ouvert à la vue des usagers du domaine public un E.V.P. bordant la voie par une clôture de qualité adaptée à cet usage.

5.5 Démarches à envisager au stade de la programmation

Dans la phase suivante de programmation, il sera nécessaire de prendre l'attache du **département de l'histoire de l'architecture et de l'archéologie de la ville de Paris (DHAAP)** (ancienne commission du vieux Paris) pour faire valider les intentions de projet, ainsi que du **service instructeur du permis de construire** (permis qui sera délivré par l'Etat dans le cadre du présent projet).

6 ETAT PROJETE

Présentation des grandes fonctions programmatiques avec surfaces

Le préprogramme porte sur les sites Iéna et Heidelberg. Le préprogramme est réparti en 11 pôles présentant les différentes activités du projet. Les pôles dont les fonctions sont présentes sur les 2 sites sont dédoublés (accueil, administration, logistique).

A - ACCUEIL GENERAL

B - VALORISATION

C - EXPOSITIONS TEMPORAIRES

D - EXPOSITIONS PERMANENTES

E - CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE

F - ACTION CULTURELLE

G - ADMINISTRATION

H - RESERVES

I - LOGISTIQUE

J - LOGEMENT

K - CIRCULATIONS verticales et horizontales

L - ESPACES VERTS

Plusieurs données constituent encore à ce stade des variables qu'il sera nécessaire d'ajuster et consolider en phase programme, sachant qu'elles sont interdépendantes au regard des capacités limitées d'accroissement des surfaces (telles qu'esquissées dans les différents scénarios de faisabilité développés ci-après) :

- **La priorité donnée à l'accroissement des surfaces nécessaires pour les fonctions culturelles et muséographiques sur le site Iéna ;**
- **La capacité et la répartition des réserves dans les 3 sites concernés (Iéna, Heidelberg et Morangis) qui impacte, notamment, la répartition des fonctions du centre de recherche et de ressources sur Heidelberg**
- **La capacité et la répartition du pôle administratif sur Iéna, sur Heidelberg et/ou sur un site tiers,**
- **Dans une moindre mesure, le maintien, a minima provisoire, du logement sur le site Heidelberg.**

Le préprogramme tient ainsi compte de ces données dans l'expression des besoins développée ci-après et s'appuie sur des scénarios de faisabilité qui explorent plusieurs pistes, afin, notamment, de permettre l'expertise par les AMO des aspects techniques et économiques.

Pour chacun des pôles, est indiqué le site proposé pour accueillir la ou les fonctions décrites. Certaines localisations semblent évidentes, d'autres dépendront du projet qui sera développé par le maître d'œuvre.

Synthèse des principaux enjeux mis en avant par le MNAAG pour les différentes fonctions :

ACCUEIL GENERAL = amélioration des espaces d'accueil du public avec une entrée, une sortie et un accès groupes séparés

VALORISATION = amélioration du positionnement et de l'offre de restauration avec des accès sur l'extérieur (roof top/terrasse) et agrandissement de la librairie boutique.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES = création d'un plateau polyvalent de préférence sur un seul niveau

EXPOSITIONS PERMANENTES = intégration à Iéna des collections mobilier chinois et hors formats actuellement installés à l'Hôtel d'Heidelberg

ACTION CULTURELLE = amélioration de l'accueil aux espaces dédiés, action culturelle regroupée sur un plateau

ADMINISTRATION = à externaliser à Heidelberg ou un autre site pour libérer de la surface pour les expositions

CIRCULATIONS = à dimensionner en fonction des effectifs et flux envisagés

TERRASSES et ESPACES EXTERIEURS = valorisation, optimisation et amélioration des usages

Surfaces projetées

Les besoins en surfaces sont exprimés en **surfaces utiles brute (SUB)**. Ces surfaces représentent les surfaces spécifiquement dédiées à une activité, les locaux techniques et circulations mais hors emprise des murs, cloisons, poteaux, gaines.

Elles sont exprimées selon deux hypothèses pour le pôle expositions permanentes (hypothèse basse et hypothèse haute).

	désignation	SUN totale IENA et HH projetée (bas)	SUN totale IENA et HH projetée (haut)	SITE concerné
A.	ACCUEIL GENERAL	537	537	IENA
A.1	Hall d'accueil	337	337	
A.2	Vestiaires	40	40	
A.3	Toilettes	130	130	
A.4	Logistique Accueil	30	30	
B.	VALORISATION	715	715	IENA
B.1	Librairie boutique	185	185	
B.2	Restaurant offre haut de gamme	360	360	
B.3	Snacking / salon de thé	100	100	
B.4	Logistique évènement	70	70	
C.	EXPOSITIONS TEMPORAIRES	1705	1705	IENA
C.1	Salle d'exposition	1500	1500	
C.2	Espaces complémentaires	30	30	
C.3	Logistique muséographique	175	175	
D.	EXPOSITIONS PERMANENTES	5235	6035	IENA
D.1	Parcours civilisationnel	4400	5200	
D.2	Boîtes thématiques	670	670	
D.3	Espaces complémentaires	105	105	
D.4	Logistique muséographique	60	60	
E.	CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE	1448	1448	HH
E.1	Accueil	65	65	
E.2	Consultation	172	172	
E.3	Réserves	600	600	
E.4	Espaces internes CRR	381	381	
E.5	Valorisation	130	130	
E.6	Logistique	100	100	
F.	ACTION CULTURELLE	1232	1232	IENA
F.1	Espaces initiatiques	160	160	
F.2	Auditorium	667	667	
F.3	Ateliers	405	405	
G.	ADMINISTRATION	1290	1290	IENA/HH/autre
G.1	Accueil	5	165	
G.2	Direction générale	8	123	
G.3	Direction de la communication	2	43	
G.4	Direction des collections	213	213	
G.5	Direction de la programmation	10	204	
G.6	Direction d el'architecture et de la maintenance	8	153	
G.7	Direction financière et RH	7	105	
G.8	Direction accueil et surveillance	7	93	
G.9	Logistique administration	16	191	
H.	RESERVES	2505	2505	IENA
H.1	Mouvements des œuvres	90	90	
H.2	Espaces de conservation	2070	2070	
H.3	Espaces de restauration des œuvres	345	345	
I.	LOGISTIQUE	492	492	IENA
I.1	transit général	50	50	
I.2	sécurité sureté	110	110	
I.3	Exploitation maintenance du bâtiment	332	332	
J.	LOGEMENTS	115	115	HH
K.	CIRCULATIONS	1700	1700	
L.	ESPACES EXTERIEURS	pm	pm	
	LOCAUX TECHNIQUES	1000	1000	
		Iéna + HH	Iéna + HH	
		17974	18774	
		hyp basse	hyp haute	
		SUB totale projetée	SUB totale projetée	

A - ACCUEIL GENERAL

Site concerné : Iéna

Pour mémoire, la fonction d'accueil propre au site Heidelberg est détaillée dans le pôle E. Centre de recherche et de ressources.

Objectifs

en réponse à l'enjeu n°1 de porter la fréquentation à 500 000 visiteurs annuels et l'enjeu n°2 d'accessibilité au public sur l'ensemble des sites.

La fonction d'accueil est centrale et naturellement stratégique dans la vision du futur musée Guimet car elle reflète la notion de convivialité au cœur des enjeux conceptuels et de la vision globale du projet.

La problématique d'accueil concerne les flux principaux de visiteurs, avec une organisation à revoir. La hausse de la fréquentation constatée permet d'intuitionner les problématiques qui seront celles du futur musée, à la fréquentation décuplée.

Surfaces programmée du pôle accueil (nouvelles fonctions en rouge)

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale IENA projetée
A.	ACCUEIL GENERAL				537
A.1	Hall d'accueil				337
	Sas d'entrée	12	1	12	
	Sas de sortie	10	1	10	
	Hall entrée hors douane	130	1	130	
	contrôle sacs et bagages				
	contrôle sacs et bagages spécifique groupes				
	accueil / information				
	billetterie				
	Palier / hall contrôle accès	185	1	185	
A.2	Vestiaires				40
	vestiaires individuels	20	1	20	
	vestiaires groupes	20	1	20	
	vestiaires scolaires (dans les ateliers)	pm		pm	
A.3	Sanitaires				130
	Sanitaires femmes avec local entretien	6	10	60	
	Sanitaires hommes avec local entretien	6	10	60	
	Espace change bébés	2	5	10	
A.4	Logistique Accueil				30
	Stockage matériel, plans et brochure	10	1	10	
	Stockage fauteuils roulants / sièges pliants	10	1	10	
	Rangement poussettes	10	1	10	

Fréquentation (Extrait du PSC)

- Visiteurs quotidiens 2022 : 550 personnes en moyenne
- Visiteurs quotidiens 2023 : 800 personnes en moyenne avec des pics **jusqu'à 3000 visiteurs les dimanches gratuits**

- Objectif : 1 600 personnes / jours pour atteindre une jauge annuelle à 500 000 visiteurs

Prévoir des dégagements adaptés à une fréquentation simultanée pouvant être importante (une étude de flux est à prévoir).

Missions

La fonction « accueil » doit traduire l'esprit du nouveau projet : lisibilité, convivialité et attractivité sur tous les aspects :

- Entrée, signal depuis l'extérieur, sas,
- Contrôles de sécurité des personnes et des sacs,
- Accueil des publics (individuels, groupes, scolaires, personnes à besoins spécifiques), qu'ils se rendent dans les espaces muséographiques, dans l'auditorium et dans les espaces de type événementiels,
- Communication sur les offres en amont de la billetterie, orientation des publics, commune aux trois sites,
- Billetterie,
- Accueils administratif et logistique (de préférence dissociés de l'accueil du public),
- Vestiaires, consignes,
- Toilettes,
- Sortie avec sas de sortie.

Avant la visite

Repenser la signalétique urbaine et des transports en présentant l'offre du musée (y compris la boutique, le restaurant à Iéna mais aussi l'offre disponible à Heidelberg : CRR et restauration le cas échéant). Prévoir une gestion adaptée des files d'attente avec une extension sur la voie publique, ou le réinvestissement des espaces arborés (en tenant compte du plan local d'urbanisme).

Entrées / Sorties

Les flux entrants et sortants devraient être dissociés et bien identifiés.

Il est préconisé la création d'accès distincts, pour le public (entrée et sortie dissociées) et pour les personnels / prestataires / groupes (scolaires et adultes).

Dans l'idéal prévoir :

- Une entrée pour le public individuel
- Une sortie pour le public individuel
- Un accès différencié pour les groupes
- Un accès différencié pour les personnels et prestataires

Tous les accès doivent disposer d'un sas pour la gestion du climat et de la sécurité,

Sortie

Le visiteur devra être accompagné jusqu'à sa sortie dans l'espace public de la rue. Une incitation au passage par la boutique sera préférée à sa contrainte ; et certains groupes devraient avoir la possibilité de sortir du musée sans passer par cet espace, comme les groupes scolaires par exemple.

Descriptifs des sous-fonctions

A.1 Hall d'accueil

Offrir dès l'entrée des repères clairs aux visiteurs : information / billetterie / différents accès hors douane (restaurant, boutique, auditorium etc.) avec une priorité absolue donnée aux questions d'accessibilité tous publics. Il incarne la première image de l'institution, reflète ses valeurs, son ambition en matière d'offre et son niveau de qualité proposé aux publics.

A.2 Vestiaires

Permettre aux visiteurs de déposer leurs effets personnels avec une liaison aisée avec le reste de l'accueil général et services liés et activités publiques après passage à la billetterie.

Si les accès individuels et groupes sont dissociés, les vestiaires le seront également.

Le mode de gestion du vestiaire (avec personnel ou casiers) reste à définir.

L'implantation sous douane reste à confirmer.

A.3 Sanitaires

Offrir aux visiteurs les installations de confort et d'hygiène nécessaires. Liaison aisée avec le reste de l'accueil général et services liés et activités publiques.

Un bloc sanitaire spécifique au personnel sera accessible aisément depuis l'accueil.

Proposer des sanitaires à plusieurs niveaux (idéalement à tous les niveaux).

Ils seront dimensionnés en fonction des effectifs attendus et permettront d'accueillir séparément hommes et femmes ainsi qu'un espace change bébés. Ils prévoiront chacun une unité personne à mobilité réduite. Prévoir également dans chaque bloc un petit local réservé au ménage.

L'implantation sous douane reste à confirmer.

A.4 Logistique accueil

Espaces de stockage pour le matériel et la documentation liés à l'accueil (fauteuils roulants, sièges pliants, poussettes, documentation, brochures, objets trouvés...).

Site concerné : Iéna

Pour mémoire, la fonction de valorisation propre au site Heidelberg est détaillée dans le pôle E. Centre de recherche et de ressources.

Objectifs

En réponse à l'enjeu n° 4 de développement de la fonction de valorisation sur l'ensemble des sites.

Cet ensemble fonctionnel jouera un rôle important dans l'image du musée en lui permettant d'offrir aux visiteurs de nouveaux espaces et services de vente, de confort et de détente.

Cet ensemble est par ailleurs un élément majeur pour l'accroissement des recettes propres du musée.

Il comprend :

- la librairie-boutique,
- le restaurant,
- un espace de restauration snacking / salon de thé,
- la logistique événementielle

D'autre part, la privatisation est un élément important du modèle économique du musée. Il permet une source de revenus non négligeable. **Dans le cadre de cette rénovation, il s'agit de penser une optimisation des espaces privatisables.**

La première réflexion concerne **les espaces qui, habituellement dévolus à des fonctions propres, peuvent être également mis à disposition de partenaires privés ou publics pour des locations.** On pense ici en particulier aux espaces de :

- Restauration
- Jardins et terrasses
- Auditorium
- Logistique (notamment bâtementaire)
- Le parcours permanent
- Les salons de l'Hôtel Heidelberg en lien avec le jardin

Tous ces espaces (à l'exception de l'espace de restauration dans le cadre de l'actuelle concession, ce point pouvant être amené à évoluer lors du renouvellement) font aujourd'hui déjà partie de l'offre de location d'espaces proposée par le musée, tant à des clients privés qu'à des institutions publiques partenaires. L'enjeu, dans le nouveau projet, sera bien sûr de maintenir et de développer cet existant.

D'autres espaces pourraient être pensés et aménagés dans le but premier d'être mis à disposition de locations.

Surfaces programmées du pôle valorisation (nouvelles fonctions en rouge)

B.	VALORISATION				715
B.1	Librairie boutique				185
	Espace de vente	120	1	120	
	Réserves librairie	20	2	40	
	Bureau librairie	20	1	20	
	Sanitaires	5	1	5	
B.2	Restaurant offre haut de gamme				360
	Accueil	10	1	10	
	Vestiaires / toilettes	10	1	10	
	Salle de restaurant (+ terrasse)	220	1	220	
	Cuisine	80	1	80	
	Logistique (livraison, réserves, poubelles)	40	1	40	
B.3	Snacking / salon de thé	100	1	100	100
B.4	Logistique évènement				70
	Offices à répartir	30	2	60	
	Stockage du mobilier	10	1	10	

B.1 Librairie boutique

Le musée Guimet doit être identifié comme le lieu privilégié à Paris pour se procurer des produits culturels en lien avec l'Asie.

La librairie boutique fait partie de l'attractivité de l'offre du Musée dans les fonctions commerciales avec une visibilité à l'extérieur à renforcer, à l'entrée comme à la sortie.

La gestion sera en concession (aménagement de la coque et des alimentations principales dans le cadre du programme, aménagement intérieur à la charge du concessionnaire)

Missions

- Présentation des produits de vente en interaction avec les collections, les différents événements et les expositions temporaires (possibles points de vente en corner)
- Proposer des prolongements dans les espaces muséographiques (principes d'implantation et alimentation, les mobiliers étant du ressort du concessionnaire)
- Publics cibles : individuels et groupes
- Gestion des ventes
- Sécurisation des produits

Localisation et relation entre espaces

- Hors douane avec un accès libre depuis l'accueil
- Facilement identifiable depuis l'extérieur, l'entrée, sur le parcours du visiteur et sur le circuit de sortie sans être un passage obligé notamment pour les scolaires

Pour mémoire (cf pôle E. Centre de recherche et de ressources), sur le site Heidelberg, pourrait être prévu un kiosque mobile ponctuel et thématique en lien avec les événements se déroulant sur le site et possiblement couplé à une offre de restauration légère (§ B.2 et B.3 ci-après).

B.2 et B.3 Restaurant et salon de thé

A compléter/ consolider en phase programmation, à partir d'une étude de marché (à conduire par le MNAAG) sur la restauration pour affiner la jauge, les surfaces, le mode de restauration...

Objectifs

Intrinsèquement liés à la culture d'un pays donné, la gastronomie et les arts de la table sont particulièrement riches en Asie, avec des traditions culinaires fortement ancrées dans de très nombreux pays (Japon, Chine, Inde/Pakistan, Corée, mais aussi Asie du Sud-Est : Thaïlande, Vietnam, etc.). Surtout, ces cuisines ont progressivement conquis le monde au cours des dernières décennies – en témoigne la part croissante des plats asiatiques (sushis, nems, bobuns, etc.) dans le « mix » alimentaire français. Tout comme avec le thé à d'autres époques (et jusqu'à aujourd'hui !), **le goût de l'Asie passe donc aussi par ses aliments et ses saveurs, que le musée Guimet de demain ne saurait ignorer.**

Le projet « Guimet 2030 » entend donc donner à la fonction « restauration » un rôle essentiel dans l'attractivité du musée, avec quelques principes forts.

Le premier de ces principes est que tous les sites du musée doivent proposer une offre de restauration, adaptée à la spécificité et à l'identité de chaque lieu.

Sur le site de la place d'Iéna, deux offres au moins devront être déployées :

- L'une devra consister en **un restaurant disposant d'une offre de très bonne qualité, avec un service à table**. Elle doit permettre d'accueillir, dans la mesure du possible, une centaine de couverts.
- **L'autre offre de type salon de thé pouvant devenir bar en soirée par exemple sera** plus accessible, plus festive, elle sera plus ouverte à la street food asiatique, très prisée des publics jeunes. Elle doit permettre d'accueillir, dans la mesure du possible, autour de 80 à 100 personnes en places assises et sans doute

autour de 250 personnes en configuration plus festive (cocktail, soirée privatisée, etc.)

Ces deux offres pourront se déployer dans un ou plusieurs espaces du site Iéna, en intérieur et/ou en extérieur (terrasses extérieures en rez-de-chaussée ou en rooftop par exemple) selon les configurations offertes par le projet.

Les offres de restauration devront offrir un accès le plus direct possible depuis l'accueil. Elles constitueront autant d'incitations à la découverte des espaces muséaux.

Pour mémoire (cf. pôle E. Centre de recherche et de ressources), sur le site d'Heidelberg, une offre de type « salon de thé » serait appropriée

Missions

- Offres de restauration double :
 - haut de gamme bistro ou gastronomique pour une centaine de couverts
 - légère et rapide avec un tarif plus raisonnable (snacking/ restauration rapide ou salon de thé)
- A lier aux différents événements du Musée
- Offres à développer en extérieur (terrasse roof top, vues et prolongement sur l'extérieur en fonction des contraintes urbaines et patrimoniales)
- Possibilité de privatisation indépendamment des autres espaces événementiels, en dehors des horaires d'ouverture au public
- Espaces de production et espaces logistiques correctement positionnés et dimensionnés,

Localisation-relation entre espaces

- Hors douane pour garantir ainsi la possibilité d'attirer une clientèle locale, surtout dans un quartier où l'offre de restauration est comparativement faible, par rapport à d'autres secteurs de Paris
- Avec un accès libre depuis l'accueil
- Facilement identifiable depuis l'extérieur, depuis l'entrée, depuis les parcours du visiteur notamment les expositions temporaires et l'auditorium (vecteurs de fréquentation)
- Prévoir un accès logistique si possible dédié
- Une ouverture sur l'extérieur et, si possible, une possibilité d'extension de l'offre en extérieur (terrasse, jardin...).

B.4 Logistique événementielle

Il s'agit de prévoir quelques points offices et stockage de mobilier à répartir dans le musée pour alimenter les événements qui se dérouleront dans les différents espaces (accueil, expositions...).

C – EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Site concerné : Iéna

Objectifs

En réponse à l'enjeu n°1 de porter la fréquentation annuelle à 500 000 visiteurs.

Les expositions temporaires sont l'événement qui maintient la curiosité et l'attractivité tout au long de l'année.

Si l'enjeu des nouvelles galeries permanentes est de fonctionner sur une notion de renouvellement régulier d'une partie des collections présentées, **les espaces d'expositions temporaires doivent être des sortes d'extensions de la découverte de l'Asie donnée à voir dans les galeries permanentes.** Dans ce nouveau modèle, on imagine dans la panoplie des sujets d'expositions, pouvoir offrir de temps en temps une exposition temporaire basée sur la collection permanente non visible.

C'est évidemment aussi l'occasion, au-delà des thématiques attractives à concevoir, de montrer des collections venant d'ailleurs, notamment d'Asie. Ces expositions permettent ainsi de découvrir des cultures, des typologies d'œuvres non présentes dans les collections du musée Guimet.

Les formats d'expositions doivent pouvoir être variables. Si l'on considère que le musée possède aujourd'hui globalement une surface de 1 000 m² sur deux espaces, dans une vision idéale, on aurait envie d'imaginer un espace global de cette surface complètement modulable en taille et en hauteur.

Par nécessité et par conviction, le musée Guimet doit évoluer aussi sur des modèles d'expositions permettant une diversité d'offres de contenus et de taille.

Surfaces programmées du pôle expositions temporaires (nouvelles fonctions en rouge)

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale IENA projetée
C.	EXPOSITIONS TEMPORAIRES				1705
C.1	Salles d'expositions				1500
	Espace grands formats (500 à 1000 m ²)	1000	1	1000	
	Espace petits formats (300 à 500 m ²)	500	1	500	
C.2	Espaces complémentaires				30
	kiosques, corners ou pop-up stores	15	2	30	
C.3	Logistique muséographique				175
	Quai de livraison / réception	pm	1	pm	
	Espace d'accueil des convoyeurs et prestataires	20	1	20	
	Salle de constat	50	1	50	
	Salle de soclage	30	1	30	
	Salle de quarantaine	15	1	15	
	Coffre de transit	30	1	30	
	Salle de stockage gros matériel de transit	30	1	30	

C.1 EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Fréquentation

- En exploitation : Tous les publics (individuels, familles, groupes...) dans un esprit d'accessibilité à tous
- En inter-expositions : Tous les personnels en charge du montage de l'exposition liés à l'œuvre commissaires, convoyeurs, prêteurs, installateurs, encadreurs... ou aux travaux (muséographes, scénographes, peintres, techniciens...)

- Compléter le parcours permanent en offrant une approche thématique,
- Valoriser auprès des visiteurs les collections et la connaissance autour d'un sujet en lien avec le champs artistique et culturel avec une visée pédagogique
- Assurer l'accessibilité intellectuelle et physique des contenus et des espaces au plus grand nombre
- Exposer des œuvres appartenant au musée mais aussi issues de collections extérieures publiques ou privées, françaises ou étrangères
- Programmation annuelle ou pluriannuelle avec comme aujourd'hui 2 expositions grand format et 2 expositions moyen format par an.

Fonctionnement

- un unique plateau entre 800 et 1 500 m² pouvant être séparé en deux espaces distincts permettant d'offrir une continuité de la programmation tout au long de l'année
- une logistique muséographique avec de préférence un accès direct sur l'extérieur

Configuration

Il s'agit d'espaces simples et modulables pour réduire le temps de préparation des expositions. La configuration doit permettre 1 à plusieurs circuits publics en boucle.

- Espaces dédiés et adaptés à la conservation d'œuvres patrimoniales
- Permettre des modes de présentation et des parti-pris audacieux et différents de la muséographie des expositions permanentes
- Espaces flexibles tant en surface qu'en volume avec une réelle souplesse d'usage et de scénographie (un raccord aisé aux réseaux courants forts et faibles, en sol et plafond, en matière d'éclairage artificiel, de projections et de sonorisation)
- Simplicité d'utilisation (en main d'œuvre), une grande résistance en termes de maintenance (montages et démontages successifs et réguliers)
- Equipement muséographique réutilisable
- La liaison avec la logistique muséographique devra être la plus simple possible
- Des liens physiques entre les espaces d'expositions temporaires et le parcours permanent sont à étudier
- Les espaces doivent pouvoir être facilement clos pour les périodes de montage sans que cela soit trop perceptible par le public (acoustique à soigner). Ils doivent pouvoir être sécurisés, surveillés et sous alarme avec possibilité de mise en mode « coffre ».

Les espaces dédiés aux expositions temporaires devront permettre d'envisager par exemple l'installation de :

- Contre-cloisons sur les murs périphériques,
- Cimaies mobiles scénographiques réutilisables et facile à peindre permettant de fixer des œuvres lourdes avec système de fixation simple
- Grill avec pont scénographique mobile et motorisé pour accrocher des œuvres, des luminaires...
- Eclairage muséographique.
- Vitrines climatiques selon scénario climatique.

Les équipements restent à préciser.

Le circuit des collections sera à étudier et la liaison avec la logistique muséographique devra être la plus simple possible.

Des liens physiques entre les espaces d'expositions temporaires et le parcours permanent sont à étudier.

Caractéristiques techniques - dimensionnement

▪ Élément dimensionnant

Prévoir une importante hauteur sous-plafond et un accès par échafaudage, nacelle et moyen de levage type portique.

La hauteur sous plafond utile à prévoir est de l'ordre de 4 à 5 mètres.

Le gabarit actuel du monte-charge est de h 235 x l 130 x p 360 ; ces dimensions actuelles seront à agrandir, les dimensions optimales restant à définir au stade du programme. Tous les circuits et les différents accès (portes) doivent reprendre ces dimensions.

- **Contrôle climatique**

En termes de contrôle climatique, pour respecter les normes internationales de conservation préventive, il peut être recommandé un traitement d'air qui vise :

- 18 - 21°C
- 45 - 55% HR

avec des principes de variation journalière lente et de faible amplitude qui ne doivent pas excéder +/- 2,5 % d'HR et +/- 2 °C.

La maîtrise de l'éclairage naturel des espaces accueillant des œuvres sera également à étudier dans le respect des normes de conservation préventive liées aux œuvres d'art. Des apports directs d'éclairage naturel dans les modules sont à intégrer mais ces ouvertures doivent être traitées avec des films anti UV et IR, films de contrôle solaire et un système d'occultation prévu pour une maîtrise complète de la luminosité au gré des besoins (système esthétique d'occultation, simple de fonctionnement, indépendance de fonctionnement des occultations pour chaque ouverture, maintenance aisée et matériaux non salissants).

Localisation-relation entre espaces

Signalétique dès l'extérieur pour créer un appel depuis l'espace urbain.
Accès direct depuis l'accueil, sous douane bien distinct des expositions permanentes.

Il est souhaité que les expositions temporaires soient installées de préférence au même niveau fonctionnel que les galeries permanentes et qu'il(s) soi(en)t liés au parcours.

La boutique doit être facilement accessible à la sortie des expositions.

C.2 ESPACES COMPLEMENTAIRES

- **Kiosques, corners ou pop-up stores**

Comme indiqué dans le pôle librairie boutique, des petits kiosques de vente mobile pourront aussi compléter l'offre de vente à l'entrée et à la sortie du musée pour proposer une offre plus ciblée.

Logistique de proximité pour les expositions

Implantés à proximité des espaces d'expositions, il s'agit d'un ou plusieurs locaux permettant le stockage du matériel d'expositions (pendant le montage des expositions ou pour la maintenance). Ce ou ces locaux peuvent aussi être aménagés en petit atelier, permettant l'adaptation de mobiliers d'exposition et de rangement, des assemblages, etc. Ces espaces doivent aussi permettre le stockage au moins partiel des caisses vides correspondant aux objets en cours d'exposition.

Les circulations de poussière doivent être contrôlées et la ventilation doit être distincte du système de ventilation général. Il est nécessaire de renforcer les mesures de protection contre l'incendie dans cet espace.

C.3 LOGISTIQUE MUSEOGRAPHIQUE

La logistique muséographique est au cœur du système muséal en ce qu'elle est relative à tous les espaces d'accueil et de travail sur les œuvres. Elle concerne autant les collections du musée Guimet que les prêts ou dépôts extérieurs.

Elle est destinée aux expositions qu'elles soient permanentes ou temporaires.

Objectifs

Il s'agit de mettre à disposition des espaces d'échanges, de dialogues, d'interactions entre le musée et ses partenaires divers (prêteurs, experts, chercheurs, restaurateurs, installateurs, transporteurs, etc.) autour des œuvres sous la forme d'espaces vastes et modulables. Dans cette sorte d'« atelier », au sens noble du terme, il sera possible de présenter une œuvre extraite des réserves ou des galeries permanentes ou temporaires, pour un constat d'état, un devis de restauration ou une étude d'expert. Cet espace sera évidemment sécurisé, et disposera de tous les dispositifs utiles à sa fonction

(mobilier, éclairage, etc.). La qualité et le confort qui seront réservés à cet espace seront autant de marqueurs de l'image de marque du musée auprès de ses partenaires.

Des mutualisations seront possibles entre les besoins du service de la régie des collections (restauration, conditionnement, etc.) et ceux du service des expositions temporaires (constats d'état, prêts, etc.).

Missions

Les espaces de logistique muséographique sont des espaces de travail sur les œuvres lors de leur mise en mouvement (mouvement d'œuvres entrant ou sortant et travail sur les œuvres) pour des prêts, des acquisitions, de la restauration, de l'encadrement ou du soclage...

Ils concernent aussi bien les collections de Guimet que des prêts ou dépôts extérieurs accueillis par le musée en ses murs.

Les utilisateurs de ces espaces sont, en interne : le pôle régie, le pôle expositions et les responsables des collections, en externe : les prestataires et partenaires intervenants sur les collections : restaurateurs, encadreurs, installateurs, commissaires, convoyeurs.

A ce titre les espaces muséographiques sont une vitrine du musée auprès de ces professionnels et partenaires du patrimoine.

Fonctionnement/configuration :

▪ Généralités

- **Circuits et monte-charge** : dimensions optimales à définir en phase programme (dimensions actuelles : h 235 x l 130 x p 360)
- Le circuit entre l'extérieur et les espaces muséographiques doit être conçu de façon à pouvoir acheminer œuvres et matériels pondéreux et volumineux tout au long du trajet.
- Tous les espaces dans lesquels transitent les œuvres doivent être sécurisé, dans un climat contrôlé et hors poussière.
- La hauteur sous plafond doit être d'environ 3 mètres utile.
- Stockage muséographique à proximité des salles d'exposition.

▪ Quai de livraison

Accès par un quai de livraison et de déchargement dédié à tous les espaces d'expositions (permanentes et temporaires). Permet le déchargement à sec des œuvres et du matériel. Espace contrôlé par le PC sécurité et la surveillance.

L'aire de livraison est de préférence directement reliée aux espaces de stockage et de répartition des livraisons. Elle est dimensionnée pour permettre une manipulation aisée des déchargements. Elle permet aux camions de transports des œuvres de se positionner idéalement au plus près des espaces d'accès au bâtiment et de transit et déballage, de plain-pied avec des espaces de stockage et en liaison par l'ascenseur monte-charges aux différents niveaux de l'établissement.

La zone de déchargement doit être sécurisée.

▪ Espace d'accueil des convoyeurs et prestataires

Accueil des convoyeurs et prestataires pouvant être couplé aux espaces de constats des œuvres et aux espaces de travail sur les collections.

Prévoir à proximité des toilettes et un espace de repos avec machine à café.

▪ Salle de constat d'état

Espace de travail dimensionné pour 6 personnes utilisé à l'arrivée des œuvres pour l'ouverture des caisses, le déballage et le constat d'état puis au départ des œuvres avec le constat d'état de retour et remballage des œuvres.

Accès facile depuis le quai de déchargement et proximité des salles de soclage et d'expositions.

Les œuvres arrivent en caisses. Le stockage des œuvres, même en caisse avant déballage ou pendant la phase d'« acclimatation », doit se faire dans un local aux conditions climatiques contrôlées. Il est préférable que ce stockage se fasse à proximité du lieu de déchargement plutôt qu'à proximité des espaces d'exposition

L'emballage et le déballage concernent les opérations nécessaires à la protection des œuvres durant leur déplacement, leur transport, et pour leur rangement. Un espace dévolu à l'emballage et au déballage doit être fonctionnel et réunir tous les moyens techniques pour l'emballage et le déballage.

Le mouvement des œuvres dès leur arrivée dans l'établissement nécessite des équipements et matériels qu'il convient de stocker (tables de travail et chariots).

Espace équipé de grandes tables mobiles, assises, lampes de constat, armoires sécurisées mobiles pouvant accueillir des grandes caisses. Poste de travail avec imprimantes.

▪ **Salle de soclage**

Espace de travail pour 5 personnes accueillant des activités « sales » de soudure et de petite menuiserie produisant de la poussière.

Équipement : grandes tables mobiles, extractions d'air, point d'eau, armoires mobiles sécurisées, poste de soudure, gaz...

A prévoir à proximité de la salle de constat et des espaces d'expositions temporaires.

▪ **Salle de quarantaine**

La mise en quarantaine consiste à isoler et à observer des œuvres afin de détecter d'éventuels signes de contamination par des organismes nuisibles. Un espace dévolu doit être situé à proximité de l'arrivée des œuvres afin d'éviter toute contamination. L'espace doit être bien ventilé et nettoyé après utilisation.

La ventilation de cet espace doit être distincte du système de ventilation général. Il convient que tout matériel ou œuvre infesté soit traité avant d'être ramené dans un espace de rangement.

▪ **Coffre de transit**

Espace de stockage sécurisé et temporaires de caisses et d'œuvres en transit en attente de transfert dans les salles. Ce local doit pouvoir accueillir des caisses pleines en cours d'acclimatation ainsi que des racks ou étagère pour des œuvres après déballage

Les exigences de sécurité et de sûreté y sont renforcées.

Le climat sera contrôlé en cas d'œuvres originales (selon scénario climatique).

▪ **Salle de stockage du matériel de transit**

Les équipements et matériaux utilisés pour l'emballage des œuvres, leur protection, leur manutention et leur transport sont entreposés dans un local spécifique, accessible uniquement par l'espace de transit. Ils doivent être acclimatés avant emballage aux conditions de température et d'humidité relative des biens culturels à emballer.

Les exigences de sécurité y sont renforcées car les matériaux d'emballage (carton, bois, matériaux synthétiques, par exemple) peuvent représenter un risque accru d'incendie ou de contamination. Aucun bien culturel ne doit y entrer.

D – EXPOSITIONS PERMANENTES

Site concerné : Iéna

Objectifs

En réponse à l'enjeu n°1 de porter la fréquentation annuelle à 500 000 visiteurs.

Ci-dessous est présenté un extrait du PSC, donné en annexe, dans lequel sont détaillés les enjeux du parcours permanent et le programme muséographique qui n'est que partiellement traité dans ce document.

La rénovation menée à la fin des années 1990 dans le bâtiment Iéna du musée Guimet a permis une réelle modernisation du site. Le musée a alors été doté d'un espace d'exposition temporaire, la circulation du parcours a été fluidifiée en créant des circulations verticales (escalier et deux ascenseurs). Le projet conçu par les architectes de cette rénovation, Henri et Bruno Gaudin, symbolise cet apport incontestable de cette dernière grande modernisation du musée avec les escaliers qui donnent des perspectives ouvertes entre les étages et les espaces des collections permanentes. **Cette vision reste un atout à conserver pour donner à voir de cette implantation stratégique les différents niveaux et perspectives vers les galeries.**

Surfaces programmées du pôle expositions permanentes (nouvelles fonctions en rouge)

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale IENA basse projetée	SU	nb	SUN	SUN totale IENA haute projetée
D.	EXPOSITIONS PERMANENTES				5235				6035
D.1	Parcours civilisationnel				4400				5200
	GALERIE BOUDDHIQUE								
	INDE								
	ASIE DU SUD EST								
	MONDE HIMALAYEN								
	AFGHANISTAN - PAKISTAN								
	CHINE HISTORIQUE								
	ASIE CENTRALE								
	CHINE								
	JAPON								
	COREE								
D.2	Boîtes thématiques				670				670
	EMILE GUIMET A L'ORIGINE DU MUSEE	430	1	430		430	1	430	
	L'ECRIT ET L'IMAGE	120	1	120		120	1	120	
	ART MODERNE ET CONTEMPORAIN	120	1	120		120	1	120	
D.3	Espaces complémentaires				105				105
	Zone de pause, repos, détente	15	3	45		15	3	45	
	kiosques	20	3	60		20	3	60	
D.4	Logistique muséographique				60				60
	Quai de livraison / réception	pm	1	pm		pm	1	pm	
	Atelier de restauration	30	1	30		30	1	30	
	Atelier photographie	30	1	30		30	1	30	

Les besoins de surface des expositions permanentes sont exprimés à ce stade sous forme d'une fourchette (haute et basse) qui nécessitera d'être consolidée au stade du programme.

Synthèse des enjeux

- Fidéliser les visiteurs par un maintien de l'attractivité en proposant des galeries permanentes jouant sur un fort pourcentage de renouvellement.
- Offrir un parcours de visite permettant d'intégrer davantage les espaces temporaires dans le parcours permanent. Cela suppose aussi une programmation complémentaire et cohérente entre l'Asie que l'on donne à voir dans les espaces permanents et celle que l'on donne à voir dans les espaces temporaires.

- Refondre le parcours permanent pour offrir un discours bien identifié sur les arts et les civilisations de l'Asie et donner envie de revenir régulièrement pour découvrir des propositions renouvelées de collections et de récits.
- Favoriser les échanges, un travail collégial des équipes du musée permettant de mieux libérer le parcours général des collections du découpage administratif des différentes sections du musée.

Ce nouveau parcours permettra par sections de

- repérer les chefs d'œuvres, en proposant un parcours rapide des collections ;
- approfondir une découverte de l'histoire de l'art asiatique dans ses variantes chronologiques et/ou thématiques. Cette partie sera l'enjeu de rotations régulières annuelles ou semestrielles pour fidéliser le public ;
- ressentir l'usage sacré, rituel, décoratif, historique de certains ensembles d'œuvres par des period rooms (temple, palais, salles de rituels, grottes de Dunhuang, ...) ;
- comprendre des pratiques culturelles ou artistiques transrégionales en ponctuant le parcours d'espaces tampons permettant une médiation forte.

A cela, un parti-pris important est ajouté ; il s'agit de l'évocation du père fondateur « Emile Guimet à l'origine du musée »

Mode de présentation des œuvres

LES GALERIES TYPES

Une présentation des œuvres peut être organisée de manière chronologique au sein de territoires clairement identifiés, préférablement par le nom moderne des pays concernés. Il est souhaité que le parcours à l'intérieur de ces espaces et la manière dont les œuvres y seront présentées permettent au public de mieux comprendre les articulations entre les grandes périodes, les sites majeurs ou les thèmes évoqués dans ces galeries.

Il conviendra que la scénographie mette en exergue les chefs-d'œuvre particulièrement signifiants et que l'association des œuvres secondaires qui leur sont liées se fasse de manière plus claire. Le visiteur doit comprendre d'emblée, par l'espace réservé autour du chef-d'œuvre, par sa mise en valeur scénographique et la présence d'une médiation adaptée, qu'il est le chef de file d'un ensemble cohérent au sein duquel s'articulent les pièces secondaires. De même, il conviendra qu'un traitement adapté de leur présentation permette au visiteur de comprendre leur rôle distinct de celui du chef-d'œuvre. Pièces de série, fragments archéologiques, éléments architecturaux devront être exposés sous forme d'ensembles plus denses qu'aujourd'hui, en jouant, quand cela est possible, sur une certaine accumulation offrant, au scénographe, la possibilité de proposer des solutions architecturales plus variées et plus contrastées qu'aujourd'hui.

Dans ces galeries, enfin, est envisagé la **possibilité d'insérer de petites sections où la présentation des œuvres serait organisée dans l'esprit d'une « period room »**, ou à tout le moins dans une volonté de meilleure contextualisation, d'évocation des rapports que les œuvres peuvent avoir dans un contexte particulier (bureau de lettré chinois, temple bouddhique vietnamien, sanctuaire de la religion populaire chinoise, ...).

LES BOITES THEMATIQUES

Le second principe s'inscrit dans la volonté de l'établissement de **répondre aux grandes questions de civilisation qui interpellent toujours davantage le visiteur du XX^e siècle** : contacts entre les grandes civilisations, jeux d'influence, diffusion des savoirs et des techniques, histoire des collections,...

Il s'agira de faire alterner les « galeries types » avec des espaces un peu plus contraints et plus denses dans lesquels les œuvres, moins nombreuses, seraient choisies moins en fonction de leur qualité intrinsèque que pour les éléments civilisationnels qu'elles permettraient d'illustrer, en lien étroit avec une médiation multiforme nettement plus développée, faisant appel à des technologies

diverses. Dans l'état actuel de la réflexion, ces espaces ont été dénommés « boîtes thématiques ». Ces « boîtes » jalonnent tout le parcours et **devraient idéalement être placées dans les zones de transition entre une « galerie type » et une autre**, de manière à proposer un parcours plus dynamique et mieux adapté aux attentes du public.

LES DIFFERENTS ENSEMBLES DU PARCOURS (voir PSC pages 10 à 20)

Le circuit est composé de différentes sections réparties en 2 ensembles :

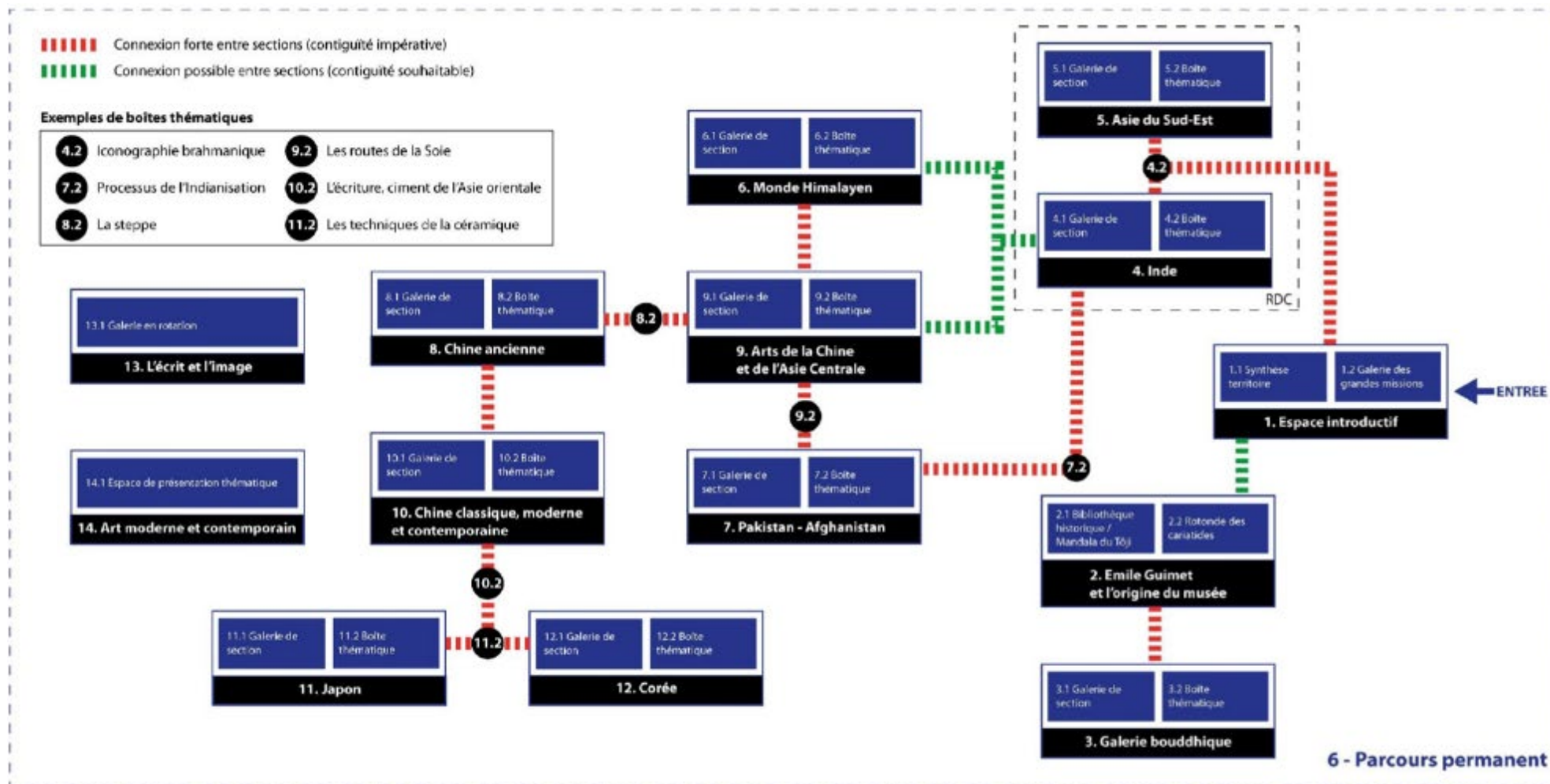
1/ Parcours civilisationnel

- Inde, civilisation mère de l'Asie
- Asie du Sud Est
- Monde Himalayen
- Pakistan – Afghanistan
- Chine ancienne
- Arts de la Chine et de l'Asie Centrale
- Chine classique, moderne et contemporaine
- Japon
- Corée

2/ Galeries thématiques

- Emile Guimet et l'origine du musée pour évoquer le père fondateur
- Galerie Bouddhique -> le bouddhisme : fil rouge du musée
- L'écrit et l'image -> galerie thématique en rotation
- Art moderne et contemporain -> espace de présentation thématique

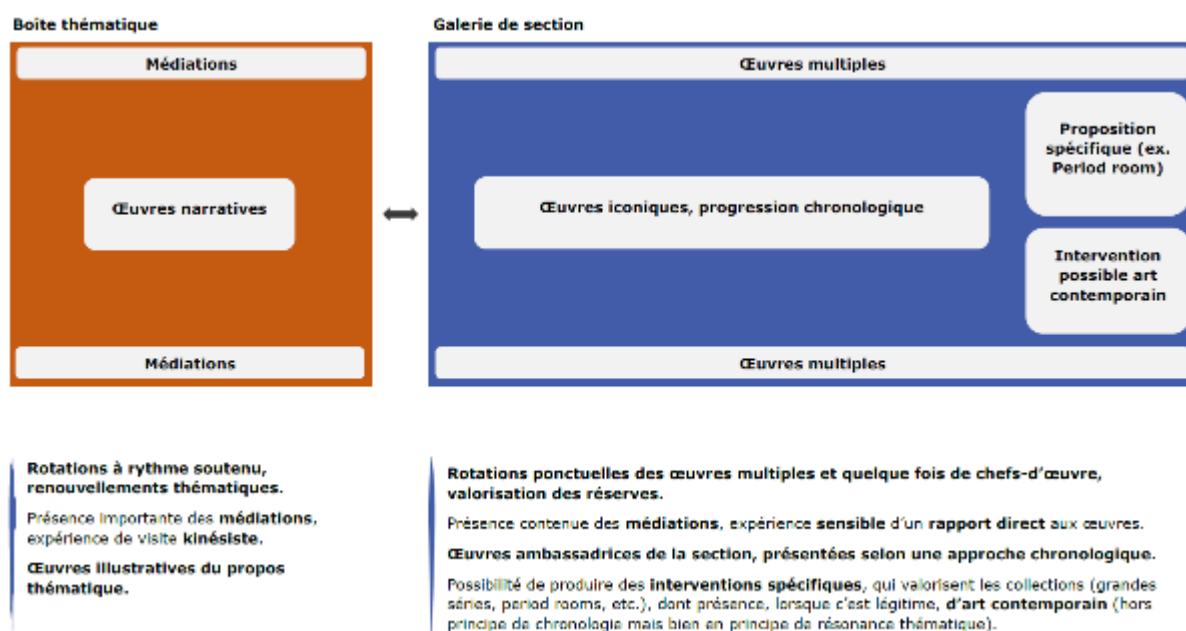
CIRCUIT PARCOURS PERMANENT (schéma page 43 du PSC)



Le circuit est composé de 13 sections

1. Emile Guimet et l'origine du musée
2. Galerie Bouddhique
3. Inde
4. Asie du Sud Est
5. Monde Himalayen
6. Pakistan – Afghanistan
7. Chine ancienne
8. Arts de la Chine et de l'Asie Centrale
9. Chine classique, moderne et contemporaine
10. Japon
11. Corée
12. L'écrit et l'image
13. Art moderne et contemporain

dont certaines sont composées de galeries de section et de boîtes thématiques



D.1 PARCOURS CIVILISATIONNEL

INDE (pages 65 à 66 du PSC)

Objectifs

Appréhender l'Inde dès l'entrée du musée, afin de mieux affirmer son rôle essentiel dans la diffusion des éléments civilisationnels qui ont irrigué l'ensemble de l'Asie au cours de son histoire et dont les collections du musée Guimet témoignent avec éclat.

Neuf ensembles composent le parcours de présentation.

1. les collections archéologiques liées à la civilisation de l'Indus et au-delà, centrées sur un sarcophage plus tardif mais qui témoigne de certaines traditions funéraires de l'Inde pré hindoue

Les ensembles de statuaire et de décor architectural hindou et bouddhique qui se déclinent de manière chronologique ainsi qu'en fonction des sites majeurs représentés dans les collections du musée Guimet :

2. œuvres d'art Shunga,
3. œuvres d'art Kushana,
4. œuvres d'art Amaravati,
5. œuvres d'art Gupta,
6. art médiéval de l'Inde du Nord,
7. œuvres d'art de tradition Pala-Sena et kashmiri,

8. œuvres d'art médiéval de l'Inde du Sud, bronzes dravidiens
9. un ensemble consacré à l'art des cours royales de l'Inde, dissocié du reste dans le parcours inauguré en 2001, devra immanquablement s'inscrire dans la continuité immédiate des scansions évoquées ci-dessus afin de créer un véritable ensemble indien. Centré autour d'un impressionnant palanquin, cet espace fera la part belle aux rotations d'œuvres graphiques (miniatures indiennes) et textiles.

Enfin, pour l'art Kushana la présentation d'une œuvre « Afghanistan-Pakistan » dans les espaces de l'Inde consacrés à l'art Kushana de Mathura permettra de rappeler au visiteur que, dans ce moment précis de l'histoire de l'Inde, cet empire a dominé de vastes territoires allant du Nord de l'Inde actuelle au Pakistan et à l'Afghanistan.

Boîtes thématiques « monde indien »

Entre les « galeries types » Inde, Asie du Sud-Est, Pakistan-Afghanistan et/ou monde himalayen, deux « boîtes thématiques » permettront d'assurer la transition entre ces « territoires ».

La première est consacrée à l'iconographie brahmanique. Illustrée par des sculptures sur bois figurant jadis sur un char hindou de procession, associées à un modèle en réduction – mais de grande taille –, d'un char de ce type, cet espace donnera au visiteur des clés fondamentales lui permettant d'appréhender la richesse et la multiplicité du panthéon des divinités brahmaniques ainsi que quelques aspects des modalités culturelles toujours présentes dans l'Inde d'aujourd'hui.

La seconde mettra en avant les modalités qui ont présidé à la diffusion des langues et des écritures de l'Inde ancienne vers le reste de l'Asie, véhiculant ainsi bien des aspects des fondements de la civilisation indienne, parmi lesquels on insistera sur les religions (hindouisme, bouddhisme) et la littérature (Ramayana et Mahabharata).

ASIE DU SUD EST (pages 67 à 69 du PSC)

Objectifs

Asie du Sud-Est reste en connexion étroite avec l'Inde. Pour des raisons de clarté et en cohérence avec la notion de « territoires » conservée à l'échelle de l'établissement, la section Asie du Sud-Est du musée Guimet conserve en outre son sous-sectionnement « Cambodge-Thaïlande-Birmanie-Indonésie-Vietnam-Vietnam/Champa » qui reste la manière la plus pertinente de sa présentation au public.

Pour le Cambodge, deux changements majeurs s'imposeront toutefois. Le premier concerne la volonté de présenter davantage de moulages en bas-relief en lien avec les collections.

Contrairement à la situation actuelle, il conviendra de mieux associer ces moulages avec la période ayant vu la réalisation des originaux, à savoir la section 4 de l'Asie du Sud-Est, « Art khmer angkorien, fin XII-XIIIe siècle ». La très grande taille de ces collections de moulages (partie supérieure de la tour du Bayon, H. 315cm-L.380cm-P.345 cm, porte des entrées occidentales d'Angkor Vat, H.570 cm-L.530 cm) ainsi que des œuvres originales qui leur seraient associées (dvarapala du Preah Thkol, H.263 cm, lion cabré de Preah Khan, H.194...) imposent probablement de les présenter dans la cour khmère (salle 305). Cela nécessitera une modification de la présentation chronologique actuelle, les sections 1 à 3 (art khmer préangkorien, et début de l'art angkorien) étant placées dans un espace nécessairement adjacent de la cour khmère et, dans la mesure du possible, en connexion avec l'Inde et avec une sinon deux des boîtes thématiques du monde indien. Le Cambodge fera aussi la part belle aux arts de la danse, du théâtre et du théâtre d'ombre en présentant des collections par rotation.

En second, deux présentations type « *period room* » sont envisageables dans ces espaces : l'évocation d'un autel bouddhique cambodgien et la réunion d'un panthéon bouddhique vietnamien.

MONDE HIMALAYEN (pages 70 à 74 du PSC)

Objectifs

Le monde himalayen doit être si possible en relation étroite avec l'Inde, d'une part et la Chine/Asie centrale d'autre part.

La galerie « Monde himalayen » se subdivise en deux grands ensembles

- « Népal », d'une part,
- « Tibet et sa sphère d'influence », de l'autre.

L'organisation d'ensemble sera fondée sur des groupements iconographiques : bouddhisme, d'une part, hindouisme, de l'autre.

Au sein de ces groupes, il sera bon de concevoir le parcours en prenant en compte la date des œuvres présentées. Seront ainsi présentées, préférentiellement dans des vitrines individuelles pour les sculptures et les objets rituels et votifs, diverses œuvres relevant des domaines suivants : statuaire hindoue et bouddhique, peinture et art du livre bouddhique et hindou, objets rituels et votifs.

Pour la partie « Tibet et sa sphère d'influence », les œuvres seront à regrouper en 6 ensembles thématiques et non chronologiques :

- les sources de l'art tibétain,
- l'art classique du Tibet,
- style et iconographie,
- les divinités féminines,
- la théocratie tibétaine,
- les manuscrits tibétains, art et rituels.

La possibilité d'une présentation type « *period room* » d'un ensemble culturel tibétain est envisagée afin d'évoquer le rapport que ces œuvres entretiennent les unes avec les autres dans un contexte rituel (autel à divinités, mobilier destiné à recevoir les offrandes et objets de culte, ...).

PAKISTAN – AFGHANISTAN (pages 75 à 77 du PSC)

Objectifs

En lien tout autant avec l'Inde qu'avec la Chine/Asie centrale, dont il conviendra d'explicitier les relations, cette section apparaît comme un carrefour d'échanges entre ces régions et un important lieu de diffusion du bouddhisme sous une forme en outre enrichie des apports locaux, imprégnés d'influence gréco-romaine.

A l'exception de la section 1, consacrée à Mundigak, un comptoir afghan des prolongements de la Civilisation de l'Indus, la présentation des œuvres s'organise non pas de manière chronologique mais en fonction des sites majeurs de ces régions dont le musée possède des vestiges archéologiques. :

- statuaire et bas-reliefs de schiste du Gandhara (avec un renvoi fait vers l'Inde contemporaine des Kushana),
- les bas-reliefs de schiste et les décors de stuc des monastères de Hadda (Bagh Gaï, Chakhil Ghoundi, Tapa-i Kafariha) et les stupa de ce site,
- le trésor de Begram,
- les monastères de la région de Kaboul (Shotorak et Kharatsha), Fandukistan, Bamiyan et Kakrak, ces trois derniers sites en lien plus étroit, si possible, avec la Chine/Asie centrale.

Outre la copie de peintures murales de Bamiyan et Kakrak, est envisagé la possibilité de présenter en permanence l'œuvre contemporaine de Pascal Convert, la falaise de Bamiyan (H.160 cm-L.16,5 m).

Le trésor de Begram devra bénéficier d'une scénographie particulière évoquant la notion de cache, de trésor et mettant en valeur la finesse et la préciosité des œuvres exposées.

CHINE ANCIENNE (pages 78 à 81 du PSC)

Objectifs

Le parti pris adopté est d'évoquer l'évolution des traditions funéraires, reflet de la pensée du temps dans la Chine ancienne. Chronologique, la présentation permettra d'évoquer les grandes étapes de ces rituels : l'organisation des rites funéraires dans les cultures néolithique, le

culte aux ancêtres et le chamanisme (cultures néolithiques et dynasties Shang et Zhou Occidentaux jusqu'à 850 av. J.-C. environ), le culte rendu au Ciel (Zhou de l'Est jusqu'au début du Ve siècle av. J.-C. environ), les Royaumes Combattants et la richesse et la variété des traditions funéraires (du Ve au début du IIe siècle av. J.-C. environ), la tombe, substitut du monde des vivants (dynasties Qin Han et Xin, IIIe siècle av. J.-C. – Ier siècle apr. J.-C.), les rituels funéraires des Han de l'Est à la période des Trois Royaumes et Six dynasties (I-VIe siècle apr. J.-C.).

Boîtes thématiques « monde chinois »

Entre la Chine ancienne et la Chine/Asie centrale, une boîte thématique sera consacrée aux **cultures de la steppe** et au rôle très important que ces territoires et les peuples nomades qui y séjournèrent, ont joué, à travers toute l'Asie septentrionale, dans la diffusion des savoirs et des techniques. Peu d'œuvres peuvent y être associées. En revanche, **une médiation multiforme bien adaptée, faisant appel à des technologies diverses, permettra d'évoquer l'immensité de ces territoires, la spécificité de ces populations nomades et les échanges qu'elles ont permis.**

Une seconde « boîte thématique » sera consacrée à l'écriture chinoise, la spécificité des sinogrammes, leur usage inchangé depuis leur naissance, vers 1300 avant notre ère, jusqu'à nos jours et surtout au rôle qu'ils ont joué, dans l'Asie orientale, dans la diffusion de la langue classique et de tous les éléments caractéristiques de la civilisation chinoise vers la Corée, le Japon, le Vietnam. Elle peut être insérée entre la Chine, la Corée et le Japon.

Une troisième « boîte thématique » s'intéresse à la spécificité de l'art de la céramique que la Chine a su porter à son plus haut niveau. La mise en œuvre technique, les fours, les principes généraux de la cuisson ou de la mise en forme des pièces seront évoqués, tout autant que la diffusion de ces techniques vers les autres pays de l'Asie orientale (Corée Japon) et de l'Asie du Sud-Est (Vietnam, Thaïlande). Elle pourra prendre place entre la Chine, la Corée et le Japon.

ARTS DE LA CHINE ET DE L'ASIE CENTRALE (pages 82 à 84 du PSC)

Objectifs

Cette section, dans la continuité de la Chine ancienne, placée après la boîte thématique consacrée à la steppe, **présente**

- **dans un premier espace, le morcellement de la Chine au IIIe siècle et l'essor de royaumes distincts dont beaucoup sont à l'écoute de l'Asie centrale et favorisent le bouddhisme.** La poursuite des traditions funéraires, en dépit du contexte bouddhique, est évoqué par des œuvres reflétant la société de l'époque. Les dynasties du Nord et du Sud, puis les Wei du Nord
- un second espace sera consacré à l'art bouddhique des dynasties Qi du Nord, Zhou du Nord et Sui (mi VIe – début VIIe siècle)
- les petits bronzes de dévotion privés de période Zhou du nord, Sui et / ou Tang pourraient être présentés dans un espace évoquant un lieu intime ou un écrin
- en parallèle, un espace consacré à l'Asie centrale (III-VIIIe siècles) pourrait être associé à la présentation de l'art bouddhique des dynasties Qi du Nord, Zhou du Nord et Sui (site de Toumshouq)
- les collections de sculptures et de peintures de Dunhuang rapportées par Paul Pelliot devront bénéficier d'un traitement particulier. Cet ensemble exceptionnel, émanant des contrées occidentales de l'Asie centrale devrait être situé au point de rencontre avec le monde chinois des Sui, l'Asie centrale et, si possible, le monde tibétain. Il pourrait déboucher sur l'espace consacré à la Chine des Tang
- la période Tang devrait pouvoir bénéficier d'un espace commun permettant d'évoquer à la fois, l'apogée du bouddhisme mais aussi l'effervescence des innovations dans le domaine de la céramique et de l'orfèvrerie en lien avec les influences de l'Asie centrale et de la Perse sassanide
- enfin, un dernier espace, plus intime / écrin, devrait être consacré à l'art bouddhique de la Chine des Cinq Dynasties, des Song, des Liao et des Jin (Xe-mi XIIIe siècle) avec une niche dévolue à l'art du Yunnan.

CHINE CLASSIQUE, MODERNE ET CONTEMPORAINE (pages 85 à 87 du PSC)

Objectifs

Cette troisième scansion de la présentation des arts de la Chine au musée Guimet sera introduite par une « boîte thématique » consacrée aux techniques de mise en œuvre de la céramique et leur influence dans les pays voisins.

Du fait de l'extrême richesse des collections de céramique chinoise du Musée Guimet (qui procèdent pour l'essentiel des collections Ernest Grandidier et Michel Calmann), les collections se prêtent particulièrement à un parcours qui aborde les grandes étapes de l'évolution des techniques et décors de la céramique chinoise.

Le parcours s'articule en deux temps

- de l'époque Tang à celle des Song, tout d'abord, avec la mise au point de la porcelaine et le développement de productions essentiellement monochromes (blanches, noires et céladon)
- un second temps sera dédié au développement de la porcelaine à décor polychrome (sous et sur couverte), depuis la période Yuan (XIV^e siècle) et jusqu'à l'effondrement de la dynastie des Qing (1911)

Ce parcours chronologique sera complété par un parcours thématique dans lequel seront abordés divers thèmes essentiels de la culture chinoise traditionnelle qui ont profondément imprégné la production matérielle du pays

- la figure impériale et l'iconographie qui lui est associée, dans une première partie,
- l'idéal du monde lettré, dans une deuxième, permettant d'évoquer, notamment, le rapport spécifique que l'homme entretient avec la nature dans ce contexte.

Pour ces deux parties, des œuvres en rotation (textiles, art graphique) seront présentées.

A ces grands thèmes s'ajouteront des sujets plus ponctuels, comme l'importance des souhaits de bon augure dans l'iconographie du mobilier et des objets d'art. Une petite section consacrée à l'iconographie religieuse taoïste et confucéenne pourrait être enrichie **d'une « period room » évoquant un sanctuaire complet** consacré à la religion populaire syncrétique (fonds Johann Jakob Maria de Groot). Parmi ces thématiques, on évoquera encore l'architecture ou les productions destinées à l'exportation. Ce dernier thème devrait bénéficier d'un traitement particulier permettant de faire le lien avec les produits d'exportation du Japon et du Vietnam vers le Moyen-Orient et l'Occident.

Il est à noter que certaines pièces de mobilier chinois comme les armoires à deux corps (surmontées d'un coffre), de même que les grands paravents dits « de Coromandel » (qui mesurent + de 3m de haut) exigent une hauteur sous plafond importante.

JAPON (pages 88 à 90 du PSC)

Objectifs

Cette section est, dans son état actuel, amputée de trois espaces qui lui avaient été dévolus dans la rénovation de 2001 :

- une galerie consacrée aux paravents,
- une deuxième présentant des estampes (les deux collections en rotation, salles 602 et 603) et
- un troisième plus vaste ensemble réunissant les collections bouddhiques japonaises d'Emile Guimet exposées dans les galeries du rez-de-chaussée et du premier étage de l'hôtel d'Heidelberg.

Un des grands enjeux de la section est de pouvoir récupérer des espaces de même format tout en faisant face aux nombreuses rotations, une grande partie des œuvres étant fragiles et sensibles à la lumière.

Le parcours de la section Japon est principalement chronologique, avec un espace thématique consacré à la culture des samouraïs (à prendre au sens large).

Un premier ensemble regroupe les collections archéologiques des périodes Jomon, Kofun et Yayoi (céramiques funéraires, statuettes rituelles, ...).

Un second concerne les développements du bouddhisme au Japon (peintures, sculptures, masques de cérémonie, costumes). L'art de cour et la culture urbaine peuvent se décliner avec des œuvres de

nature diverse, pour la plupart présentées en rotation (paravents, peintures, céramiques, laques, estampes, costumes).

Une présentation type « *period room* » pourrait y prendre place afin d'évoquer le tokonoma, espace spécifique de l'intérieur traditionnel japonais.

Enfin, une section est consacrée au Japon, à la modernité (périodes Meiji, Taisho et Showa) illustrée par des estampes, des objets d'art et des costumes, ainsi qu'à l'art contemporain japonais (céramiques et peintures).

COREE (pages 91 à 94 du PSC)

Objectifs

La section Corée est riche d'une collection traversant l'ensemble des périodes clés de son histoire, depuis le début du I^{er} millénaire de notre ère jusqu'à l'époque contemporaine.

Il conviendra que les espaces qui lui seront dévolus, nécessairement plus vastes qu'aujourd'hui, restent en étroite relation avec la Chine, dont elle a reçu l'influence durant des millénaires, et le Japon.

A la fois thématique et chronologique, la présentation permettra d'évoquer les grandes étapes de son histoire en 4 parties

- **Une première partie** sera consacrée à l'époque des Trois Royaumes (I^{er}-VII^e siècle apr. J.-C.) : art du métal, céramiques utilitaires et funéraires.
- **Une seconde** au développement du Bouddhisme sur le temps long (Ve-XIX^e siècle) : statuaire bouddhique de bronze et de pierre, peintures et photographies.
- **La troisième partie** évoque l'essor du néoconfucianisme : évolution et multiplicité des arts de la céramique, peintures reflétant des mouvements et genres divers (mouvement Silhak, Manhwa, œuvres de Kisan, peintures de fonctionnaires, paravents, peintures de genre, ...), mobilier.

Dans cette partie, certaines pièces de mobilier pourront être présentées **selon une scénographie de type « *period room* »**, de manière à évoquer l'agencement d'un intérieur coréen.

- **La quatrième partie** traite de la mode, de l'art du costume et fera largement appel à des œuvres en rotation (costumes de la collection Riboud, de la collection Lee Hyoung li, photographies, peintures). Enfin, une section sera consacrée à l'art contemporain, entre modernité et continuité (céramiques et peintures).

D.2 GALERIES THEMATIQUES

ESPACE « Emile Guimet à l'origine du musée »

Objectifs

Consacrer un espace dédié à la fonction historique et tutélaire du premier musée Guimet pour rappeler de manière permanente le rôle fondateur essentiel à la création de l'institution.

Les volumes de la bibliothèque historique (premier et second étage) sont les seuls à avoir conservé leur décor d'origine, remontant à la fondation du musée en 1889. Ils seront destinés à restaurer cette figure trop longtemps disparue des salles dans une présentation spectaculaire et esthétique, dans le goût du 19^e siècle. Les vingt-trois sculptures du mandala du Tô-ji, un groupe de statuaire en bois commandé au Japon par Emile Guimet lors de son voyage de 1876, et qu'il considérait comme le chef-d'œuvre de sa collection, pourrait prendre place de manière théâtrale au centre de la rotonde de la bibliothèque du premier étage, tandis que le second étage, dite « rotonde des cariatides », pourrait recevoir des témoignages de la démarche d'Emile Guimet, ses origines familiales, son goût de collectionneur, ses voyages, et les parti-pris de son musée des Religions (peintures de Félix Régamey, gravures, photographies, sculptures, céramiques et objets d'art).

Localisation-relation entre espaces

Aux deux niveaux de la rotonde (1er étage qui est le lieu de la bibliothèque historique d'Emile Guimet et le 2ème étage qui en prolonge l'espace par une sorte de mezzanine dite rotonde des Cariatides).

La liste des œuvres, les contraintes, propositions scientifiques sont indiquées pages 60 à 63 du PSC.

GALERIE BOUDDHIQUE (page 64 du PSC)

Objectifs

En lien avec la rotonde de la bibliothèque et la présentation du mandala du Tô-ji, un espace devrait être consacré au bouddhisme dans une perspective panasiatique, en tant que ciment culturel et religieux commun à l'ensemble de l'Asie. On y évoquera les grands épisodes de la vie du Buddha, l'évolution de sa doctrine au cours des siècles en diverses écoles (Theravada, Mahayana, Vajrayana) et en développement sectaires de l'Inde vers l'Asie centrale, la Chine, la Corée et le Japon, d'une part, et de l'Inde vers Ceylan et l'Asie du Sud-Est, d'autre part. Les œuvres présentées (statuaire, manuscrits, peintures) émaneront des diverses sections du musée et s'organiseront en fonction de cette thématique. Un espace du type de la galerie 502 actuelle pourrait lui être réservé et constituerait, avec le mandala du Tô-ji dans sa suite, une articulation logique.

Configuration

- dispositif multimédia « carte interactive » sur les routes du bouddhisme pour accompagner la scénographie
- introduction avec une partie consacrée au Bouddha historique Shakyamuni
- galerie décomposée en 3 partie :
 1. Bouddhisme du petit Véhicule ou hinayana avec des œuvres à sélectionner dans la section Asie du Sud-Est, dans les collections bibliothèques et photographies (en rotation, œuvres fragiles)
 2. Bouddhisme du grand Véhicule ou mahayana avec des œuvres de l'ensemble des sections du musée
 3. Bouddhisme du Véhicule de Diamant ou vajrayana avec des œuvres des sections « monde himalayen, chine ou japon.

L'ECRIT ET L'IMAGE (pages 95 à 96 du PSC)

Objectifs

Galerie destinée à des présentations temporaires thématiques associant l'écrit (manuscrit ou imprimé) et l'image (photographique ou gravée) autour des notions communes d'édition, de multiple et surtout de circulation à grande échelle des savoirs et des formes en Asie et au-delà : diffusion des langues, des religions et des savoirs aux époques anciennes ; diffusion des connaissances en Europe du 17e au 20e siècle ; diffusion de la photographie et des images dans un monde globalisé du 19e au 21e siècle. Ces grands axes permettront des accrochages dédiés tantôt à l'écrit, tantôt à l'image et des présentations en commun sur des thèmes variés mettant en valeur les collections patrimoniales de la bibliothèque et des archives photographiques.

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN (pages 97 à 101 du PSC)

Objectifs

Fidèle à la leçon d'Emile Guimet qui collectionnait la création de son temps, notamment la céramique japonaise et les objets d'art de l'époque Meiji, le Musée Guimet a continué à enrichir épisodiquement ses collections d'œuvres modernes et contemporaines, par des acquisitions complétées de dépôts.

- une vingtaine d'œuvres japonaises et chinoises, essentiellement des peintures sur papier.
- des textiles modernes et contemporains indiens, chinois et japonais.
- 7 créations de haute couture de Franck Sorbier
- plusieurs centaines de pièces de la maison de haute couture coréenne Lee Young Hee
- A partir de 2015, des œuvres ont été acquises plus régulièrement dans le domaine des arts plastiques, à la faveur d'expositions temporaires d'artistes modernes et contemporains, de donations ou d'achats

- le fonds de photographies du musée dispose de plus de 600 000 items sur tous supports, depuis les débuts du médium jusqu'à nos jours.

Du fait de la constitution hétérogène des collections, la présentation d'œuvres modernes et contemporaines dans les parcours permanents du musée Guimet n'est pas, à ce jour, traitée de la même manière en fonction des sections géographiques : d'une absence totale à la présentation de quelques œuvres, notamment des textiles contemporains (fonds Riboud ou donation de Samiro Yunoki).

Outre la présentation ponctuelle d'œuvres d'art contemporain dans les « galeries types » en fonction de sa pertinence et des opportunités d'acquisitions en dialogue avec les collections, il s'agira d'un espace spécifique consacré à l'art contemporain au sein du parcours permanent avec une rotation tous les ans ou tous les deux ans en fonction du ou des médiums présentés.

Cette galerie se proposerait d'approfondir un aspect de l'art moderne et contemporain asiatique ou une thématique trans-géographique. Cet espace pourrait aussi être dédié à la présentation, le cas échéant, du produit d'une résidence artistique.

Enfin, en fonction de sa dimension, il pourrait également n'accueillir qu'une œuvre ou une installation monumentale.

Les grands axes, la liste des œuvres iconiques, les contraintes, les propositions scientifiques sont indiquées pages 64 à 101 du PSC.

D.3 ESPACES COMPLEMENTAIRES

▪ Espaces de pause, de repos et de détente

Un espace calme en libre accès, sans œuvre ni dispositif de médiation mais munie de sièges confortables, de tables et d'une lumière douce, permet aux visiteurs de se reposer, allaiter un bébé, recharger un téléphone, lire un livre mis à disposition par le musée... Les visiteurs en situation de handicap sensoriel ou souffrant de trouble du spectre autistique pourront s'y ressourcer.

A prévoir dans les espaces muséographiques ou à proximité immédiate. Il peut s'agir

- d'espaces de pause, de détente, d'attente dans de bonnes conditions de confort. Une de ces zones sera prévue au niveau de l'accueil général (sous la forme de bancs ou fauteuils).
- d'espaces sensoriels¹ qui permettent de s'isoler pendant quelques instants pour mieux profiter de l'expérience de visite.

▪ Kiosques, corners ou pop-up stores

Comme indiqué dans le pôle librairie boutique, des petits kiosques de vente mobile pourront aussi compléter l'offre de vente à l'entrée et à la sortie du musée pour proposer une offre plus ciblée

D.4 LOGISTIQUE MUSEOGRAPHIQUE

▪ Quai de livraison / réception (pour mémoire)

Commun aux espaces d'expositions permanentes et temporaires

▪ Atelier de restauration

Espace de travail avec 5 postes pour des activités « propres » en priorité de restauration mais aussi d'encadrement, mannequinage...

A équiper de grandes tables mobiles, extractions d'air, point d'eau, armoires mobiles sécurisées, et armoires à solvants.

¹ Cf. LA BULLE, ESPACE D'INSPIRATION SNOEZELEN au musée de la Marine
OPPIC > DEPSA – Préprogramme Musée national des arts asiatiques Guimet
 Version 2

Dans la salle de soclage et dans l'atelier de restauration les circulations de poussière doivent être contrôlées et la ventilation doit être distincte du système de ventilation général. Il est nécessaire de renforcer les mesures de protection contre l'incendie dans ces espaces.

Il convient d'entreposer les matériaux et produits dangereux et inflammables dans des enceintes spéciales à l'épreuve du feu, et par petites quantités. Les normes nationales et la législation relatives aux conditions de travail, aux permis de travaux à haute température, à la santé, la sécurité, etc., doivent être respectées. Aucun bien culturel ne doit y stationner, même de façon provisoire.

- **Atelier de photographie**

La prise de vue photographique qui peut être réalisée à des fins d'inventaire, d'exposition, de formation, de promotion ou de conservation doit s'effectuer dans un espace aménagé, si possible, facilitant et limitant le mouvement des personnes et le déplacement des œuvres. Les espaces de photographie ne doivent abriter que les œuvres en cours de prise de vue.

Espace propre avec éclairage uniforme sans lumière du jour.

Equipement : matériel photographique, lampes mobiles réglables, bras mobiles réglables, matériel sur trépied, diffuseur et réflecteur.

Site concerné : Heidelberg

Objectifs

En réponse à l'enjeu n°1 de porter la fréquentation à 500 000 visiteurs annuelle et à l'enjeu n°2 de redéfinir une grande fonction à chaque site.

Le Centre de Recherche et de Ressources (CRR), est un projet ambitieux qui constitue une entité propre. Il s'agit de créer une sorte de « villa Guimet » à l'image de la Villa Médicis, destinée à des résidences de chercheurs et d'artistes (sans logement).

Les ressources qui le constitueront sont aujourd'hui éclatées entre la bibliothèque ouverte au public au rez-de-chaussée du site Iéna dès l'entrée du musée, le fonds conservé en fait la bibliothèque la plus riche sur les arts de l'Asie. Cette bibliothèque conserve d'ailleurs autant des œuvres patrimoniales que des ouvrages et périodiques en lien avec l'étude de l'histoire de l'art asiatique. Les magasins sont accessibles depuis le lieu public de la bibliothèque en sous-sol. Il est à noter que ce fonds est complémentaire de la bibliothèque historique du musée au 1er étage de la rotonde. Cet espace en étage est en effet aujourd'hui également rempli d'ouvrages dont les rayonnages sont déployés autour de la salle circulaire derrière des grilles et non accessibles par les chercheurs. Cette salle doit rester dans son décor et dans son propos. Elle explique le projet fondateur d'Emile Guimet d'un musée-bibliothèque. Les ouvrages présents, s'ils doivent bien sûr être traités dans le fonctionnement du centre de ressources, n'ont pas vocation a priori à sortir du lieu historique.

Une deuxième source de documentation présente dans l'établissement est les archives. Ces ressources sont aujourd'hui éclatées dans la gestion et dans les lieux de conservation. Aujourd'hui certaines archives scientifiques, notamment les archives historiques d'Emile Guimet, sont gérées par l'équipe de la bibliothèque et recensées dans les magasins de celles-ci.

Une troisième source qui peut en partie recouvrir la notion d'archives mais pas uniquement est la collection de photographies anciennes de près de 600 000 documents et œuvres photographiques patrimoniales sur l'Asie depuis la fin du 19e siècle. Cette collection comme celle de la bibliothèque très importante quantitativement est aussi mixte, rassemblant autant les œuvres patrimoniales que des œuvres certes précieuses mais à valeur essentiellement documentaire.

Enfin la documentation scientifique en lien avec les collections et l'historique des expositions constitue le quatrième axe de ces ressources scientifiques. Cette documentation est aujourd'hui dispersée sans indexation dans les bureaux des conservateurs et les couloirs.

Les missions principales du CRR sont de

- valoriser et rendre accessibles les fonds documentaires, archivistiques et photographiques du musée à la fois in situ et en ligne, mais aussi à l'échelle nationale et internationale par le biais de partenariats scientifiques,
- accueillir des chercheurs dans le cadre de colloques et de séminaires ainsi que des professionnels étrangers et des artistes en résidence,
- en faire une bibliothèque / documentation de référence sur l'Asie.

Surfaces programmées du pôle centre de recherche et de ressources

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale Heidelbach projetée
E.	CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE				1448
E.1	Accueil				65
	accueil (sas, contrôle d'accès, portique)	10	1	10	
	orientation - information - convivialité	20	1	20	
	vestiaires	15	1	15	
	sanitaires	20	1	20	
E.2	Consultation				172
	accueil / présidence de salle	9	1	9	
	consultation (et collections libre accès)	40	1	40	
	consultation documents rares	20	1	20	
	consultation numérique	15	1	15	
	consultation archives sonores	12	1	12	
	accueil des chercheurs et artistes en résidence	18	2	36	
	salle de séminaires	40	1	40	
E.3	Réserves				600
	archives / réserves compactes	500	1	500	
	documentation	100	1	100	
E.4	Espaces internes CRR (pôle documentation)				381
	espace de travail du personnel du CRR	12	6	72	
	espace de traitement / stockage intermédiaire	20	1	20	
	Espace de consultation documentation	260	1	260	
	espace de repos agents	15	1	15	
	sanitaires	14	1	14	
E.5	Valorisation				130
	salon	90	1	90	
	logistique (office)	40	1	40	
E.6	Logistique batimentaire				100

Articulations avec le musée, les conservateurs, les expositions

Les équipes du centre travaillent en lien étroit **avec la conservation du musée** dans le cadre du futur plan de la recherche, **avec la direction de la programmation et du public** pour la mise en valeur des fonds et des travaux de recherche, via des accrochages, des expositions thématiques et l'organisation de colloques ou de débats sociétaux à l'auditorium.

Fréquentation

- tout public
- chercheurs
- personnels du musée Guimet

Ce centre doit être très ouvert et fédérateur.

- Ordre de grandeur en instantané maximum :

50 personnes maximum (soit entre 10 et 15 lecteurs / jour + 5 pour la consultation des archives et de la documentation + 30 personnes pour des événements scientifiques).

Fonctionnement

E.1 Accueil

Les publics de ce site seront a priori plus spécifiques (chercheurs, artistes, etc.). Le déploiement d'une offre de restauration et l'accès retrouvé aux espaces verts du bâtiment posera la question de l'accueil de ces publics très divers : d'un côté, des chercheurs internationaux venant consulter des documents rares et, de l'autre, des visiteurs « locaux », attirés par une pause gourmande dans un cadre serein ...

De même que pour Iéna, l'accessibilité au site est au cœur du projet et un enjeu important à traiter.

Il s'agit d'un premier espace qui permet d'offrir à l'ensemble des visiteurs du site un accueil, une information, avant l'accès aux différentes fonctions du site.

Il s'agit d'un accueil général associé à des vestiaires (casiers) et des sanitaires. Associer à cet accueil un espace de convivialité pour les lecteurs avec coin café (distributeur), espace de lecture, information actualité du musée et du CRR.

C'est aussi le point d'entrée des personnels du musée et des petites livraisons.

Il sera équipé d'un sas pour la gestion du climat et d'un report d'alarmes vers le musée.

Un portique anti-vol sera positionné entre l'espace de consultation et l'entrée du site.

E.2 Consultation

La fonction consultation offre aux différents usagers un lieu adapté et permet de conserver une partie des documents en libre accès dans les meilleures conditions en fonction de leur nature.

On trouvera dans les espaces de consultation,

- **une banque d'accueil – présidence de salle avec un contrôle de sûreté à l'entrée de la salle de consultation.**

Il s'agit d'un poste de travail ouverts sur la salle de lecture, permettant à une personne d'accueillir, d'informer, de conseiller, d'assister les visiteurs et de surveiller l'ensemble de la salle notamment surveillance accrue pour la consultation des ouvrages patrimoniaux.

- **20 places de consultation classique**

La salle est destinée à la consultation d'ouvrages et documents majoritairement en libre accès mais aussi de dossiers, livres, revues ou archives en accès indirect et de fonds de ressources numériques.

Elle doit être confortablement dimensionnée pour 20 postes.

Elle doit être claire et accueillante, les différents espaces seront bien définis et facilement identifiables.

Les postes de consultations seront équipés de larges tables où le lecteur pourra étaler ses documents. La présence de poteaux entre les tables des lecteurs ou d'angles morts est à proscrire. Les dimensions des tables sont à penser en fonction de l'éventuel ordinateur portable du lecteur et évidemment la place nécessaire pour la consultation des documents.

- **2 espaces vitrés de consultation des documents rares et fragiles**

Ces espaces sont proches de la présidence de salle/banque d'accueil avec des tables pour la lecture des grands formats pour que quelques personnes puissent regarder un document en même temps.

Prévoir des places de lecture larges 140 x 100 équipées pour recevoir du matériel informatique et disposant d'un éclairage d'appoint intégré. Elles permettent de poser le document "précieux" (rouleau de velours), ordinateur portable personnels, cahier, autre livre, mobile, ...

- **4 places de consultation numérique de préférence dans l'espace de consultation principal**

- **1 poste de consultation des archives sonores (fauteuil)**
- **des espaces de travail fermés pour des personnes en résidence (artistes, chercheurs...)**

6 max par an, installés avec les personnels de la conservation

- **1 salle de séminaires ou pour le travail en groupe pour 30 personnes.**

Complémentairement à l'espace de consultation, une salle de séminaires et d'échange est à prévoir sur le site. Elle sera ouverte pour des journées d'étude, des séminaires, colloques... et aux autres manifestations accueillies sur place.

E.3 Réserves

Il est envisageable d'installer tout ou une partie du fonds en libre accès, hormis les archives historiques et institutionnelles qui représentent 284 ml et les fonds rares et précieux dont le ml n'est pas connu à ce jour (mais pas très conséquent) qui devront rester en réserve.

Le libre accès pourrait être organisé en partie dans les espaces de consultation, sur des rayonnages fixes ou dans des espaces de réserves équipés de compactus accessibles dans l'idéal à tous les lecteurs ou à tout le moins aux conservateurs.

Les ouvrages sont en lecture uniquement sur place avec possibilité de prêts internes (pour le pôle conservation).

Bien anticiper les flux pour la mise à disposition des cartons d'archives et des dossiers d'œuvres en salle de consultation (accessibilité des magasiniers depuis les bureaux et depuis les réserves vers les espaces de consultation).

Le fonds est composé actuellement de 4400 ml d'archives et de 800 ml de documentation

Accroissement à prévoir : 70 ml environ par an sur 30 ans

Le total de ml à prévoir est donc de 4400 + 800 + 2100 = 7 300 ml.

Ces données, issues de l'étude de préprogramme des réserves réalisée par FL&Co restent à consolider par une étude complémentaire à l'échelle des 3 sites (Iéna, Heidelberg, Morangis) à mener par le MNAAG.

- **Typologies de mobilier (pour information)**

- Boîtes cauchard (34x27x10cm).
- 11 meubles à plans pour le fonds des cartes et pour les grands formats
- rayonnages fixes
- rayonnages compacts
- armoires fermées en rayonnages fixes pour les ouvrages anciens et rares, mais modulables (possibilité d'adapter les tablettes) et compactus pour les éditions anciennes pas nécessairement

Certains mobiliers pourront être conservés.

E.4 Espaces internes bureaux CRR

Offrir au personnel du CRR des conditions de travail adaptées et conformes aux normes actuelles.

Il s'agit d'espaces de travail du personnel du centre de ressources et de recherche

Les bureaux seront installés au plus près de la salle de consultation. Ils seront complétés d'un espace de repos et de sanitaires.

La salle de tri et traitement des fonds sera située au cœur du CRR avant rangement dans les magasins.

Espace recevant les courriers, abonnements de périodiques, catalogues de ventes, colis... Atelier de reliure, d'équipement, de réparation et entretien des documents

Le centre de documentation interne, concentrera les ouvrages et documents aujourd'hui disséminés dans les locaux administratifs (bureaux des conservateurs, circulation etc), mais sera aussi un lieu d'échange, et de travail collaboratif pour les agents du MNAAG.

E.5 Valorisation

Des fonctions de **valorisation** peuvent être envisagées dans certains espaces de l'Hôtel d'Heidelberg (notamment, par exemple, le salon Pelliot, le salon vert, le jardin).

En lien avec le pôle B1. Librairie boutique, il pourrait être prévu au sein du centre de recherche et de ressources un **kiosque mobile ponctuel et thématique** en lien avec les événements se déroulant sur le site.

En lien avec le pôle B2. Restauration / salon de thé, une **offre de type « salon de thé »** serait appropriée sur le site de l'Hôtel d'Heidelberg. En termes de publics, seront ici ciblés non seulement les utilisateurs du lieu (chercheurs, curieux, etc. qui fréquenteront le centre de ressources et de recherche), mais aussi les publics avoisinants, attirés là aussi par une offre aujourd'hui peu disponible dans le quartier. L'accès pourra se faire depuis la rue de Lübeck ou depuis l'avenue de Iéna.

- Prévoir quelques places assises à l'intérieur et une offre modulable à l'extérieur (jardin)

E.6 Logistique

▪ Logistique bâtementaire

Prévoir tous les espaces nécessaires au bon fonctionnement du CRR et de tous les espaces qui prendront place dans l'Hôtel Heidelberg.

Il s'agit des fonctions suivantes :

- Transit des différentes fournitures
- Local déchets
- Locaux exploitation maintenance (ateliers, entretien, vestiaires, sanitaires...)

▪ Logistique CRR

Prévoir en lien avec la gestion des fonds un espace de livraison dédié (notamment dans la gestion des éventuels fonds hors site), les livraisons pour la bibliothèque ne dépassent pas une palette de 40 cartons au maximum.

Localisation – relation entre espaces

Le Centre de Recherche et de Ressources est prévu installé dans l'Hôtel Heidelberg, ce qui n'interfère en rien sur les données programmatiques énoncées ci-dessus.

L'ensemble des besoins y ont été recensés y compris l'ensemble des collections qui seront très certainement à répartir sur plusieurs sites.

Le souhait de l'établissement est que le CRR soit bien identifié et identifiable pour constituer une entité fonctionnelle cohérente. Les fonds pourront être hiérarchisés pour que les documents les plus consultés soit avec le reste du pôle et qu'un service de navette soit mis en place pour acheminer le plus efficacement possible les documents vers les lecteurs avec un système de réservation au préalable.

F – ACTION CULTURELLE

Site concerné : Iéna

Objectifs

En réponse à l'enjeu n°1 de porter la fréquentation à 500 000 visiteurs annuelle et à l'enjeu n°3 de garantir l'accessibilité sur l'ensemble des sites

Le pôle de l'action culturelle a pour mission de faciliter l'accessibilité des collections et des cultures asiatiques aux publics le plus larges et le plus diversifiés.

Ses activités participent à l'éducation artistique et culturelle au sens large. Elles associent donc la fréquentation des œuvres, la rencontre avec des artistes et des spécialistes de toutes disciplines, la pratique artistique, l'acquisition de connaissances et le développement de pensée critique.

La typologie des activités est étendue : visites commentées, parcours accompagnés de matériel pédagogique, visites dansées, dessinées, musicales, performances artistiques, micro-concerts, conférences, colloques, rencontres et entretiens, workshops, formations, cérémonies du thé...

Le pôle accueille des prestataires variés : conférenciers, médiateurs, artistes, universitaires, auteurs, comédiens... assurant les différents types de médiations.

Ces activités contribuent à l'attractivité du musée, au développement et au renouvellement de ses publics et à leur fidélisation. Elles combineront des activités de technologies simples, peu onéreuses, accessibles à tous et des outils numériques capables d'accompagner des processus de découvertes et d'apprentissage innovants.

Surfaces programmée du pôle action culturelle (nouvelles fonctions en rouge)

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale IENA projetée
F.	ACTION CULTURELLE				1232
F.1	Espaces initiatiques				160
	Espace initiatique introductif	80	1	80	
	Espace initiatique pour découvrir autrement l'Asie	80	1	80	
F.2	Auditorium				667
	Foyer Auditorium (incluant accueil billetterie)	150	1	150	
	Kiosque de vente lié à la boutique	15	1	15	
	Auditorium	260	1	260	
	vestiaires	20	1	20	
	Régie	45	1	45	
	Scène	75	1	75	
	Coulisses	27	1	27	
	Loges	35	1	35	
	Réserve auditorium	30	1	30	
	Réserve auditorium matériel technique	10	1	10	
F.3	Ateliers				405
	Accueil groupes	20	1	20	
	Vestiaires sanitaires intervenants	10	1	10	
	Vestiaires sanitaires scolaires	20	1	20	
	Ateliers	80	3	240	
	Salle hors sac pour le déjeuner des scolaires	40	1	40	
	Bureau	20	2	40	
	Salle de repos et de travail médiateur intervenants	15	1	15	
	Réserve matériel pédagogique	20	1	20	

Fréquentation

- Publics individuels
- Groupes adultes
- Groupes jeune public dès la toute petite enfance
- Familles
- Publics empêchés,
- Relais du champs social
- Professionnels hospitalier...

Localisation – Relations entre espaces

- De préférence prévoir un accès dédié
- Nécessaire proximité entre les espaces de travail des chargés d'activités et les ateliers
- Accès aisé entre les ateliers et les espaces d'expositions
- Vestiaire des groupes à proximité des ateliers

Espaces complémentaires à prévoir dans le musée

- Espaces initiatiques, introductifs
- Espaces d'activités intégrés au parcours muséal accueillant des œuvres d'art,
- Espace d'exposition, d'activités et de repos dédié aux familles
- Espace multisensoriel / expérimental pour tous les publics
- Espaces de repos / haltes dans les collections permanentes pour faciliter la contemplation, prévenir la fatigue et offrir des clés de lecture et de médiation
- Espaces permettant au public d'apercevoir les « coulisses » du musée (réserves, récolement, restauration...).

F.1 ESPACES INITIATIQUES

▪ Espace initiatique introductif

Objectifs

Proposer au visiteur un espace introductif destiné tant au jeune public qu'au visiteur non initié, dans lequel le musée se présente et explicite le périmètre de son domaine de compétence.

Y sera explicité de manière didactique à l'aide de cartes illustrées faisant également référence aux différentes « galeries types » consacrées aux territoires dans les collection permanentes.

Il est subdivisé en deux synopsis

- synthèse territoire
- galerie des grandes missions scientifiques et archéologiques

Dans la « synthèse territoire » sera fait mention de l'histoire des collections tout en proposant un renvoi aux espaces plus spécifiquement consacrés à ces questions ailleurs dans le musée et une réponse aux questions suivantes : quelle est l'Asie de Guimet dans ses limites géographiques, chronologiques, et dans l'histoire du goût européen pour l'Asie. Le récit introductif qui portera ainsi sur l'origine des collections en lien avec cette découverte européenne de l'Asie sera aussi un fil conducteur dans la galerie permanente en racontant le destin des œuvres exposées entre leur lieu de conception et leur présence devant le public aujourd'hui

Une galerie des grandes missions scientifiques et archéologiques est ensuite proposée aux publics qui débutent leur parcours. Elle est centrée sur la dimension d'épopées et d'aventures humaines.

Missions

- Premier accueil des publics dans le parcours permanent
- Marqueur identitaire fort de la scénographie et du site
- Interprétation de premier niveau quant aux grands concepts qui sous-tendent les collections du musée

- Élément de conceptualisation des parcours : pour les publics, appréhension de l'ensemble des sections muséographiques, suggestions de découverte, invitation à l'univers patrimonial et sensible du musée
- Distribution vers les différentes sections muséographique
- Point de repère central dans l'expérience de site.

Contenu

Installation muséographique qui permet d'embrasser les différentes notions qui représentent l'Asie à Guimet.

On trouvera dans **la synthèse territoire**

- une sélection d'œuvres significatives
- une cartographie représentant les sections muséographiques
- une frise chronologique représentant les différentes civilisations

et dans la **galerie des grandes missions scientifiques et archéologiques**

- des grands panoramas et des images d'archives

Configuration

- grande hauteur sous plafond, volume important avec une recherche de signal de verticalité, capacité d'accueil de groupes et de publics individuels
- la synthèse territoire sera de préférence en position centrale de l'espace initiatique et la galerie des grandes missions en périphérie

Quelques exemples d'ambiances recherchées

- éclairage scénographié, grands panoramas, d'amplitude
- mise en relation des collections ambassadrices et des représentations de territoires / civilisations,
- travail sur la notion de galerie, sur la dimension historique mais aussi sur l'imaginaire de l'ailleurs, de l'épique, de l'Orient et l'Extrême Orient

Localisation-relation entre espaces

Situé au début du parcours, mais également à la croisée des différentes sections muséographiques, en lien avec l'accueil, mais pas forcément en connexion directe avec l'entrée du musée.

▪ Espace initiatique pour découvrir autrement l'Asie

Objectifs

En complément aux espaces muséaux traditionnels que sont les collections permanentes et les expositions temporaires, le musée Guimet souhaite se doter d'un espace qui favorise d'autres formes de relation aux œuvres et aux savoirs, laissant la part belle aux récits, aux sens, aux expérimentations, aux curiosités, au cours d'une expérience conviviale et ludique.

Les visiteurs y seraient invités à entendre (dispositifs sonores pour découvrir des instruments ou des langues asiatiques), toucher (dispositifs tactiles centrés sur les matériaux et techniques), sentir (dispositif olfactifs, encens), goûter (ateliers autour de la gastronomie), mais aussi bouger (invitation à reproduire la posture d'une sculpture, un geste de rituel, une danse), manipuler, créer ou se reposer.

L'expérience ayant montré que les aménagements pensés pour des publics à besoins spécifiques amélioreraient l'expérience de visite de tous (ainsi, l'accessibilité PMR améliore l'expérience de visite des familles avec poussettes, ou les galeries tactiles pensées pour des déficients visuels sont très prisées des visiteurs voyants), cet espace multisensoriel est pensé comme véritablement inclusif, et s'adresse au plus large public, individuel ou en groupe, enfant, jeune, adulte, personne âgée, valide ou en situation de handicap, mais aussi aux publics du champ social et autres publics considérés comme « empêchés », avec une attention fine aux besoins de chaque typologie de visiteurs.

Configuration

Sous douane, il est composé de plusieurs espaces :

- **Grands récits pour petits et grands : Associant des œuvres des collections du musée, en petit nombre, et des dispositifs de médiation** (texte, image, dispositifs interactifs low tech ou multimédia), cette exposition semi-permanente à vocation didactique et ludique présente de grands thèmes iconographiques ou mythologiques dans une approche très narrative, selon un parcours thématique pouvant réunir des contenus relatifs à plusieurs aires géographiques (ex. une divinité et ses variantes selon les lieux ou les époques), et pouvant évoquer des échos de ces thèmes dans les cultures populaires.

Pensé pour les familles mais accessible à tous, les hauteurs d'accrochage sont plus basses que les standards des collections permanentes, les textes sont courts et rédigés en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), la scénographie, colorée et attractive, est différente des parcours permanents du musée et met en œuvre des matériaux agréables à toucher.

Les dispositifs de médiation privilégient le « sans écran » (carte de l'Asie avec boutons qui activent l'éclairage d'œuvres des régions concernées, permettent d'entendre des langues asiatiques, de sentir un parfum, etc. ou autres dispositifs tactiles).

Il est proposé d'actualiser le contenu de ce parcours annuellement, en lien avec les thématiques de la programmation de l'année.

- **Un terrain d'expérimentations : Un espace scénographié sans œuvre patrimoniale**, destiné aux jeunes publics et familles, sécurisé et isolé phoniquement, dans lequel les enfants sont invités à manipuler (des objets non patrimoniaux, des installations conçues à cet effet par des artistes invités chaque année ou des dispositifs de médiation type reproductions d'architectures de temples en mousse à assembler), bouger (postures, danses, ...) et découvrir de manière ludique (ex. présence d'un petit mur d'escalade pour accéder à des contenus que l'enfant ne verrait pas autrement, costumes de samouraï, accessoires...). Cet espace comprend également un coin « atelier en libre accès » avec des propositions pour différents publics (coloriage, origami, contes à illustrer, ...).

F.2 Auditorium

L'auditorium du musée Guimet est un équipement essentiel pour prolonger la découverte des arts asiatiques, proposer différents regards sur ces cultures, toucher un public diversifié et faire rayonner l'établissement comme un lieu de références pour la diffusion de la culture vivante asiatique.

C'est un atout incontestable de l'établissement qu'il faut remettre au cœur du projet d'avenir.

Objectifs

La fonction de l'auditorium est fondamentale dans la vie de l'établissement. C'est un outil qui permet la fidélisation des publics en offrant une ouverture et un approfondissement des collections et des expositions. Il est aussi un levier indispensable pour attirer de nouveaux publics plus familiers d'autres pratiques culturelles que de la visite des musées. L'objectif est donc d'améliorer l'offre et la diversité de la programmation afin d'augmenter la fréquentation et la diversité des publics.

Il accueillera des activités de conférences et colloques, de projections, de spectacles, de soirées mixtes (avec cocktails dans le foyer ou dans d'autres espaces). Il est un outil de prestige pour développer les ressources propres de l'établissement puisque privatisable.

Fréquentation

- Public individuels
- Groupes
- Public d'entreprises
- Intervenants et artistes

Auditorium : capacité actuelle de 280 places dont 4 PMR. La jauge doit pouvoir varier entre un minimum de 80 ou 100 places et un maximum de 280 places.

Foyer : jauge souhaitée 350 personnes.

Configuration

Le volume actuel de l'auditorium, situé dans le site Iéna, est à conserver. L'espace est à reprendre en prévoyant un espace modulable pour permettre des configurations variées frontale ou centrale et offrir différentes expériences artistiques dans un environnement confortable.

Le foyer doit être suffisamment vaste pour accueillir tout ou une partie des publics présents dans l'auditorium, jauge de 350 personnes souhaitée. Il doit permettre de combiner événements et préparation de cocktail (gestion des odeurs et des déchets). On pourra y trouver des écrans, de la signalétique sur la programmation à venir. Le foyer pourra disposer de cloisons mobiles pour être décomposé en plusieurs espaces.

Prévoir une borne accueil billetterie dans le foyer pour permettre aux visiteurs de retirer des contre-marcas sans avoir à repasser par l'accueil billetterie.

La régie pourra accueillir un poste de montage et des cabines de traduction, un poste de travail pérenne pour le régisseur technique et un chargé de production

Deux espaces de stockage à prévoir.

Localisation-relation entre espaces

L'auditorium en termes d'équipement peut et doit pouvoir fonctionner de manière autonome en termes d'horaires, de flux et de billetterie.

- Accès direct hors douane
- Lien avec le restaurant pour des événements auditorium / restauration
- A isoler des espaces muséographiques

F.3 Ateliers pédagogiques

Au nombre de trois, ces salles autonomes seront dédiées à l'action culturelle en direction de tous les publics. Elles permettront l'accueil en simultané de plusieurs groupes : 3 dans les salles d'atelier et au moins 1 dans le parcours de visite.

L'action culturelle bénéficiera également à proximité d'un accueil équipé de vestiaires et de sanitaires adaptés aux différents publics (y compris pour les enfants), d'espaces de stockage, de bureaux/vestiaire et de sanitaires pour les animateurs-conférenciers.

Ces espaces seront principalement occupés par les équipes de médiation pouvant être composées aussi bien d'agents du musée que de prestataires extérieurs (animateurs, conférenciers, etc.).

Localisation-relation entre espaces

L'implantation des ateliers sera pertinente au regard de la circulation des groupes dans le musée et évitera les circuits trop longs, complexes et sources de nuisances pour les autres usagers.

La proximité des œuvres est indispensable pour d'éviter toute perte de temps (durée d'activité à respecter) et tenir la cohérence du propos (en lien avec les œuvres).

Site concerné : Iéna, Heidelberg et/ou site externalisé à définir

Objectifs

En réponse à l'enjeu n°2 de redéfinir une grande fonction à chaque site et l'enjeu n° 5 d'un projet économe et sobre.

La fonction « administration » est une fonction support du projet. Elle participe au bien-être et à la productivité des équipes et, à cet égard, revêt un enjeu majeur pour le futur musée.

Aujourd'hui plusieurs problématiques se posent :

- la dissémination des espaces de bureaux, actuellement répartis entre le site de la place d'Iéna et l'Hôtel d'Heidelberg, sans réelle cohérence,
- les espaces actuellement dévolus aux fonctions tertiaires sont non conformes à la politique immobilière de l'Etat en matière de locaux tertiaires

Il s'agit ainsi de :

- dédier plus de surfaces aux collections en rassemblant les fonctions tertiaires et supports
- rationaliser les espaces de bureaux
- **disposer d'espaces fonctionnels, simples, efficaces**, notamment dans le rapport entre espaces et circulations, répondant aux contraintes de l'établissement, en termes de confort d'usage, de flux, de modularité et d'accessibilité à tous,
- viser les **objectifs de la politique immobilière de l'Etat**.
- Traiter les espaces de bureaux dans un objectif de **modularité/flexibilité** afin de faciliter l'adaptation des bâtiments aux évolutions des services

Surfaces programmées du pôle administration

La répartition des surfaces dédiées au pôle Administration telle qu'envisagée dans les scénarios est à ce stade indicative, elle sera à revoir en fonction des arbitrages sur les options d'extension et de fonctionnement sur les sites d'Iéna, d'Heidelberg et d'une hypothèse complémentaire d'externalisation sur un autre site (non prise en compte).

Les services internes du CRR sont traités dans le pôle dédié (pôle E. Centre de Recherche et de Ressources).

Le ratio préconisé par la direction immobilière de l'état de 16 m² / agent est dépassé puisque l'on est proche de 20 m²/agent.

Surface globale 1290 m² + 20% de circulation = 1550 m² / 78 agents = 20 m² / agent

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale IENA et Heidelberg projetée
G.	ADMINISTRATION				1290
G.1	ACCUEIL				165
	attente	10	1	10	
	courrier	20	1	20	
	convivialité	30	1	30	
	kitchenette	30	1	30	
	réfectoire	75	1	75	
	vestiaires			pm	
	stockage			pm	
G.2	DIRECTION GENERALE PR AG				123
	Attente accueil	10	1	10	
	Présidente	35	1	35	
	Administrateur général	15	1	15	
	Assistante de la DG	12	1	12	
	Directeur de cabinet	15	1	15	
	Responsable du mécénat	12	1	12	
	Bureau individuel	12	2	24	
G.3	DIRECTION DE LA COMMUNICATION DIRCOM				43
	Directeur	15	1	15	
	Bureaux de 4	28	1	28	
G.4	DIRECTION DES COLLECTIONS DCC				
	Pôle des collections				123
	Directeur	15	1	15	
	Conservateurs	18	1	18	
	Conservateurs	18	1	18	
	Conservateurs	18	1	18	
	Conservateurs	18	1	18	
	Conservateurs	18	1	18	
	Conservateurs	18	1	18	
	Pôle de la Régie				90
	Chef de pôle	18	1	18	
	Bureau régie des collections et stagiaires	30	1	30	
	Bureau régie des collections	24	1	24	
	Bureau de passage	18	1	18	
G.5	DIRECTION PROGRAMMATION ET PUBLICS DPP				204
	Direction	18	1	18	
	Bureau action culturelle	18	1	18	
	Bureau action culturelle	18	1	18	
	Bureau expositions et identité visuelle	18	1	18	
	Bureau expositions et identité visuelle	18	1	18	
	Bureau éditions	24	1	24	
	Bureau de l'auditorium	24	1	24	
	Bureau de passage	18	1	18	
	Logistique DPP	30	1	30	
	Stockage	18	1	18	
G.6	DIRECTION ARCHITECTURE MAINTENANCE ET SI				153
	Directrice et chef de pôle	18	1	18	
	Maintenance et logistique	18	1	18	
	Informatique et banc de test	18	1	18	
	Système d'information	18	1	18	
	Bureau	18	1	18	
	Bureau de passage	18	1	18	
	Stockage (DAMSI)	25	1	25	
	Stockage informatique DAMSI	20	1	20	
G.7	DIRECTION FINANCIERE ET RESSOURCES HUMAINES				105
	Directeur	15	1	15	
	Adjoint	12	1	12	
	Bureau	18	1	18	
	Bureau RH	18	1	18	
	Bureau	18	1	18	
	Bureau	12	1	12	
	Stockage	12	1	12	
G.8	DIRECTION ACCUEIL SURVEILLANCE BILLETIERIE				93
	Direction	15	1	15	
	Adjoints	18	1	18	
	Bureau (Surveillance)	12	1	12	
	Bureau (Surveillance)	12	1	12	
	Régisseur recette	12	1	12	
	Local caissiers	12	1	12	
	Privatisation	12	1	12	
G.9	LOGISTIQUE ADMINISTRATION				191
	salle de réunion CA	50	1	50	
	salle de réunion 8 / 10 personnes	20	1	20	
	salle de réunion 4 / 6 personnes	12	1	12	
	reprographies	8	2	16	
	courrier	8	1	8	
	archives	20	1	20	
	stockage consommables	10	1	10	
	stockage informatique	10	1	10	
	local syndical	15	1	15	
	sanitaires	5	6	30	

Configuration

Offrir des conditions de travail confortables, calmes et agréables

Permettre différentes configurations (bureaux individuels, partagés à 2, 3, 4 personnes, avec postes informatisés, éclairés naturellement.

La répartition donnée est indicative. L'administration devra s'adapter au site et au rythme des fenêtres existantes. Ainsi des regroupements pourront être trouvés pour réduire le cloisonnement et la surface.

Les locaux communs (convivialité, stockages, toilettes...) seront à dimensionner en fonction de la répartition qui sera faite sur les deux sites.

Chacun des agents, y compris les agents postés (accueil, surveillance, prestataires...), devra se trouver à une distance respectable toutes les commodités nécessaires.

Equipement

A préciser en phase programmation.

Equipement classique tertiaire pour les bureaux associés à des espaces de réunions (bulles partagées et connectées par exemple), des espaces de convivialité et de repos.

Espace de reprographie pas nécessairement fermé.

Pour la salle de repos une kitchenette avec point d'eau, four micro-ondes, réfrigérateur, placards de rangement. Des tables et des places assises pour 4 à 6 personnes pourront y être installées.

Localisation-relation entre espaces

L'administration de Guimet sera répartie sur les deux sites. Les services qui pourraient prendre place à Heidelberg seraient les suivants par ordre de priorité :

- Les services internes du CRR
- Le pôle des collections qui travaillent quotidiennement avec la documentation du CRR
- La direction générale et la communication (à ne pas séparer)

Les bureaux sont accessibles depuis l'extérieur en dehors des heures d'ouverture au public du musée. Pour Iéna, un accès indépendant de l'entrée du public individuel et une circulation verticale dédiées sont à privilégier.

L'accès est limité au personnel et public convié sur rendez-vous.

L'ensemble de l'administration travaille en étroite liaison avec les activités internes d'exposition des œuvres et de logistique.

H – RESERVES

Le pôle réserves a fait l'objet d'un diagnostic des fonds existants et des besoins spécifiques par l'agence FL&CO – architecture – programmation – muséographie donnée en annexe qui reste à consolider par le MNAAG.

Les éléments qui suivent en sont extraits.

Les collections du MNAAG sont disposées dans 35 espaces de réserves des collections muséales et documentaires répartis sur 3 sites parisiens (Iéna, Heidelberg, d'Ennery) totalisant 2 980 m² auxquels s'ajoute une réserve extérieure de 1 850 m² à Morangis.

On distingue deux ensembles, patrimoniallement très différents :

- les réserves des **collections du musée** totalisant 2 350 m² sur 32 espaces (19 sur le site d'Iéna, 5 sur le site de l'hôtel d'Heidelberg, 8 au musée d'Ennery)
- les réserves des **collections documentaires** (archives, photographies et bibliothèques) occupant 600 m² que l'on retrouve dans le programme du CRR

Les collections du musée sont composées principalement des céramiques, des peintures, des sculptures, des textiles du mobilier, des objets d'art et des arts graphiques.

Historiquement, les collections du MNAAG ont été réparties dans les différentes réserves par grande aire/secteur géographique, à l'exception d'une réserve textile commune et une réserve grands formats.

Cette approche géographique, scientifiquement cohérente, n'a pas au regard des collections du musée de réelles justifications en termes de conservation préventive, ni en termes d'exigence bâtiminaire.

Les orientations de l'étude n'ont pas retenu la poursuite de ce mode de regroupement ; toutefois, le respect des ensembles géographiques ou typologiques par meuble sera conservé.

L'état général des réserves, sans être alarmiste, n'est pas satisfaisant, principalement pour cause de saturation tant par les collections que par les éléments périphériques, tels que les mobiliers muséographiques, le matériel de conditionnement/manipulation et la documentation. Cela est aussi clairement dû à la saturation de l'ensemble des espaces du musée et à l'absence d'espace de logistique pour les œuvres, tels que les transits ou l'emballage déballage.

Objectifs

En réponse à l'enjeu n°2 de redéfinir une grande fonction à chaque site et l'enjeu n° 5 d'un projet économe et sobre.

- regrouper les réserves sur 3 sites sans éparpillement avec une répartition des collections par grande aire/secteur géographique et par typologie de collection pour optimiser les espaces, les circuits et les équipements
- Disposer d'une réserve spécifique pour les textiles dont les conditions de conservation spécifiques amènent à leur dédier une réserve
- Regrouper les grands formats
- Regrouper la collection de moulages-plâtre sur le site de Morangis

A Iéna, il pourrait être envisagé de rendre visibles certains espaces significatifs des réserves et des espaces de restauration des œuvres.

Site concerné : Iéna

Pour mémoire, les réserves à prévoir sur le site d'Heidelberg sont détaillée dans le pôle E. Centre de recherche et de ressources.

Surfaces programmées du pôle réserves (nouvelles fonctions en rouge)

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale IENA projetée
H.	RESERVES				2505
H.1	Mouvements des œuvres				90
	aire de livraison	pm			
	transit	30	1	30	
	emballage / déballage	40	1	40	
	stockage caisses navettes et matériel	10	1	10	
	quarantaine anoxie	10	1	10	
H.2	Espaces de conservation				2070
	réserve générale des petits formats	1100	1	1100	
	réserve grands formats	350	1	350	
	réserve arts graphiques	220	1	220	
	réserve textiles	400	1	400	
	réserves externalisées	pm			
	réserves bibliothèque	pm			
H.3	Espaces de restauration des œuvres				345
	atelier de restauration	50	1	50	
	travaux en cours	15	1	15	
	espace prise de vues	30	1	30	
	étude des collections	150	1	150	
	salle de médiation / réunion	60	1	60	
	espace de travail	20	1	20	
	papiers photosensibles	20	1	20	

Accroissement des collections

A définir précisément par type de collection en phase programmation.

Données climatiques

Collections muséales de nature organiques : peintures, mobiliers, tapisseries.

Le premier enjeu sera d'éviter les zones dites à risques, notamment les risques d'infestations avec des humidités relatives élevées ($\geq 75\%$) et d'assurer une stabilité climatique ce qui sous-entend de limiter les variations rapides de l'humidité relative (≥ 5 à $10\%/24h$).

Une première proposition de consignes climatique serait :

- 90% du temps - T°C : 18-26°C - HR : 40-60 % - Variations $\pm 2^\circ\text{C}$ -5% sur 24H.
- 10% du temps - T°C : 16-28°C - HR : 35-70 % - Variations $\pm 2^\circ\text{C}$ -10% sur 24H.

Ces prescriptions permettraient d'éviter de climatiser la réserve, voire de réguler le climat principalement avec l'air neuf comme au centre de conservation du Rijksmuseum.

La question d'une consigne à 16°C , bénéfique pour les collections mais délicate pour le travail en réserve, pourra être interrogée.

Une étude plus précise devra être menée pour les collections spécifiques (photographies, métaux archéologiques instables, etc.)

En plus de la création d'une réserve au climat spécifique pour les photographies, des précisions pourront être à apporter pour le traitement sanitaire des espaces de la réserve textile, particulièrement sensibles.

Les photographies seraient implantées de préférence avec le CRR.

H.1 MOUVEMENT DES OEUVRES

La remise en espace de ces fonctionnalités est un des enjeux essentiels du projet de réaménagement du pôle réserve du musée Guimet.

Aire de livraison

Idéalement une aire de livraison devrait être dédiée aux mouvements d'œuvres, notamment pour éviter un partage d'espace avec un restaurant, des activités de mécénat ou l'évacuation des déchets.

Sur le site Iéna, cette aire de livraison pourra être commune à celle prévue pour la logistique muséographique.

Transit

Facilement accessible depuis l'aire de livraison et en liaison directe avec l'espace emballage/déballage, l'espace de transit, dédié aux mouvements d'œuvres hors exposition, sert au stockage temporaire des œuvres tamponnées ou emballées, généralement en caisse, avant déballage ou enlèvement. Elle sera équipée de 2 rayonnages mi-lourds (ML80-200) pour les œuvres tamponnées.

Emballage / déballage

En liaison directe avec le transit et des espaces de la réserve générale, l'espace où sont réceptionnées, conditionnées, inspectées les œuvres, sera calibré pour permettre la manipulation d'œuvre sur deux tables assemblables (100 cm x 200 cm).

1 rayonnage mi-lourds ML60-150 équipé de porte-rouleaux et d'une armoire (AR60-120) permettront d'y conserver le petit matériel.

Stockage des caisses-navettes et matériel emballage

Les caisses navettes seront stockées en réserve externalisée. 2 racks 110-180 permettront de conserver à proximité de l'emballage-déballage quelques petites caisses et du matériel d'emballage. Cet espace pourra être associé à l'espace emballage-déballage.

Quarantaine - anoxie

Un espace pourra servir de cellule d'isolement des œuvres contaminées ou supposées contaminées avant traitement curatif et pourra accueillir une installation de traitement anoxie.

L'espace sera muni d'un robinet de puisage. Ce local bénéficiera d'une extraction d'air indépendante des autres espaces patrimoniaux, maintenant l'espace en dépression afin d'éviter les contaminations croisées.

H.2 ESPACES DE CONSERVATION

Les espaces de conservations seront de préférence installés sur un seul niveau et en un seul bloc, afin d'éviter des allers-retours externes dans les circulations du pôle réserve.

Sécurisées, les réserves sont organisées par sensibilité mais surtout par formats, les tableaux récapitulatifs des besoins ont permis de définir 5 réserves qui, dans la mesure du possible et afin d'optimiser les circulations et de limiter le nombre d'accès et de mouvements, ne seront pas subdivisées, selon le souhait du musée.

Elles seront conçues autour des mobiliers de stockage précisés en fiches espaces (la majeure partie du mobilier des réserves Iéna pouvant être conservé) et des modes de circulation des collections. Elles comprendront une petite zone de transit et d'étude équipée de tables de travail.

Les allées de desserte sont calibrées en fonction de la taille et/ou profondeur des unités de rangement et respecteront au minimum les valeurs suivantes :

Toutes réserves

- mobilier $\geq$ 80 cm - Hauteur de charge = 300 cm : allée de 2 m – desserte par transpalettes + élévateur de charge
- mobilier $\leq$ 80 cm - Hauteur de charge = 300 cm : allée de 120 cm (150 cm si tiroirs - desserte par chariot ou servante (50 cm x 80 cm H= 80 cm environ) + élévateur de charge pour les niveaux supérieurs.
- mobilier $\leq$ 60 cm H = 300 cm : allée de 90 cm (sauf si tiroirs) – desserte par servante + élévateur de charge pour les niveaux supérieurs.

Réserves extérieures très grand format pm à Morangis

- allée principale de 3,50 m minimum.
- stockage au sol : allée principale de 3,50 m / allée secondaire 3,00 m pour les – desserte par gerbeur élévateur, 2 m pour élévateur de charge.
- mobilier $\geq$ 100 cm - Hauteur de charge = 600 cm : allée de 3,00 m – desserte par transpalettes, gerbeur élévateur + élévateur de charge.

Réserve générale petit format

D'une hauteur libre de 2m50 minimum, la réserve conserve les collections d'objets d'arts regroupés par secteurs de collections sur des rayonnages qui seront en grande partie récupérés.

Des zones d'études et de transit par secteurs seront aménagées autour de 1 table mobile (TA80-150) et d'un rayonnage pour le transit (1 ML60-150), d'une servante et d'une armoire pour le matériel.

Réserve grand format – Peintures, paravents et cadres

D'une hauteur libre de 2m50 minimum, cette réserve est aussi un espace d'étude interne pour ces collections de grands formats. Dédiée au stockage des tableaux, paravents et cadres de grands format (320 x 80 cm maximum pour un panneau de paravents), la réserve est équipée de grilles coulissantes (GC) (H : 250 cm x L : 300 cm) avec un entraxe de 30 cm, de râteliers (RA), de cantilevers à bras (CANT). La manipulation se fera par chariot flèche, gerbeur ou berceau porte-rouleaux.

La réserve sera divisée en deux secteurs « paravents et râteliers » d'une part et les grilles d'autre part, avec une seule zone d'étude et de transit. Celle-ci est composée de 4 tables de grand format (100 cm x 200 cm), d'une grille fixe (GF 250-400) et de rayonnages de transit (1 CANT100-200), d'une servante et d'une armoire pour le matériel. Une grille fixe permettra idéalement la prise de vue en réserve de grand format.

Réserve arts graphiques

D'une hauteur libre de 2m50, cette réserve sera organisée comme un cabinet d'arts graphiques permettant la consultation par les équipes internes comme des chercheurs externes. L'organisation des fonds se fera de préférence d'abord par formats, en respectant la logique scientifique de regroupement par aire géographique. Les meubles seront de préférence mobiles en compactus permettant la condamnation des accès.

La réserve comporte 2 zones d'études distinctes : photographies et arts graphiques.

- Pour les arts graphiques, un espace composé de 2 tables de grand format (100 cm x 200 cm), de rayonnages pour le transit (2 AR60-100), d'une servante et d'une armoire pour le matériel,
- Pour les photographies, un espace composé d'une table de grand format (100 cm x 200 cm), de rayonnages pour le transit (1 AR60-100), d'une servante et d'une armoire pour le matériel.

Un poste de travail permettra à un membre de l'équipe d'y travailler tout en assurant une surveillance de salle si besoin. La réserve comportera un espace de conservation au climat spécifique pour les photographies. Cet espace sera équipé de 2 armoires frigorifiques (60 x 60 cm H=200) pour la conservation des négatifs.

Réserve textiles

D'une hauteur libre de 2m50, cette réserve sera organisée autour de 2 vastes tables d'étude et de déploiement des textiles (TA 100 x 300). Elle accueillera le mobilier existant et du mobilier neuf pour la décompression des collections, mobiliers reposés de préférence sur compactus. Des lumières UV blanches permettront d'assurer une prévention contre les insectes kératophages.

Pour mémoire, le MNAAG dispose d'autres réserves :

- *Des réserves externalisées sur le site de Morangis (hors périmètre)*
- *Les réserves de la Bibliothèque et de la documentation sur le site d'Heidelberg, décrites dans le pôle E. Centre de recherche et de ressources.*

H.3 ESPACES DE RESTAURATION DES ŒUVRES

Ce sont les espaces de travail autour des collections. Ils permettent d'y effectuer les tâches essentielles de dépoussiérage, de petite restauration comme de redéploiement, documentation, marquage, suivi de l'état de conservation et toutes autres activités matérielles nécessaires à la bonne conservation et à la diffusion de ces collections.

L'atelier de prise de vue actuel étant actuellement sous employé, il est proposé de le mutualisé.

Restauration

D'une hauteur libre de 3 mètres si possible, c'est l'espace de travail physique sur les collections petits formats, il permettra d'y accueillir simultanément 2 restaurateurs.

Organisé autour de 5 tables centrales mobiles (TA100 x 200), permettant de réaliser 2 interventions simultanément, ce local sera équipé d'un mur technique avec une paillasse avec un évier, une armoire ventilée pour contenir les solvants et produits nécessaires à la restauration ; la possibilité de raccorder 1 ou 2 bras d'aspiration sera étudiée.

Travaux en cours

L'espace, en liaison avec l'atelier de traitement, permettra d'y conserver des œuvres en cours de restauration, en attente d'intervention ou d'avis de personnes compétentes. Idéalement il servira aussi d'espace de transit pour l'atelier de prise de vue. Il sera équipé de rayonnages, de râteliers, d'une grille fixe.

Prise de vue – documentation

En longueur, cet espace destiné originellement à la prise de vue par les photographes de la RMN sera organisé afin de permettre d'y réaliser des opérations documentaires programmées telles qu'opérations de marquage ou de petit chantier des collections. L'espace sera équipé d'un mur équipé de fonds, de pantographes sur rails au plafond et de 2 armoires pour le matériel (spots, crochets, pinces, etc.).

Salle d'étude et de consultation

Assurant une des fonctions essentielle de la réserve, à savoir la consultation des collections, ces espaces permettent de recevoir les équipes du musée, des chercheurs extérieurs ou en option un public spécifique tel que des étudiants ou des groupes spécifiques (scolaires, les « amis du musée »), ces deux derniers types de publics étant reçus de manière programmée.

La salle sera équipée de 3 grandes tables de consultation (100 cm x 200 cm) à hauteur réglable et de servantes (60 x 80 cm) pour travailler. Un des postes permettra à un membre de l'équipe d'y effectuer, s'il le faut, des tâches bureautiques tout en surveillant la salle. Une zone libre permettra la consultation d'œuvre de moyens formats sur leurs matériels de manipulation (flèche, chevalet, chariot).

Salle de médiation - réunion optionnelle

Salle de « réception-médiation » de la réserve, l'espace permet de recevoir des groupes de professionnels comme du public pour des médiations autour des réserves ou des collections en offrant ad-minima une vision sur la réserve générale et le cabinet d'art graphique ou la salle d'étude, afin de structurer un pôle « visible » de la réserve. D'une capacité de 25-30 personnes,

elle permet de faire une présentation avec vidéo-projection comme de mettre en espace la présentation de plusieurs œuvres pour les opérations de préparation d'exposition. Un mur de cimaise sera prévu à cet effet.

I – LOGISTIQUE

Site concerné : Iéna

Pour mémoire, la logistique à prévoir sur le site d'Heidelberg est décrite dans le pôle E. Centre de recherche et de ressources.

Objectifs

En réponse à l'enjeu n° 5 d'un projet économe et sobre.

En termes de logistique bâimentaire, les manques en la matière sont nombreux : les équipes techniques du musée ne disposent par exemple d'aucun atelier pour procéder à des petites réparations, ce qui limite sérieusement leur capacité d'action.

Mais plus problématique encore est le faible nombre de locaux techniques pour les entreprises de maintenance qui opèrent sur site (CFO/CFA, CVCD, etc.). Le nouveau projet devra donc prévoir bien plus d'espaces dévolus à ces prestataires externes, essentiels au bon fonctionnement de l'établissement.

Les espaces de stockage, aussi, devront être revus et étendus : ils sont aujourd'hui très limités, et souvent saturés. Un bon exemple est celui du service informatique, dont les besoins ont été clairement sous-évalués à cette époque, l'informatique ne présentait pas la même importance qu'aujourd'hui.

Non seulement les salles serveurs sont inadaptées et très peu sécurisées, mais le service informatique pâtit plus généralement d'un manque d'espaces de stockage – qu'il compense en occupant des salles normalement dévolues ... à la régie de l'auditorium (qui en aurait besoin également). Ces problématiques de stockage de matériel technique seront donc à prendre sérieusement en compte dans le nouveau projet.

La logistique générale doit être développée et comprend les espaces nécessaires à l'exploitation-maintenance, à la sécurité et la sûreté du site.

L'amélioration du circuit technique/livraisons est un des enjeux de la rénovation.

Surfaces programmées du pôle logistique

	désignation	SU	nb	SUN	SUN totale IENA projetée
I.	LOGISTIQUE				492
I.1	transit général				50
	Quai de livraison			pm	
	Local réception	35	1	35	
	Local déchets	15	1	15	
I.2	sécurité sureté				110
	PC sécurité + poste de garde	15	2	30	
	Equipement de nuit (hommes et femmes)	15	2	30	
	Stock matériel d'intervention d'urgence	15	2	30	
	Infirmerie	15	1	15	
	Sanitaires	5	1	5	
I.3	Exploitation maintenance du bâtiment				332
	Bureau atelier menuiserie	12	1	12	
	Atelier électricité	15	1	15	
	Réserve électricité	15	1	15	
	Réserve	30	1	30	
	Atelier menuiserie et réserve	30	1	30	
	Stockages	50	1	50	
	Local entretien	20	1	20	
	Sanitaire hommes	20	2	40	
	Sanitaire femmes	20	2	40	
	Vestiaires	20	4	80	
	abris deux roues			pm	

Localisation – Relation entre espaces

La logistique générale doit être en liaison aisée avec l'ensemble des fonctions.

Liaison aisée avec les bureaux des services techniques.

Les circuits logistiques doivent être finement étudiés, de même que l'implantation de l'accès logistique.

I.1 TRANSIT GENERAL

Quai de livraison et local de réception

Arrivée des livraisons et départ (déchargement et chargement).

Accès contrôlé, réservé au personnel et prestataires habilités.

Local de charge

Destiné à la recharge des engins de manutention et de maintenance du musée, et leur stockage.

Local déchet

Le local poubelles est destiné à recevoir l'ensemble des containers du site.

Le dimensionnement et le nombre de containers restent à préciser en phase programmation.

Le local doit

- Être clos et ventilé
- Avoir des portes permettant une fermeture hermétique
- Avoir des parois (murs et sol) imperméables et ininflammables

- Empêcher l'intrusion des insectes et rongeurs
- Avoir un poste de lavage (robinetterie) et un système d'évacuation des eaux
- Au plus près de l'accès logistique bâtiminaire du site et facilement accessible par le personnel d'entretien

I.2 SECURITE SURETE

La fonction de sécurité touche autant aux enjeux de contrôle et de mise en sécurité des personnes que de la protection des données informatiques, de l'intégrité du bâtiment et des œuvres.

Elle concerne tous les sites du musée (Iéna, Hôtel d'Heidelberg, Hôtel d'Ennery) mais plus particulièrement le site d'Iéna, qui accueille le plus grand nombre de collections.

Les sites d'Heidelberg (centre de ressources et de recherche) et d'Ennery (collections d'estampes japonaises et collections d'Ennery) sont toutefois totalement inclus dans la logique de mise en sécurité optimale car ils accueillent également des collections de très grande valeur.

Les points saillants de la fonction sont relatifs à une optimisation et une amélioration des logiques existantes en termes de technologie et une mise à niveau en termes d'espaces dédiés à la fonction et d'équipements en tenant compte des conséquences sur l'organisation du travail.

Quelques points plus particuliers doivent néanmoins retenir l'attention :

Le poste de contrôle et de sécurité (PCS) du site d'Iéna est aujourd'hui

- très étrié
- son accès est trop peu sécurisé.

PC Sécurité

Centraliser en un poste de contrôle unique, les systèmes de contrôle Sûreté (contrôles et alarmes au niveau des accès, antivol / anti-intrusion en particulier contrôle des accès).

Espace avec un accès rapide à l'entrée publique et en lien aisé avec un accès extérieur (transit/zone de déchargement ; accès des personnels) et avec le reste du musée.

Accès réservé au personnel habilité possible 24h/24. Accès hautement sécurisé.
Espace de type bureau à vocation technique (réseaux, matériels informatiques).

Equipe de nuit

Espace de détente pour le gardiennage de nuit avec report des alarmes Sûreté.

Repos / Toilettes

A prévoir avec l'espace de repos une cabine sanitaire (wc avec lavabo).

Espace de rangement pour matériel d'intervention d'urgence

Un espace de rangement de matériel d'intervention doit être réservé à une utilisation en cas d'urgences, par exemple en cas d'incendie ou d'inondation. Il convient qu'il soit utilisé exclusivement pour le rangement des équipements de premier secours, des informations révisées et mises à jour relatives au bâtiment, de la liste des services locaux et des numéros d'urgence et du matériel d'intervention d'urgence sur les collections par exemple les aspirateurs à eau, le papier absorbant, le film à bulles d'air, etc.

Infirmier

Espace de prise en charge des personnes en cas de malaise ou accident (premiers secours) en liaison aisée avec l'ensemble du musée et depuis/vers un accès extérieur.

Stockages

Espaces de type « magasins centraux » pour les matériaux et fournitures avant leur distribution dans les services et un espace de centralisation des archives semi-actives de l'ensemble des services du musée.

I.3 EXPLOITATION MAINTENANCE

Atelier menuiserie avec bureau et réserve

Atelier de maintenance (petits travaux de menuiserie) avec un bureau et un stockage associés équipé de plans de travail, établis, appareils spécifiques, rayonnages...

Atelier électricité avec bureau et réserve

Atelier de maintenance (petits travaux d'électricité) avec un bureau et un stockage associés équipé de plans de travail, établis, appareils spécifiques, rayonnages...

Bureau des entreprises de maintenance

Espace de travail, bureau de passage, pour les responsables des équipes prestataires en matière de maintenance des équipements du musée.

Local de repos / vestiaires / sanitaires pour les prestataires

Espace de détente pour les prestataires disposant des installations de confort et d'hygiène nécessaires, la possibilité de se changer et de stocker leurs effets personnels.
Liaison aisée avec le reste des espaces dédiés à la logistique générale et le reste du musée.

Prévoir deux unités (zone lavabo avec vestiaires + cabine WC + douche), femmes et hommes séparés, chacune avec une zone vestiaire.

Local entretien général

Local destiné aux prestataires intervenant pour l'entretien/nettoyage des espaces de rangement et de stockage pour les fournitures, matériels et engins utilisés.

Il est complété par des petits locaux réservés à l'entretien et associés aux sanitaires (1 par étage).

Local de repos / vestiaires / sanitaires pour les prestataires intervenant pour l'entretien/nettoyage

Espace de détente pour les prestataires disposant des installations de confort et d'hygiène nécessaires, la possibilité de se changer et de stocker leurs effets personnels.
Liaison aisée avec le reste des espaces dédiés à la logistique générale et le reste du musée.

Prévoir deux unités (zone lavabo avec vestiaires + cabine WC + douche), femmes et hommes séparés, chacune avec une zone vestiaire.

J – LOGEMENT

Site concerné : Heidelberg

Fonction logement à conserver jusqu'au départ de l'actuel occupant (échéance à préciser au stade du programme).

Objectifs

en réponse à l'enjeu n°1 de porter la fréquentation à 500 000 visiteurs annuels, à l'enjeu n°3 d'accessibilité au public sur l'ensemble des sites et à l'enjeu n°5 d'un projet économe et sobre.

Circulations

La conception des circulations quelles qu'elles soient (publiques, privées, techniques, circuit des collections, circuit livraisons) est un élément fondamental de la qualité du projet. Elles sont fondées sur l'optimisation de l'exploitation des collections et des équipements, et sur la facilité des accès. La circulation des collections et des hommes satisfait à des principes garantissant la conservation et la sécurité des œuvres.

Comme pour l'ensemble de la conception de la rénovation, les circulations doivent viser l'efficacité et leurs surfaces doivent être optimisées. Elles seront dimensionnées en fonction des types de flux et des exigences d'évacuation des personnes, d'accessibilité à tous et de manutention.

L'organisation du projet permettra une séparation aisée entre zones ouvertes au public et zones non accessibles au public et "privatives".

Une différenciation des grands types de flux doit être recherchée, tant du point de vue des accès depuis l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment :

- flux du public,
- flux liés aux privatisations (création souhaitée d'un accès distinct de celui du public permettant des privatisations en journée),
- flux liés à la logistique muséographique (liées aux mouvements d'œuvres et de montage/démontage d'expositions),
- flux liés à la logistique générale (livraisons diverses, évacuation des déchets, réserves),
- flux des personnels du musée.

La localisation et l'aménagement de ces espaces doivent faciliter le mouvement des collections : les hauteurs et les largeurs sont calculées et les débattements sont configurés en fonction des caractéristiques des collections et de la densité du trafic. Il convient d'optimiser la durée et la distance des mouvements des œuvres et d'éviter au maximum les changements de niveau.

Accès

Tous les points d'accès sont spécifiquement conçus ou adaptés pour offrir un accès au personnel et aux visiteurs, et sont strictement contrôlés par l'institution.

Les accès aux espaces d'exploitation des collections, tels que les espaces de consultation ou les salles d'exposition sont gérés distinctement des autres espaces du pôle de conservation.

Circulation du public

Dans le nouveau projet, **la circulation des personnes devra être optimale, avec d'abord une recherche de fluidité dans la verticalité du site.** Aujourd'hui en effet, les ascenseurs sont clairement sous-dimensionnés au besoin, occasionnant files d'attente et insatisfaction des visiteurs comme des personnels. **Le nouveau musée devra disposer d'ascenseurs plus nombreux, plus performants, et plus économes dans leur fonctionnement** (au service de l'ambition écologique du bâtiment revu). Le grand escalier issu de la rénovation Gaudin sera néanmoins conservé, car sa réussite architecturale est indéniable et les possibilités qu'il offre (vues sur les espaces d'exposition, distribution sur les paliers, etc.) sont nombreuses.

Circulation logistique

Les monte-charges sont aujourd'hui au nombre de deux. Dans le cadre du nouveau projet, se posera la question du maintien de ces deux monte-charges (de capacité et de taille différentes), ou de leur transformation pour atteindre une capacité supérieure. Les dimensions optimales seront à préciser en phase programmation.

A l'extérieur

Penser aux différents stationnements des

- véhicules de livraison
- deux roues, principalement les vélos

et bornes de recharges des véhicules électriques.

Accessibilité à tous et confort d'usage

Toute personne doit pouvoir bénéficier de l'accès à tous les espaces, à tous les services et à toutes les activités offertes par le musée, quelle que soit sa forme de handicap (déficit visuel, auditif, moteur, psychique, mental, problème de taille, problème de fatigabilité, etc.) ou ses besoins spécifiques (visiteurs avec une poussette, avec des béquilles).

L- ESPACES VERTS

Sites concernés : Iéna, Heidelberg

Objectifs

en réponse à l'enjeu n°1 de porter la fréquentation à 500 000 visiteurs annuels, à l'enjeu n°3 d'accessibilité au public sur l'ensemble des sites, à l'enjeu n°4 de développement de la valorisation et à l'enjeu n°5 d'un projet économe et sobre.

Au-delà de la mise en valeur des espaces verts actuels, l'un des principaux enjeux du projet architectural est de renforcer et de développer les espaces extérieurs végétalisés qu'ils soient en pleine terre ou en terrasses.

Le projet Guimet sera l'occasion de mettre en valeur ses quelques espaces verts actuels : les jardins qui bordent le musée principal, avenue d'Iéna, et le jardin intérieur de l'Hôtel d'Heidelberg.

Le projet de végétalisation des terrasses du musée, qui s'est développé entre 2020 et 2022, a permis d'atteindre une nouvelle ambition : celle d'agrandir les espaces de verdure du musée, sans nouvelle emprise au sol. Le résultat est particulièrement apprécié, tant des personnels que des visiteurs : avec le réchauffement généralisé de la capitale, et le développement d'« îlots de chaleur urbains » (ICU en abrégé), de plus en plus fréquents ces dernières années, la mise en place de cette couverture végétale (notamment au niveau du R+3) offre une respiration très appréciée qu'il sera intéressant de conserver et de développer en regard du projet de surélévation et des enjeux environnementaux.

En effet, l'enjeu, avec le projet Guimet 2030, est d'aller plus loin dans cette voie et de tirer pleinement partie des potentialités du musée. Les terrasses de la place d'Iéna, tout d'abord, devront être agrandies et la couverture végétalisée pourrait être généralisée à toute leur surface, quels que soient les usages parallèles qui sont faits de ces espaces (restauration notamment). A l'image de ce que d'autres musées parisiens ont réussi à faire ces dernières années (le Musée du Quai Branly - Jacques Chirac avec son jardin, le Musée de la vie romantique, la Maison de Balzac, ou encore la Maison de l'architecture), les visiteurs ne devront pas seulement être attirés à Guimet par la richesse des collections et du parcours muséographique, mais aussi par **la possibilité de s'évader de l'environnement éminemment urbain** où se situent les différents sites du musée Guimet.

Missions

- Offrir au visiteur une respiration pendant le parcours muséographique
- Améliorer le bilan environnemental (cf. étude environnementale en annexe)
- Devenir un pôle d'attraction pour les riverains et les passants pour les conduire à fréquenter le musée
- Prolonger d'autres fonctions du musée (privatisation et restauration)

Projection

- Accroître les surfaces en fonction du projet
- Améliorer le traitement des espaces pour qu'ils participent à l'identité du musée
- Renforcer le lien avec l'Aïse par le biais d'essences choisies
- Permettre au public de les investir
- Améliorer les liens entre les espaces internes et les espaces extérieurs

Moyen

En toiture : Toitures végétalisées, roof top, ... avec vues sur les toits de Paris

Au rez-de-chaussée côté avenue d'Iéna : utilisation de l'espace végétalisé sous réserve des recommandations de la Direction de l'Urbanisme (voir chapitre dédié) pour un usage en lien avec la restauration par exemple.

7 Organigramme fonctionnel pré programmatique

Répartition des fonctions dans les sites

La stratégie immobilière esquissée par le musée Guimet repose sur des bâtiments aux fonctions plus spécifiques, mieux identifiées et aux capacités renforcées. Ils seront de nature à redonner une **lisibilité**, une **visibilité** et une **cohérence** au musée Guimet.

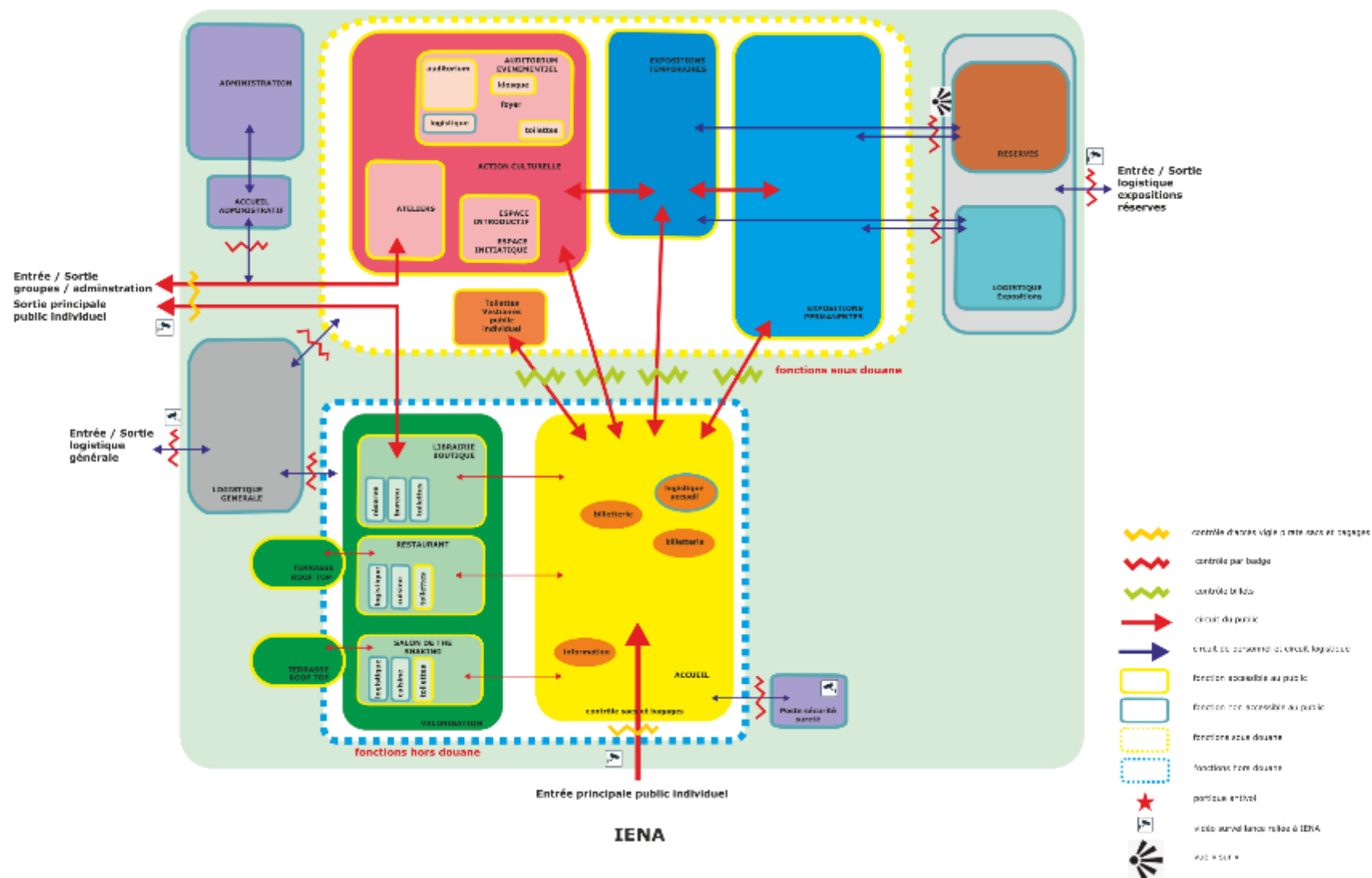
- le **Musée Guimet**, dans le bâtiment **Iéna**, de la place d'Iéna, vaisseau amiral et lieu d'accueil des **collections** permanentes et des **expositions** temporaires ainsi que des **activités culturelles**, pédagogiques et artistiques, notamment autour de l'auditorium. A noter que le bâtiment principal devra aussi accueillir des fonctions de valorisation commerciale entièrement renouvelées et repensées ;
- la **Villa Guimet**, dans l'Hôtel d'**Heidelberg** comme lieu d'accueil d'un **centre de recherche et de ressources**, permettant de mettre fin à l'éclatement sur différents espaces de la bibliothèque, du centre de documentation, des archives et du fonds photographique, qui développeront ainsi leur visibilité et accessibilité pour le grand public, les étudiants et les chercheurs. On y trouvera également des fonctions de valorisation ;
- le musée d'**Ennery**, situé avenue Foch, hors périmètre programmatique, comme lieu d'accueil d'un projet culturel nouveau, autour du Japon et du Japonisme ;
- le site de **Morangis**, hors périmètre programmatique, dédié aux **réserves externalisées** également hors périmètre programmatique.

S'est posée la question de la localisation de l'administration qui pourrait prendre place en partie au côté du centre recherche et de ressources à l'Hôtel d'Heidelberg pour les conservateurs qui travaillent sur les fonds documentaires mais également pour la direction générale, les autres fonctions administratives pour la gestion du public et du bâtiment devant être préférentiellement positionnées dans le site Iéna. Une autre hypothèse, non prise en compte au stade du présent préprogramme, visant l'externalisation totale ou partielle du pôle administration sur un 5^{ème} site, est à l'étude.

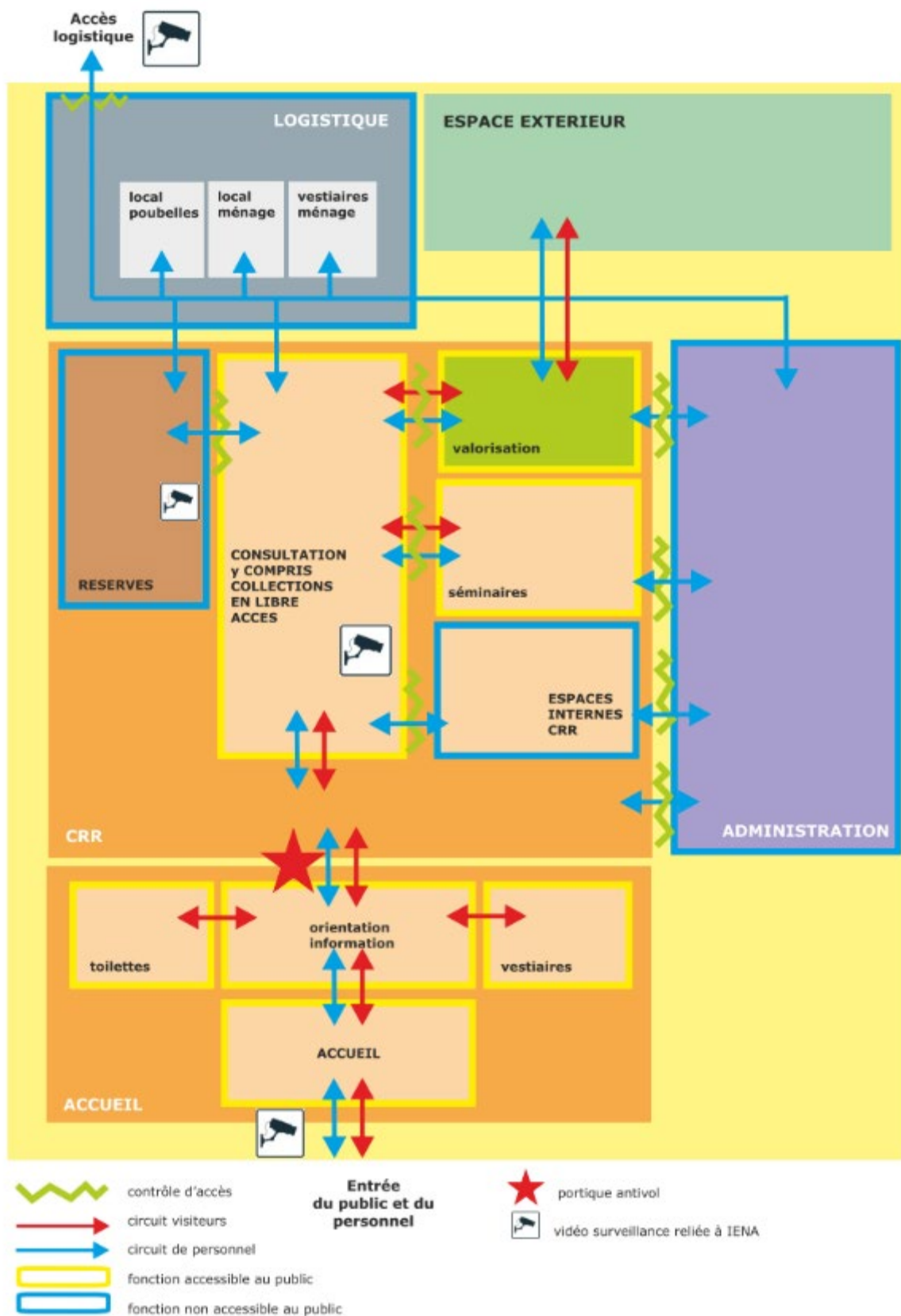
L'organigramme fonctionnel pré programmatique ci-dessous reprend ces principes de répartition des grandes fonctions par site appliqués également aux études de faisabilité développées ci-après.

Organigramme fonctionnel pré-programmatique détaillé du site Iéna

Les exigences sont illustrées globalement dans l'organigramme fonctionnel ci-après, qui précise les liaisons entre les principales activités et les flux de circulation par typologie (dédiés au public, au personnel ou à la logistique). Il montre les différents accès et les contrôles d'accès nécessaires.



Organigramme fonctionnel pré programmatique détaillé du site Heidelberg



8 Scénarios de faisabilité

Il s'agit de **scénarios indicatifs** qui ont permis de **vérifier l'adéquation entre les besoins et les potentialités des sites Iéna et Heidelberg** au regard des enjeux, objectifs et besoins développés dans le préprogramme.

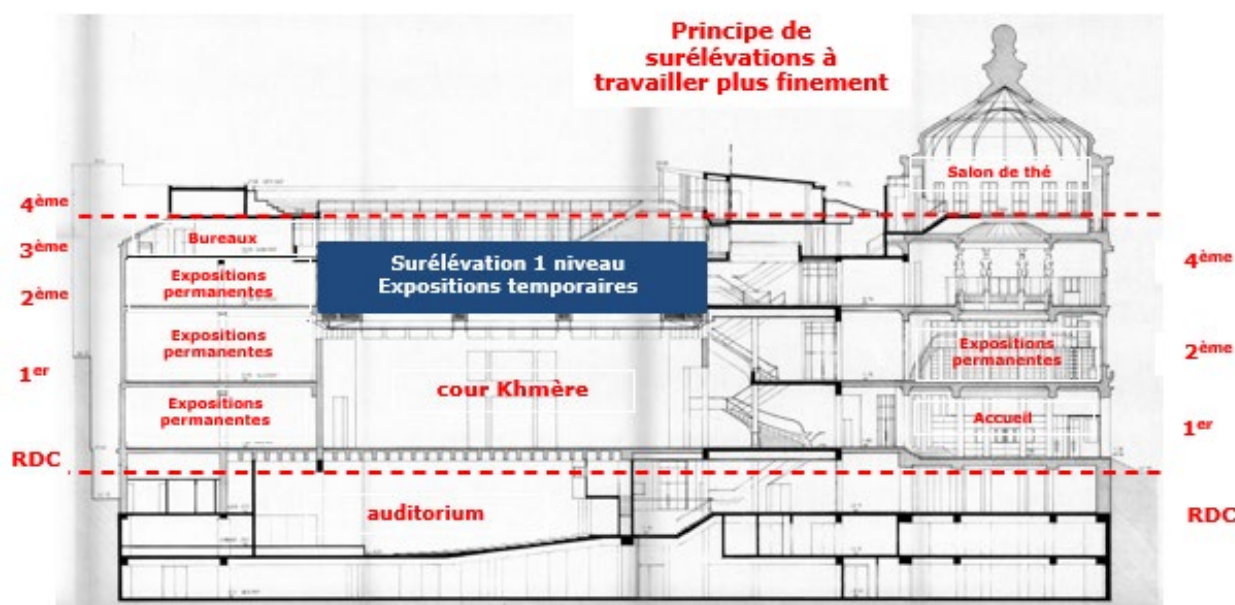
Les schémas de principe des scénarios de faisabilité ont également permis aux différents assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) de mener leurs **études techniques et économiques**.

Il est entendu que ces schémas de principe, même s'ils sont cohérents avec les données de préprogrammation énoncées ci-dessus, ne sont que des exemples de faisabilité et **ne constituent ni n'influencent en rien le futur projet qui sera développé par le maître d'œuvre à partir du programme. Il est précisé que les scénarios de faisabilité ne seront pas intégrés au programme qui sera communiqué dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre.**

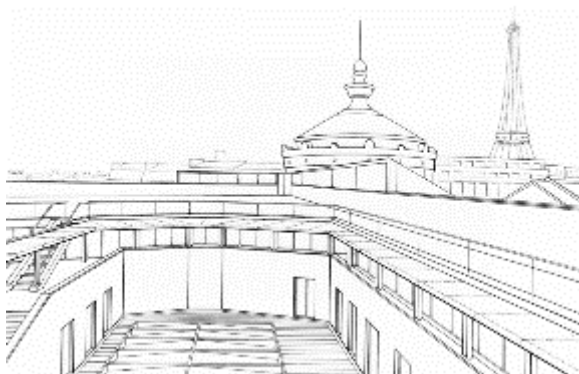
8.1 Site Iéna

Sur le site Iéna, ont été étudiées **deux hypothèses de surélévation** qui ont permis de développer plusieurs scénarios résumés en **2 scénarios** préférentiels.

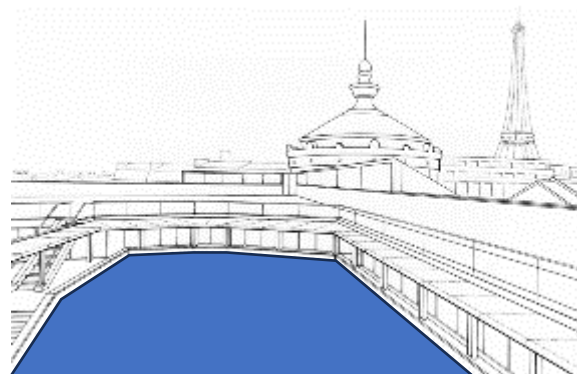
Scénario 1 : Hypothèse de **surélévation de Iéna dans le volume de la cour Khmère d'un niveau** sans intervention sur les toitures



Hypothèses de surélévation de la cour Khmère



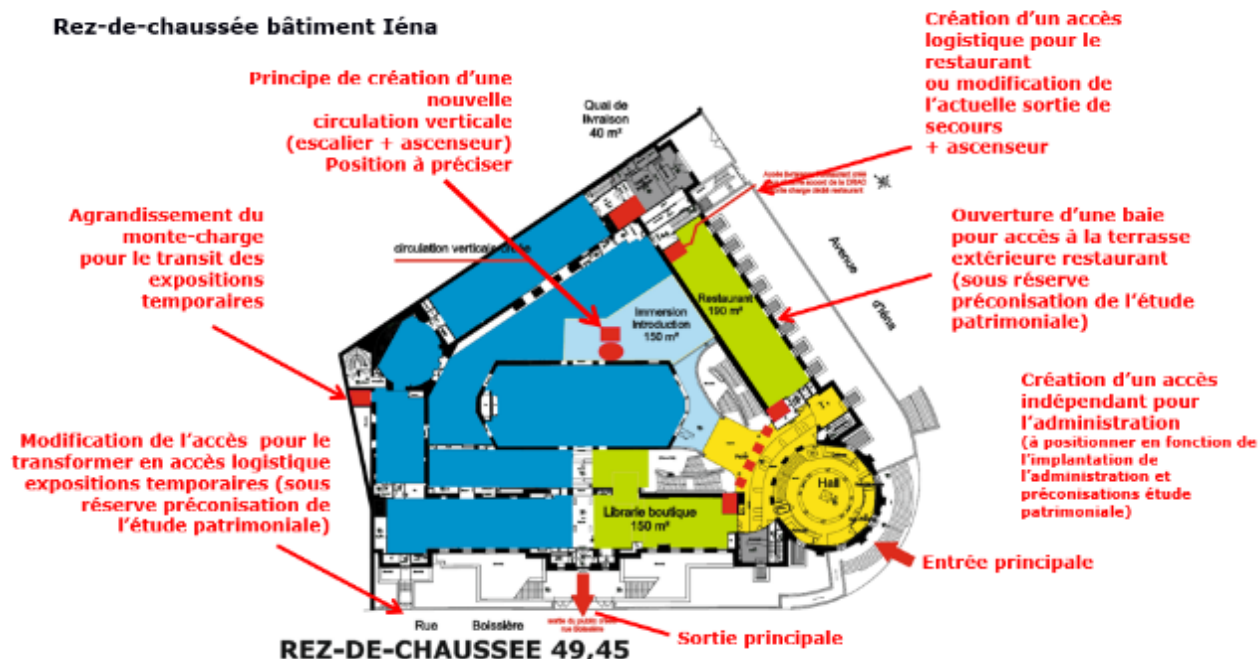
Etat actuel (dessin original agence Gaudin)



Hypothèse de couverture de la cour en conservant la façade intérieure du 3^{ème} étage pour les bureaux

Les principes de **répartition des fonctions du scénario 1** sont les suivants :

- **Au rez-de-chaussée** (principes identiques aux deux scénarios) :



Accès et circulations verticales

Entrée principale dans la rotonde face à la place d'Iéna : entrée monumentale à valoriser, visible et facilement identifiable

Sortie au milieu de la façade de la rue Boissière : accès très intéressant peu mis en valeur actuellement. Cet accès pourrait également servir d'entrée aux activités culturelles, accueil des groupes, les activités culturelles étant implantées au-dessous au rez-de-jardin. Dans le cas où l'hypothèse d'un accès indépendant serait envisagée pour la librairie boutique, cette porte pourrait aussi le permettre.

Indépendamment des issues de secours qui pourraient être nécessaires en fonction des effectifs supplémentaires accueillis, il est envisagé la création d'un accès sur l'avenue Boissière dédié au restaurant.

Deux accès logistique supplémentaires sont envisagés ; l'un pour donner accès à la logistique muséographique qui est au rez-de-jardin – accès à retravailler - et l'autre pour la logistique du restaurant.

Les actuelles principales circulations verticales sont conservées

- Les escaliers monumentaux sont conservés
- Les deux ascenseurs après le hall d'entrée sont conservés et l'un pourrait être dédié à l'administration
- Une circulation verticales escalier + ascenseur dédiée au public pour desservir les différentes sections muséographiques et plus généralement tous les espaces ouverts au public y compris l'auditorium au rez-de-jardin et le(s) nouveau(x) niveau(x) au-dessus de la cour Khmère serait créée de préférence au centre du bâtiment dans l'espace introductif
- Un monte-charge créé dédié à la logistique des expositions temporaires
- L'actuel monte-charge logistique conservé et réservé à la logistique bâimentaire
- Un nouvel ascenseur pour desservir les deux niveaux du restaurant.

Le hall d'accueil est conservé dans sa volumétrie actuelle. Il est réorganisé pour prendre en compte les différents dysfonctionnements relevés. Le restaurant implanté à l'emplacement de la bibliothèque avec une partie en mezzanine et la librairie boutique qui est étendue sur son emplacement actuel sont accessibles directement depuis le hall. Le contrôle d'accès est conservé avant le départ des

escaliers monumentaux. L'espace d'immersion introduction est implanté dans la continuité avant d'accéder aux espaces muséographiques.

Les escaliers monumentaux donnent accès au rez-de-jardin où le visiteur trouve les toilettes et les vestiaires ainsi qu'un vaste foyer associé à l'auditorium qui reste dans son volume actuel mais qui est entièrement reconfiguré. Les nouvelles fonctions initiatiques et immersives pourraient également y prendre place.

Une liaison peut être envisagée entre le foyer et le restaurant.

- Dans les **autres niveaux**, les principes du scénario 1 sont :

Le premier étage est dédié aux expositions permanentes. La bibliothèque de la rotonde est conservée (espace inscrit monument historique) réservé à l'espace « Emile Guimet à l'origine du musée ».

Le deuxième étage est lui aussi consacré aux expositions permanentes. Le niveau de surélévation créé de la cour Khmère est destiné à un module d'expositions temporaires.

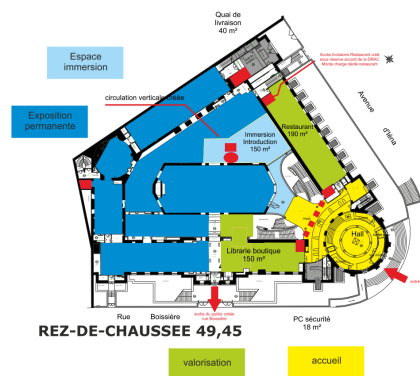
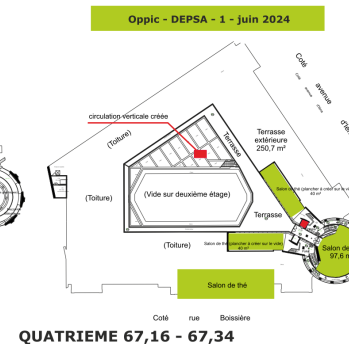
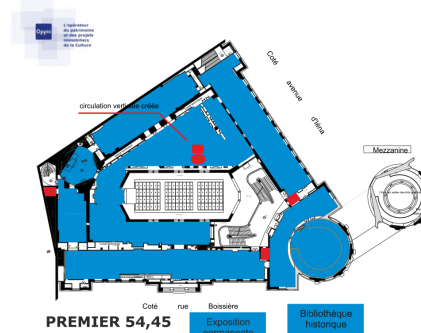
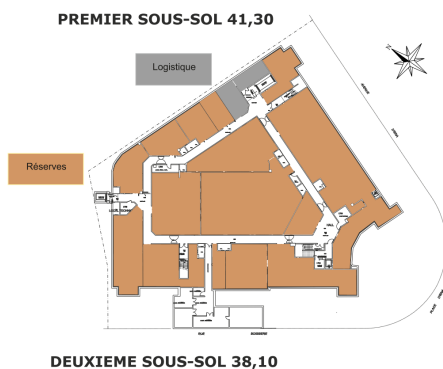
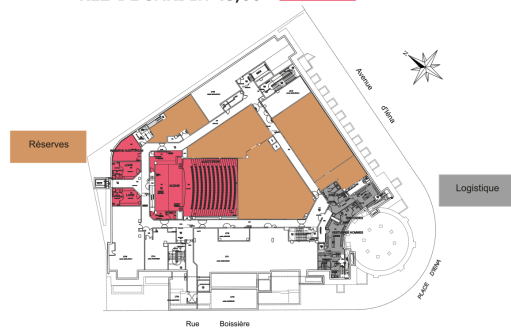
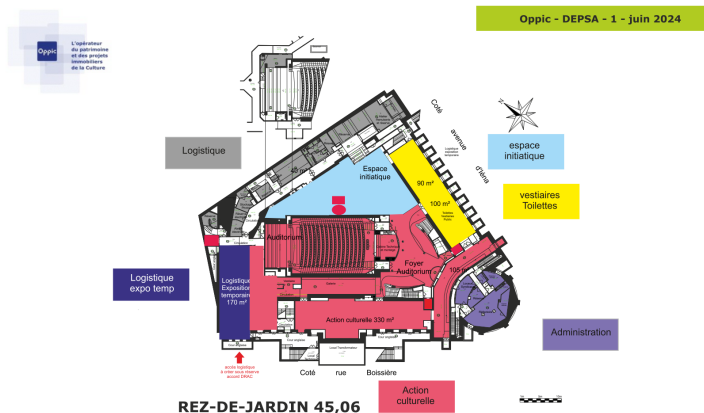
Au troisième étage se trouvent l'administration accessible par l'ascenseur qui lui est dédié et le second module d'expositions temporaires qui s'étend sur la terrasse qui est intégrée et couverte. Les deux espaces d'expositions temporaires pourraient être reliés.

Au quatrième étage dans le volume de la rotonde pourrait prendre place un salon de thé / espace de restauration légère qui, associé à une terrasse « roof-top », offrirait un espace intéressant avec vues sur les toits de Paris. Un des ascenseurs existants pourrait lui être dédié et le lier au restaurant.

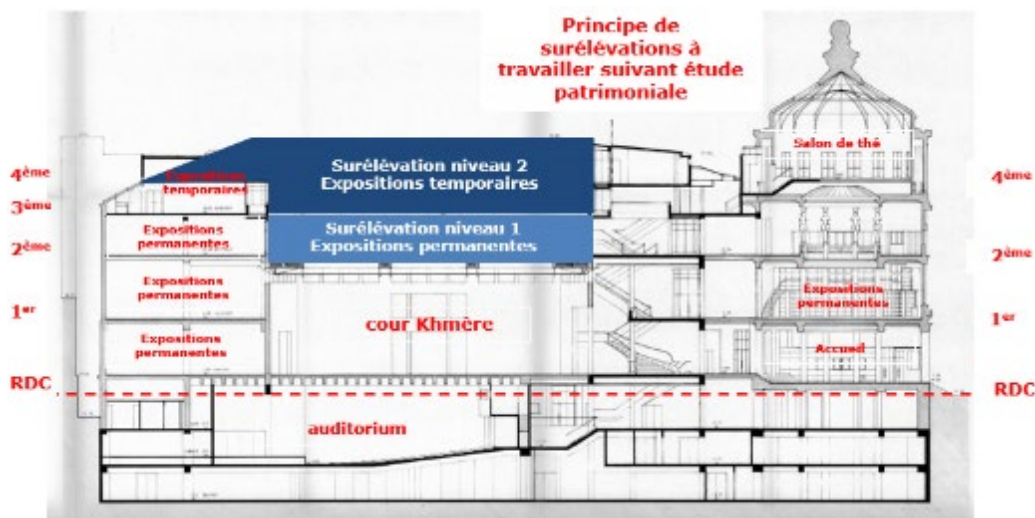
Les deux niveaux de sous-sol restent dans leurs affectations actuelles mais réaménagés avec les réserves, et les locaux techniques.

La logistique bâtiminaire et la logistique muséographique sont installées au rez-de-jardin et disposeraient de deux accès l'un sur la rue Boissière (à créer) l'autre sur l'avenue de Iéna (existant). Un ascenseur monte-charge toute hauteur permettra de desservir jusqu'aux expositions temporaires du dernier niveau.

Vues en plan du scénario 1



Scénario 2 : Hypothèse de surélévation de Iéna dans le volume de la cour Khmère sur 2 niveaux et création d'une surélévation des toitures en périphérie de la cour pour augmenter la hauteur sous-plafond du niveau 3 pour y installer des expositions

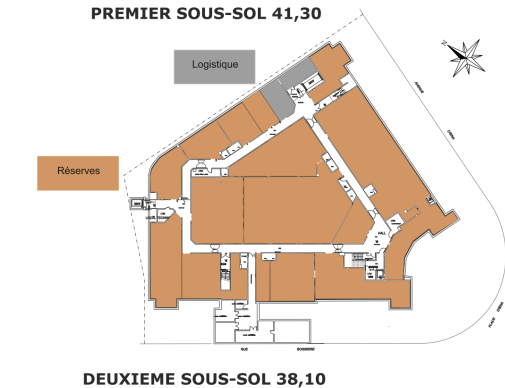
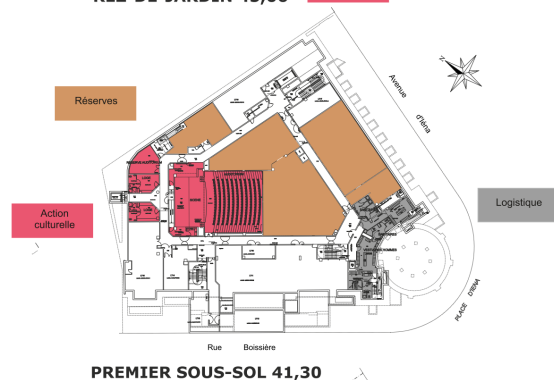
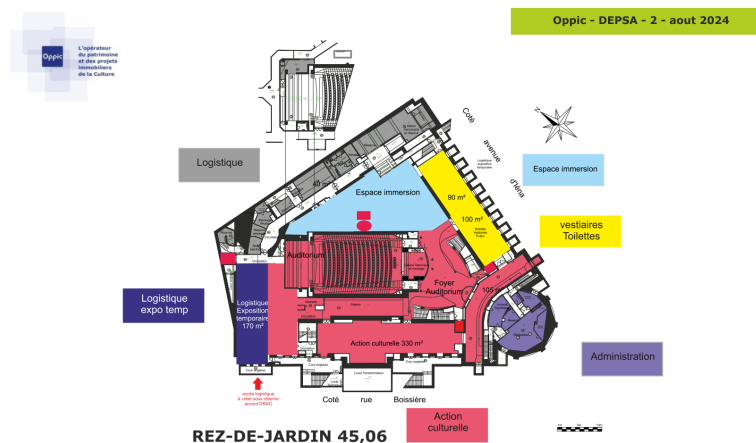


Les principes de **répartition des fonctions du scénario 2** sont les suivants :

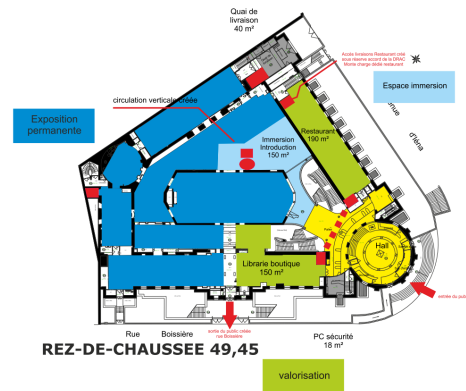
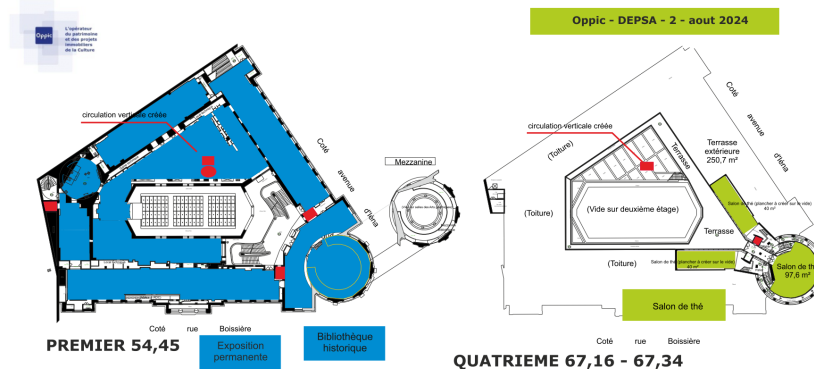
- **Au rez-de-chaussée** : les principes sont identiques au scénario 1 ;
- Dans les **autres niveaux**, les principes du scénario 2 diffèrent de ceux du scénario 1 sur les points suivants :
 - **Administration** : la couverture de la cour sur l'ensemble du volume disponible supprime l'apport de lumière naturelle actuellement présent au 3^{ème} étage. De ce fait, les bureaux ne peuvent plus y prendre place. L'administration est alors en grande partie externalisée (cette solution permet de dégager tout le 3^{ème} étage).
 - **L'ensemble des expositions temporaires** est implanté au 3^{ème} étage avec un travail sur les combles et la toiture pour augmenter la hauteur sous plafond de ce niveau
 - **Les expositions permanentes** sont impactées par l'implantation de l'administration dans l'aile avenue Iéna au première étage mais gagnent le premier niveau de surélévation au-dessus de la cour et une partie du 3^{ème} étage.

Les **schémas de principe** des scénarios présentés ci-avant ont permis aux différents assistants à la maîtrise d'ouvrage de mener leurs **études techniques et économiques**. Il est entendu que **ces schémas de principe**, même s'ils sont cohérents avec les données de préprogrammation énoncées ci-dessus, ne constituent que des exemples de faisabilité et **ne préjugent en rien du projet qui sera développé par le maître d'œuvre à partir du programme**. Il est précisé que les scénarios de faisabilité ne seront pas intégrés dans le programme qui sera remis dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre.

Scénario 2 : vues en plan (une alternative consisterait à dédier le 3^{ème} étage aux expositions temporaires afin de disposer d'un espace modulable)



DEUXIEME SOUS-SOL 38,10



DEUXIEME 60,22

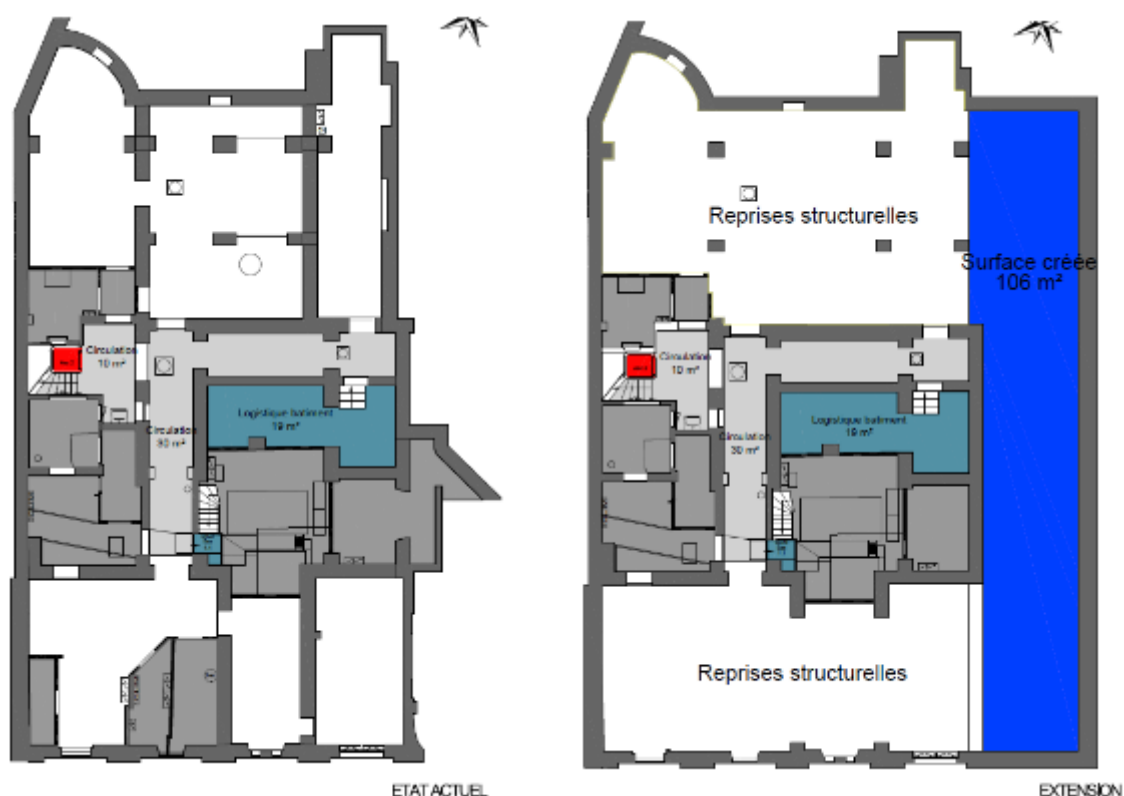
Tableau récapitulatif des surfaces des scénarii

	désignation	SUN totale IENA et HH projetée (bas)	SUN totale IENA et HH projetée (haut)	SITE concerné	surface actuelle IENA	surface actuelle HH	SCENARIO 1 IENA surélévation 1 niveau	SCENARIO 2 IENA surélévation 2 niveaux
A.	ACCUEIL GENERAL	537	537	IENA	410	188	522	522
A.1	Hall d'accueil	337	337		337		322	322
A.2	Vestiaires	40	40		27			
A.3	Toilettes	130	130		46			
A.4	Logistique Accueil	30	30		0		200	200
B.	VALORISATION	715	715	IENA	273	0	680	680
B.1	Librairie boutique	185	185		110		200	200
B.2	Restaurant offre haut de gamme	360	360				360	360
B.3	Snacking / salon de thé	100	100		163		120	120
B.4	Logistique évènement	70	70		0		pm	pm
C.	EXPOSITIONS TEMPORAIRES	1705	1705	IENA	866	0	1270	1670
C.1	Salle d'exposition	1500	1500		700		1100	1500
C.2	Espaces complémentaires	30	30		0		pm	pm
C.3	Logistique muséographique	175	175		166		170	170
D.	EXPOSITIONS PERMANENTES	5235	6035	IENA	5342	434	5277	6000
D.1	Parcours civilisationnel	4400	5200					
D.2	Boîtes thématiques	670	670					
D.3	Espaces complémentaires	105	105					
D.4	Logistique muséographique	60	60					
E.	CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE	1448	1448	HH	950	0	0	0
E.1	Accueil	65	65					
E.2	Consultation	172	172					
E.3	Réserves	600	600					
E.4	Espaces internes CRR	381	381					
E.5	Valorisation	130	130					
E.6	Logistique	100	100					
F.	ACTION CULTURELLE	1232	1232	IENA	728	0	1064	1064
F.1	Espaces initiatiques	160	160				pm	pm
F.2	Auditorium	667	667		575		734	734
F.3	Ateliers	405	405		153		330	330
G.	ADMINISTRATION	1290	1290	IENA/HH/autre	1103	491	965	203
G.1	Accueil	5	165					
G.2	Direction générale	8	123					
G.3	Direction de la communication	2	43					
G.4	Direction des collections	213	213					
G.5	Direction de la programmation	10	204					
G.6	Direction d'el'architecture et de la maintenance	8	153					
G.7	Direction financière et RH	7	105					
G.8	Direction accueil et surveillance	7	93					
G.9	Logistique administration	16	191					
H.	RESERVES	2505	2505	IENA	1866	159	2457	2457
H.1	Mouvements des œuvres	90	90					
H.2	Espaces de conservation	2070	2070					
H.3	Espaces de restauration des œuvres	345	345					
I.	LOGISTIQUE	492	492	IENA	453	189	450	450
I.1	transit général	50	50					
I.2	sécurité sureté	110	110					
I.3	Exploitation maintenance du bâtiment	332	332					
J.	LOGEMENTS	115	115	HH	0	215	0	0
K.	CIRCULATIONS	1700	1700		1734	242	1570	1510
L.	ESPACES EXTERIEURS	pm	pm		pm	pm	pm	pm
	LOCAUX TECHNIQUES	1000	1000		986	120	986	986
		Iéna + HH	Iéna + HH		Iéna	HH		
		17974	18774		14711	2038	15241	15542
		hyp basse	hyp haute		16749			
		SUB totale projetée	SUB totale projetée		SUB totale actuelle		surface créée 530 m²	surface créée 830 m²

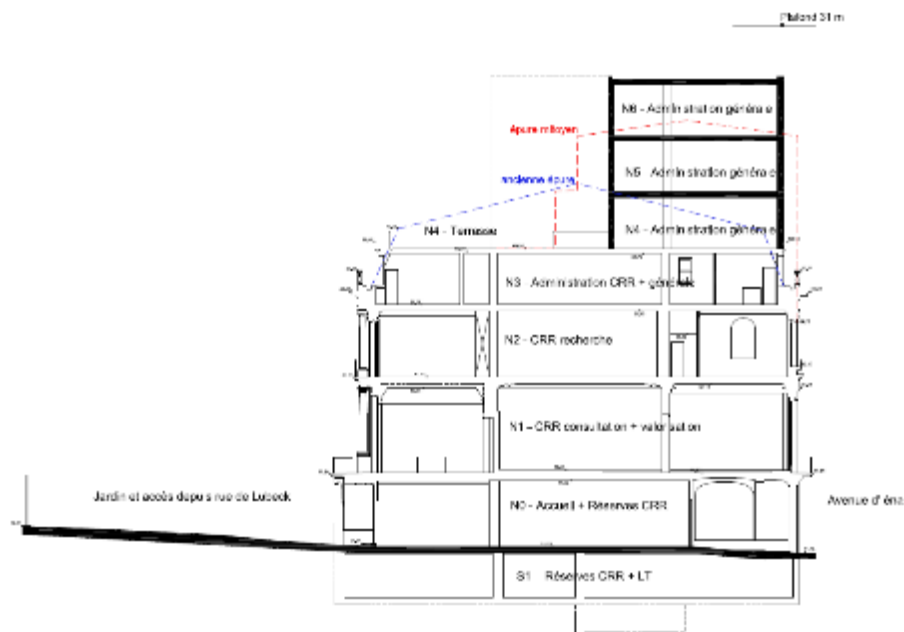
8.2 Site Heidelberg

Comme indiqué dans le préprogramme développé ci-avant, l'objectif du MNAAG est de redéfinir les usages de l'Hôtel Heidelberg qui n'est, à l'heure actuelle, pas suffisamment mis en valeur. Compte tenu des espaces disponibles, l'étude de faisabilité s'est portée sur la mise en place d'un **centre de ressources et de recherches (CRR)** ainsi que sur le rapatriement d'une partie de l'**administration**, actuellement installée à Iéna, dans les étages de l'Hôtel Heidelberg. Aussi, en termes d'opportunité de création de surfaces, plusieurs hypothèses d'intervention sur le bâti ont été envisagées :

- D'une part, il a été étudié la possibilité de réaliser une **extension au sous-sol** dans les dimensions du rez-de-chaussée. Dans cette première hypothèse d'importantes **reprises structurelles** sont par ailleurs envisagées afin d'obtenir des **locaux adaptés à des réserves**.



- D'autre part, à la demande du MNAAG, il est envisagé une **surélévation côté avenue d'Iéna uniquement** (afin de ne pas dégrader les vues du bâtiment mitoyen). La hauteur maximale d'un bâtiment dans le 16ème arrondissement étant limitée à 31m, deux étages supplémentaires, en plus du niveau des combles actuels, ont été étudiés. **La faisabilité réglementaire de cette hypothèse, si elle devait être poursuivie, reste à confirmer au regard de la protection de ce bâtiment au titre du PLU (cf. §5 ci-avant).**



Par ailleurs, au regard du potentiel de surfaces (existantes ou à créer) des sites Heidelberg et Iéna, les enjeux en termes d'usage du site Heidelberg se focalisent sur :

- la capacité d'accueil de **fonctions tertiaires** à Heidelberg qui impacte directement la capacité d'accroissement des surfaces d'exposition sur le site Iéna ;
- la capacité d'accueil de **réserves** en lien direct avec l'usage futur du site Heidelberg, dédié au centre de ressources et de recherche.

Aussi, en coordination avec le MNAAG et sur la base des hypothèses de création de surfaces envisagées, les **trois scénarios** suivants ont été identifiés comme les plus pertinents :

- **Scénario A, scénario minimisant les travaux**
- **Scénario B, scénario optimisant les réserves**
- **Scénario C, scénario optimisant les fonctions tertiaires (l'administration)**

Ces trois scénarios ont notamment permis de faire une **étude capacitaire** de la quantité de réserves qui peut être installée dans l'Hôtel Heidelberg selon l'utilisation des locaux.

Il est entendu que cette étude correspond à un aménagement des espaces qui n'est qu'un exemple de faisabilité.

Les principes suivants sont communs aux trois scénarios :

- Les espaces du **rez-de-chaussée** côté Iéna intègrent les fonctions d'accueil mis à part le salon Monsieur qui devient un espace d'accueil groupe ou de séminaire pour le CRR. Une zone de logistique bâtiminaire est envisagée dans le prolongement du quai de chargement.
- Le **premier étage** est composé d'un espace de valorisation dans les trois salles donnant sur le jardin. Le reste de l'étage est consacré au CRR avec des espaces de consultation, des rayonnages en libre accès et une zone d'accueil.
- Les **étages supérieurs** sont composés d'espaces tertiaires dont, entre autres, le pôle des collections, le pôle CRR et le pôle de documentation. Ce dernier pôle contient notamment le centre de documentation interne. La répartition de ces espaces diffère entre les scénarios. Au deuxième étage, les salles côté avenue d'Iéna sont conservées pour des séminaires et l'accueil des chercheurs.

Dans chaque scénario, l'ancien ascenseur donnant sur la cour 1 est recréé, la cage est agrandie afin qu'il soit accessible aux PMR. L'escalier patrimonial qui relie le premier et le deuxième étage est prolongé jusqu'au quatrième étage.

Principes spécifiques au scénario A « Travaux a minima » (voir plans sur format A3 ci-dessous)

- Les locaux en **sous-sol** côté avenue d'Iéna deviennent de la réserve en compactus, de même que les espaces côté rue de Lübeck. Le reste des espaces conserve leur fonction de locaux techniques. Les interventions structurelles ne concernent que la capacité portante de la dalle du sous-sol et du RDC pour ajuster les charges d'exploitation à l'usage de réserves mais sans suppression des porteurs (qui permettrait d'optimiser la distribution spatiale et donc la capacité de stockage).
- L'actuelle zone d'exposition temporaire au **rez-de-chaussée** devient une réserve en compactus.
- Le pôle documentation est envisagé au **deuxième étage** côté jardin, le pôle des collections au **troisième étage** et le pôle CRR **quatrième étage** dans les combles.
- Dans ce scénario le **logement de fonction du troisième étage est conservé.**
- Ce scénario permet de conserver environ **3 620 ml de réserve dans l'Hôtel Heidelberg dont**
 - **81 ml en rayonnage fixe en libre accès dans la salle de lecture**
 - **360 ml en rayonnage fixe dans le pôle de documentation.**
 - **Les réserves restantes sont entreposées au sous-sol en compactus.**

Scénario A : vues en plan



Principes spécifiques au scénario B « Optimisation des réserves » (voir plans sur format A3 ci-dessous)

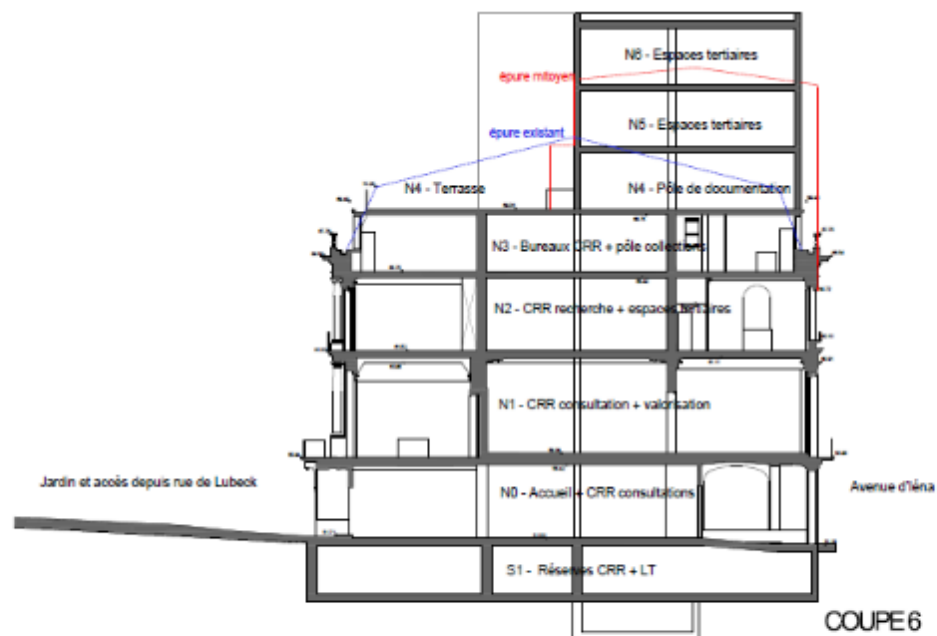
- L'extension du **sous-sol** est réalisée ainsi que les reprises structurelles. Les interventions structurelles de l'existant concernent à la fois la capacité portante de la dalle du sous-sol et du RDC pour ajuster les charges d'exploitation à l'usage de réserves et également la suppression des porteurs ce qui permet d'optimiser la distribution spatiale et donc la capacité de stockage. Les locaux réaménagés accueillent des réserves en compactus.
- L'actuelle zone d'exposition temporaire au **rez-de-chaussée** devient une réserve en compactus.
- Au **deuxième étage** les espaces côtés jardins sont disponibles pour accueillir du tertiaire.
- Au **troisième étage** les espaces côté jardin sont attribués au pôle CRR. Le reste du palier est dédié au pôle des collections, y compris l'ancien logement de fonction.
- Le pôle de documentation est localisé dans les combles, au **quatrième étage**.
- Ce scénario permet de conserver environ **5 450 ml de réserve dans l'Hôtel Heidelberg dont**
 - **81 ml en rayonnage fixe en libre accès dans la salle de lecture**
 - **630 ml en rayonnage fixe dans le pôle de documentation.**
 - **Les réserves restantes sont entreposées au sous-sol et au rez-de-chaussée en compactus.**

Scenario B : vues en plan



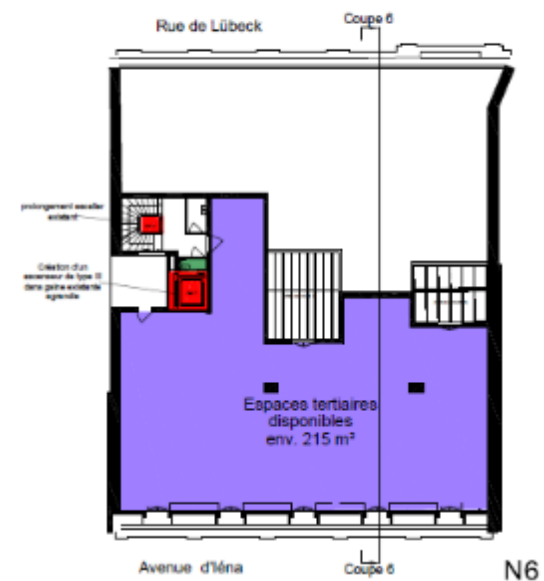
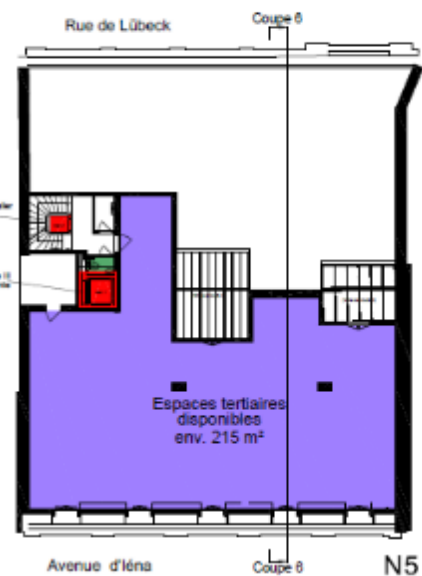
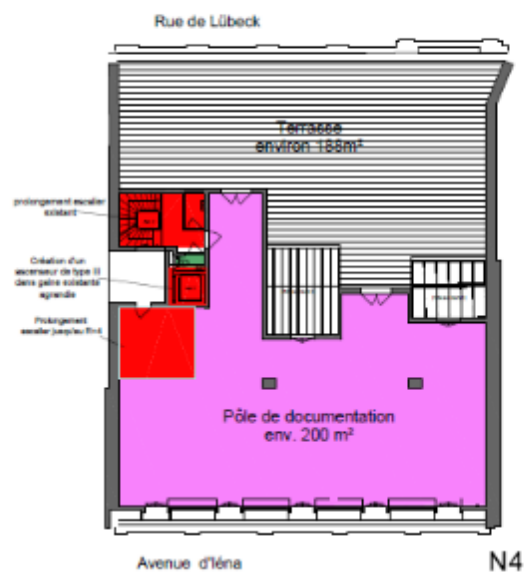
Principes spécifiques au scénario C « Optimisation de l'administration » (voir plans sur format A3 ci-dessous)

- L'extension du **sous-sol** est réalisée ainsi que les reprises structurelles. Les interventions structurelles de l'existant concernent à la fois la capacité portante de la dalle du sous-sol et du RDC pour ajuster les charges d'exploitation à l'usage de réserves et également la suppression des porteurs ce qui permet d'optimiser la distribution spatiale et donc la capacité de stockage. Les locaux réaménagés accueillent des réserves en compactus.
- L'actuelle zone d'exposition temporaire au **rez-de-chaussée** devient une salle de consultation avec des rayonnages en libre accès. L'objectif est d'augmenter les rayonnages en libre accès, presque inexistant dans les autres scénarios.
- Au **deuxième étage** les espaces côtés jardins sont disponibles pour accueillir du tertiaire.
- Au **troisième étage** les espaces côté jardin sont attribués au pôle CRR. Le reste du palier est dédié au pôle des collections, y compris l'ancien logement de fonction.
- Ce scénario inclut la **surélévation de deux étages** au-dessus des combles côté avenue d'Iéna. Le **quatrième étage** est alors composé du pôle de documentation côté avenue d'Iéna et d'une terrasse côté rue de Lübeck. Les **cinquième et sixième étages** peuvent accueillir du tertiaire.
- Ce scénario permet de conserver environ **4870 ml de réserve dans l'Hôtel Heidelberg dont**
 - **600 ml en rayonnage fixe en libre accès dans les salles de lecture**
 - **881 ml en rayonnage fixe dans le pôle de documentation.**
 - **Les réserves restantes sont entreposées au sous-sol en compactus.**



Legende:

- Accueil
- Valorisation
- Bibliothèque (consultation)
- Administration (bibliothèque)
- Administration (générale)
- Logistique Batimentaire
- Réserves
- Locaux techniques
- Logement
- Circulation



9 Bilan de surfaces des scénarios

Bâtiment Iéna

Les surfaces créées dans les scénarii 1 et 2 permettent d'accroître principalement des **espaces d'expositions temporaires et permanentes dans le scénario 2**.

	désignation	SUN totale IENA et HH projetée (bas)	SUN totale IENA et HH projetée (haut)	SITE concerné	surface actuelle IENA	surface actuelle HH	SCENARIO 1 IENA surélévation 1 niveau	SCENARIO 2 IENA surélévation 2 niveaux
A.	ACCUEIL GENERAL	537	537	IENA	410	188	522	522
A.1	Hall d'accueil	337	337		337		322	322
A.2	Vestiaires	40	40		27			
A.3	Toilettes	130	130		46			
A.4	Logistique Accueil	30	30		0		200	200
B.	VALORISATION	715	715	IENA	273	0	680	680
B.1	Librairie boutique	185	185		110		200	200
B.2	Restaurant offre haut de gamme	360	360				360	360
B.3	Snacking / salon de thé	100	100		163		120	120
B.4	Logistique événement	70	70		0		pm	pm
C.	EXPOSITIONS TEMPORAIRES	1705	1705	IENA	866	0	1270	1670
C.1	Salle d'exposition	1500	1500		700		1100	1500
C.2	Espaces complémentaires	30	30		0		pm	pm
C.3	Logistique muséographique	175	175		166		170	170
D.	EXPOSITIONS PERMANENTES	5235	6035	IENA	5342	434	5277	6000
D.1	Parcours civilisationnel	4400	5200					
D.2	Boîtes thématiques	670	670					
D.3	Espaces complémentaires	105	105					
D.4	Logistique muséographique	60	60					
E.	CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE	1448	1448	HH	950	0	0	0
E.1	Accueil	65	65					
E.2	Consultation	172	172					
E.3	Réserves	600	600					
E.4	Espaces internes CRR	381	381					
E.5	Valorisation	130	130					
E.6	Logistique	100	100					
F.	ACTION CULTURELLE	1232	1232	IENA	728	0	1064	1064
F.1	Espaces initiatiques	160	160			pm	pm	pm
F.2	Auditorium	667	667		575		734	734
F.3	Ateliers	405	405		153		330	330
G.	ADMINISTRATION	1290	1290	IENA/HH/autre	1103	491	965	203
G.1	Accueil	5	165					
G.2	Direction générale	8	123					
G.3	Direction de la communication	2	43					
G.4	Direction des collections	213	213					
G.5	Direction de la programmation	10	204					
G.6	Direction de l'architecture et de la maintenance	8	153					
G.7	Direction financière et RH	7	105					
G.8	Direction accueil et surveillance	7	93					
G.9	Logistique administration	16	191					
H.	RÉSERVES	2505	2505	IENA	1866	159	2457	2457
H.1	Mouvements des œuvres	90	90					
H.2	Espaces de conservation	2070	2070					
H.3	Espaces de restauration des œuvres	345	345					
I.	LOGISTIQUE	492	492	IENA	453	189	450	450
I.1	transit général	50	50					
I.2	sécurité sureté	110	110					
I.3	Exploitation maintenance du bâtiment	332	332					
J.	LOGEMENTS	115	115	HH	0	215	0	0
K.	CIRCULATIONS	1700	1700		1734	242	1570	1510
L.	ESPACES EXTERIEURS	pm	pm		pm	pm	pm	pm
	LOCAUX TECHNIQUES	1000	1000		986	120	986	986
		Iéna + HH	Iéna + HH		Iéna	HH		
		17974	18774		14711	2038	15241	15542
		hyp basse	hyp haute		16749			
		SUB totale projetée	SUB totale projetée		SUB totale actuelle		surface créée 530 m²	surface créée 830 m²

Bâtiment Heidelberg

Les surfaces créées dans les scénarios B et C permettent d'accroître principalement les **espaces de réserves du CRR** et les bureaux pour l'**administration**.

Fonction	Proposition préprogramme		Scénario A		Scénario B		Scénario C	
	SU Mini	SU Maxi	Niveau	Surface	Niveau	Surface	Niveau	Surface
	SU tot	SU tot						
E. CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE (HH)	1448	1448	S1 à N4	1365	S1 à N4	1448	S1 à N4	1439
E.1 Accueil	65	65	N0, N1	143	N0, N1	143	N0, N1	143
E.2 Consultation	172	172	N0, N1, N2	303	N0, N1, N2	303	N0, N1, N2	423
E.3 Réserves	600	600	S1, N0	312	S1, N0	462	S1, N0, N1	342
E.4 Espaces internes CRR	381	381	N2	376	N2	309	N2	300
F.5 Valorisation	130	130	N0	138	SO	138	SO	138
F.6 Logistique	100	100	S1 et N0	93	S1 et N0	93	S1 et N0	93
G. ADMINISTRATION (espaces localisés à HH)	563	968	N3, N4	180	N3, N4	315	N3, N5, N6	745
G.1 Accueil administration (espaces communs)	80	100		45		60		45
G.2 Direction générale - PR-AG	123	123				130		123
G.3 Direction de la communication - DIRCOM	43	43						43
G.4 Direction des collections - DCC	195	195		135		110		110
G.5 Direction Programmation et Public DPP	0	184						154
G.6 Direction de l'architecture et de la maintenance DAMSI	0	135						135
G.7 Direction Financière et des ressources humaines	105	105						105
G.8 Direction accueil surveillance billetterie DASB	0	33						
G.9 Logistique administration	17	50				15		30
LOCAUX TECHNIQUES	120	120	S1 à N4	117	S1 à N4	101	S1 à N4	101
LOGEMENT	115	115	N3	115	SO	0	SO	0
CIRCULATION	242	242	N0 à N3	242	SO	242	SO	242
TOTAL HH (SUB)	2488	2893		2019		2106		2527
Surface créée			SO	0	S1	87	S1, N5, N6	508

Les surfaces de faisabilité peuvent être supérieures aux surfaces programme en raison notamment:

- de la démultiplication des espaces nécessaires aux fonctions, notamment logistiques, liée à la répartition du préprogramme sur 2 sites distincts ;
- de la configuration des espaces existants, en particulier sur Heidelberg (surface limitée des plateaux, décors,...) ;
- des regroupements nécessaires de pôles en lien avec l'organisation des services entre les 2 sites, impactant notamment la répartition des surfaces de l'administration.

Il est important de considérer le projet dans son ensemble, sachant que les scénarios développés sur les bâtiments Iéna (1 et 2) et Heidelberg (A, B et C) se complètent afin d'atteindre les objectifs globaux du projet du MNAAG :

- Iéna : accroissement des surfaces d'expositions permanentes et temporaires au détriment des surfaces tertiaires
- Heidelberg : redéfinition complète des usages par la création du CRR (intégrant des espaces de réserves ad hoc) et le rapatriement d'une partie de l'administration délocalisée de Iéna. Il apparaît que les **besoins en réserves du CRR, tels qu'exprimés aujourd'hui (600 m² et 7 300 ml), ne pourront pas être localisés intégralement à Heidelberg quel que soit le scénario.**

Illustration du gain théorique de surfaces d'exposition par délocalisation d'espaces tertiaires de Iéna vers Heidelberg :

	SUN	ADM surface programme	SC A HH		SC B HH		variante HH	
			IENA	HH	IENA	HH	IENA	HH
	Bureaux pôle Collections	123	0	135	0	110	0	110
	Bureaux pôle Direction	123	123	0	0	130	0	110
	Autres	1044	1032	0	850	0	620	450
surface totale adm		1290	1155	135	1050	240	620	670
		1290	1290		1290		1290	
surface d'expositions permanentes en plus à Iéna								
GAIN THEORIQUE				135		240		670

10 Volets techniques

10.1 Etudes de faisabilité structurelle

Dans le cadre de l'étude de préprogramme, le bureau d'étude ELIOTH a réalisé des études spécifiques de faisabilité structurelle sur la base des scénarii présentés au chapitre 8, qui sont jointes en annexe dans leur intégralité.

Elles sont résumées et leurs principales conclusions présentées ci-après.

Site d'Iéna

Des travaux ambitieux sont prévus dans le cadre des deux scénarii développés pour le bâtiment Iéna notamment vis-à-vis de la construction de la surélévation sur la cour Khmer et le remodellement des combles et terrasses.

La notice d'Elioth présente, pour les différents scénarii, les travaux liés aux modifications d'usage (surélévation d'un à deux niveaux) et aux ajouts de circulations verticales.

A l'aide d'une analyse documentaire, complétée d'une visite de site, une synthèse du fonctionnement structurel a été établi pour les travaux principaux. Cet état des lieux a servi de base à l'étude de faisabilité structurelle.

Dans un deuxième temps, pour les différents scénarii, l'état projeté a été analysé et les travaux probablement nécessaires ont été définis afin de permettre l'établissement d'un chiffrage au stade de faisabilité.

Ces principaux travaux de structure par niveau sont résumés ci-dessous :

4e étage (67,16-67,34 NGF) :

Scenarrio 1 :

- Création de 2 planchers de 40m² en mezzanine.
- Création d'une circulation verticale au niveau du salon de thé
- Création d'une circulation verticale au centre du bâtiment (position non confirmée à ce stade)
- Création d'une toiture sur terrasse et aménagement des combles au Nord

Le changement d'usage de la salle d'exposition en salon de thé ne demande pas de renforcement particulier (sauf si des installations particulières cuisine lourde ou aménagement introduisent de fortes charges permanentes).

Scenarrio 2 :

Les mêmes travaux sont à prévoir que pour le scénario 1.

Travaux complémentaires :

- Création de la toiture au niveau des salles d'expositions au-dessus de la salle khmer.

3e étage (63,90 NGF) :

Scénario 1 :

- Modification d'usage (les terrasses et les espaces pour l'administration deviennent salles d'exposition). A ce stade, la structure de la toiture est considérée comme restructurée.
- Création de 2 autres circulations en plus des 2 existantes (salon de thé et centre du bâtiment)
- Création d'une nouvelle toiture au-dessus du niveau d'exposition temporaire (au-dessus de la cour Khmer)

Scénario 2 :

- Les mêmes travaux sont à prévoir que pour le scénario 1 à l'exception de la toiture de la salle d'exposition de la cour khmer qui est réhaussée d'un étage afin de créer un niveau d'exposition supplémentaire.
- Travaux complémentaires :
 - Création d'un deuxième niveau de salles d'expositions temporaires au-dessus de la cour Khmer.
 - Changement d'usage : salles d'expositions temporaires à la place des bureaux sur l'aile Boissière avec restructuration de la structure de la toiture.

2e étage (60,22 NGF) :

Scénario 1 et 2 :

- Création des 4 circulations (identiques R+3)
- Création d'un niveau d'expositions temporaires au-dessus de la cour Khmer

1e étage (54,45 NGF) :

Scénario 1 et 2 :

- Création des 4 circulations (identiques R+3)

Mezzanine (51,75 NGF) :

Scénario 1 et 2 :

- Création mezzanine pour librairie boutique (15m²)
- Modification d'usage restaurant sur mezzanine à la place de la mezzanine bibliothèque

Rez-de-chaussée (49,45 NGF) :

Scénario 1 et 2 :

- Changement d'usage restaurant à la place de la bibliothèque (Charge permanente importante dans la partie cuisine nécessitant un renfort structurel)
- Création d'un monte-charge et d'une circulation verticale
- Agrandissement de la librairie
- Zone immersion, il n'est pas prévu de travaux structurels
- Même créations des 4 circulations verticales (voir dans les niveaux supérieurs)

Rez-de-jardin (45,06 NGF) :

Scénario 1 et 2 :

- Modification de la zone service de l'action culturelle en zone logistique
- Création de l'accès logistique
- Même créations des 4 circulations verticales (dans les niveaux supérieurs)
- Modification de la zone exposition temporaire vers une zone de service de l'auditorium.

1^e sous-sol (41,30 NGF) :

Scénario 1 et 2 :

- Modification d'usage et de cloisonnement entre locaux technique et réserve (pas de travaux structurels)

2^e sous-sol (38,10 NGF) :

Scénario 1 et 2 :

- Modification d'usage et de cloisonnement entre locaux logistiques et réserves (pas de travaux structurels)

En conclusion, il est à noter que, suivant les ambitions architecturales, les travaux structuraux pourront être plus ou moins importants. Les approches proposées ont permis néanmoins d'établir un premier aperçu des travaux à envisager et une estimation du **chiffrage** correspondant à la partie structurelle. Celle-ci a été **intégrée à l'étude économique globale** présentée au chapitre 10.

Le coût des renforcements et des travaux de structure devra être fiabilisé dans la suite des études par des **sondages complémentaires** et lors du projet par la définition des structures à mettre en place dans le cadre du projet architectural, que ce soit pour les structures créées ou les renforts nécessaires dans l'existant, ainsi que des méthodes d'exécution à mettre en place.

En effet, il est à noter que le DOE Structure n'a pas pu être mis à disposition du bureau d'études, n'ayant pas été retrouvé dans les archives nationales ou les archives du musée. Le bureau d'études Elioth s'est donc basé sur un ensemble de documents listé en préambule de son rapport, notamment le dossier APS du projet de Gaudin livré en 2000, ce qui correspond à une phase préliminaire du projet (Avant-Projet Sommaire) et sur un dossier PRO communiqué tardivement le 13/06/2024.

Les informations qu'il avait en sa possession pour mener son étude étaient donc partielles et ont pu être modifiées lors de l'évolution du projet et devront être complétées/confirmées dans la suite du projet par des relevés et diagnostics. En l'absence de documents indiquant la structure du bâtiment, une campagne de sondages (rédaction du cahier des charges et suivi des sondages prévus au marché d'Elioth en tranche optionnelle) pourra être demandée sur les structures existantes du bâtiment qui nécessiteraient d'être modifiées.

Site d'Heidelberg

Afin de mener à bien son étude, Elioth s'est basé sur un rapport de diagnostic structures réalisé en 2018. Ce rapport n'étant pas complet, ils ont émis un certain nombre d'hypothèses qu'il convient de rappeler.

- Aucun sondage n'a été réalisé sur la plancher bas du sous-sol. Le bureau d'études suppose que le sol est de type dallage.
- Durant l'étude de 2018, seuls trois sondages ont été réalisés par niveau. Cette quantité semble insuffisante au regard de la grande diversité de typologie de planchers au sein du bâtiment. Sachant qu'Elioth ne dispose pas de plan structure du bâtiment les résultats des zones non sondées ont été obtenu par extrapolation ou calculés en fonction des structures apparentes ou supposées.

Les hypothèses définies, le bureau d'études a pu obtenir des résultats de l'impact de chaque scénario sur la structure et des mesures à prendre.

Scénario A :

Compte tenu des nouveaux usages prévus dans ce scénario, les préconisations d'Elioth sont les suivantes :

- Remplacement du dallage au sous-sol pour supporter les réserves compactes
- Démolition et reconstruction de planchers au N0 afin de supporter les réserves compactes,
- Les charges admissibles des planchers sont compatibles avec l'usage envisagée au N1.
- Au N2 seul le plancher devant accueillir le pôle de documentation doit être remplacé. Une provision a cependant été prévue dans le cas où un renfort du plancher de la salle séminaire, accueil chercheur et divers consultation serait nécessaire (surcharge admissible à prévoir pour une salle de conférence de 400 kg :m² au lieu d'une surcharge de zone bureau de 250 kg/m²)
- Les charges admissibles des planchers sont compatibles avec les usages envisagés au N3
- Un renforcement de plancher est nécessaire uniquement dans la zone de l'ancien logement au N4.
- Renfort des porteurs et fondations : En l'absence de données suffisantes sur les capacités portantes du sol, la nature des fondations, et les porteurs, des provisions complémentaires ont été prévues pour le renfort des fondations et porteurs, à partir d'hypothèses prises sur

les usages actuels. Des diagnostics géotechniques et structures complémentaires devront être réalisés afin de consolider ses estimations dans la phase ultérieure.

Scénario B :

Compte tenu des nouveaux usages prévus dans ce scénario les conclusions d'Elioth sont les suivantes :

- La modification du sous-sol (agrandissement du dallage et modification/ renfort des porteurs) devra être étudiée avec le plus grand soin compte tenu du mitoyen. Le plancher du sous-sol existant, supposé être un dallage, doit être remplacé pour supporter les réserves compactes.
- Démolition et reconstruction des planchers du N0 afin de supporter les réserves compactes.
- Les charges admissibles des planchers sont compatibles avec l'usage envisagée au N1.
- Les charges admissibles des planchers sont a priori compatibles avec l'usage envisagée au N2. Une provision a cependant été prévue dans le cas où un renfort du plancher de la salle séminaire, accueil chercheur et divers consultation serait nécessaire (surcharge admissible à prévoir pour une salle de conférence de 400 kg/m² au lieu d'une surcharge de zone bureau de 250 kg/m²)
- Les charges admissibles des planchers sont compatibles avec les usages envisagés au N3, cependant un renforcement du plancher de l'actuel logement est nécessaire.
- Un renforcement de plancher est nécessaire uniquement dans la zone de l'ancien logement au N4.
- Renfort des porteurs et fondations : En l'absence de données suffisantes sur les capacités portantes du sol, la nature des fondations, et les porteurs, des provisions complémentaires ont été prévues pour le renfort des fondations et porteurs, à partir d'hypothèses prises sur les usages actuels. Des diagnostics géotechniques et structures complémentaires devront être réalisés afin de consolider ses estimations dans la phase ultérieure.

Scénario C :

Compte tenu des nouveaux usages prévus dans ce scénario les conclusions d'Elioth sont les suivantes :

- La modification du sous-sol (agrandissement du dallage et modification/ renfort des porteurs) devra être étudiée avec le plus grand soin compte tenu du mitoyen. Le plancher du sous-sol existant, supposé être un dallage, doit être remplacé pour supporter les réserves compactes.
- Démolition et reconstruction des planchers du N0 dans les futures zones consultation et logistique valorisation.
- Les charges admissibles des planchers sont compatibles avec l'usage envisagée au N1.
- Les charges admissibles des planchers sont a priori compatibles avec l'usage envisagée au N2. Une provision a cependant été prévue dans le cas où un renfort du plancher de la salle séminaire, accueil chercheur et divers consultation serait nécessaire (surcharge admissible à prévoir pour une salle de conférence de 400 kg/m² au lieu d'une surcharge de zone bureau de 250 kg/m²)
- Les charges admissibles des planchers sont compatibles avec les usages envisagés au N3, cependant un renforcement du plancher de l'actuel logement est nécessaire.
- Un renforcement de plancher est nécessaire uniquement dans la zone de l'ancien logement au N4.
- La surélévation de deux étages est réalisée en bois, afin d'alléger la structure, après la démolition de la toiture existante. Cette surélévation implique le renforcement de tous les planchers et des fondations, en particulier sous la zone surélevée et les zones transformées en réserves.

Les recommandations faites pour chaque scénario sont, à l'heure actuelle, conditionnées aux hypothèses émises par le bureau d'études. Afin de lever ces hypothèses des diagnostics complémentaires devront être effectués en phase projet :

- **Nouveau diagnostic structure** avec plus de points de sondages et incluant les poteaux, les poutres, le plancher du sous-sol et les planchers des logements,
- **Diagnostic** afin de déterminer **l'origine des fissures observées** et des besoins d'étalement du plancher du local S005-Réserves
- **Sondages géotechniques,**

Par ailleurs, le bureau d'études a mis en avant des points de vigilances qu'il conviendra de bien prendre en compte lors de la phase projet. **L'extension et la modification des porteurs au sous-sol peuvent représenter un risque pour le mitoyen et pour le bâtiment Heidelberg.** La surélévation présentée dans le scénario C implique la reprise d'une grande partie de la structure du bâtiment, notamment des planchers, y compris dans les zones comprenant des décors historiques.

10.2 Etudes de faisabilité en sécurité incendie

Dans le cadre de l'étude de préprogramme, le bureau d'études SIPREV a réalisé une étude spécifique de sécurité incendie, jointe en annexe, sur la base des scénarii de faisabilité.

Cette étude a pour objet de lister les non-conformités de chaque bâtiment en fonction des scénarii étudiés ainsi que les travaux à entreprendre afin de respecter les normes en vigueur en fonction des contraintes spécifiques du projet et du classement des bâtiments, afin de réaliser une estimation de l'enveloppe financière au stade du préprogramme.

Le bureau d'études a analysé les scénarii des bâtiments selon 9 items :

- Classement
- Implantation – Desserte et isolement
- Construction
- Dégagements
- Ventilation et Désenfumage
- Electricité et Eclairage
- Chauffage et climatisation
- Risques particuliers
- Moyens de secours

Cette analyse a permis de mettre en avance un certain nombre de points de vigilances et de sujets à retravailler plus finement dans les phases ultérieures.

Classement :

Les deux sites seront classés au titre des établissements recevant du public. Le site d'Iéna sera classé en 1^{ère} catégorie, l'Hôtel Heidelberg en 5^{ème} catégorie, à condition que l'effectif soit limité à 200 personnes.

Implantation – Desserte et isolement :

Les façades des deux sites sont accessibles et doivent être maintenues accessibles.

Construction :

Les zones de réserves des deux bâtiments doivent être recoupées en locaux de moins de 100m² par des murs coupe-feu 2h, la résistance au feu des murs existants doit être vérifiée. Les planchers de l'Hôtel Heidelberg doivent être renforcés afin de garantir une stabilité au feu 1h.

Dégagements :

Le décompte réglementaire des dégagements nécessaires selon les effectifs implique la création de dégagements supplémentaires (approximativement 4 sur le site Iéna) à mettre en place qu'il conviendra de positionner selon les normes en vigueur dans le cadre des phases suivantes, en veillant à :

- L'ajout de dégagements permettant d'évacuer l'effectif accueilli,
- La suppression des culs-de-sac
- La mise en place d'un système d'évacuation des personnes en situation de handicap.
- L'inversion du sens des issues de secours.

Un travail fin sur les circulations verticales devra également être mené (dimensionnement, enclouement, désenfumage, positionnement, ect,).

Ventilation et Désenfumage :

Les nouveaux espaces créés dans le bâtiment Iéna devront être désenfumés conformément à la réglementation en vigueur, de même que les escaliers encloués dans l'Hôtel Heidelberg.

Les zones de réserves qui ne seraient pas limitées à 100m² devront être désenfumées.

Electricité et Eclairage :

Les installations existantes devront être remises en conformité. L'éclairage de sécurité devra être conforme selon les aménagements et dégagements correspondants.

Chauffage et climatisation :

Les installations de chauffage devront respecter les dispositions réglementaires. Les installations existantes devront être remises en conformité.

Risques particuliers : SO

Moyens de secours :

Des colonnes sèches doivent être ajoutées dans les escaliers encoisonnés des deux bâtiments. Dans le cas d'une surélévation de l'Hôtel Heidelberg des colonnes sèches devront être installées si le plancher bas du dernier niveau est à plus de 18 m.

De manière générale, les moyens de secours sont à remplacer dans le cadre des travaux.

L'ensemble des travaux de mise en conformité listés ci-dessus feront l'objet d'une analyse des impacts (financiers, organisationnel, etc.).

Certaines dispositions pourront faire l'objet de dérogations dans la mesure où il s'agit de bâtiments existants. Des échanges avec la commission de sécurité devront être réalisés.

10.3 Etudes de faisabilité en accessibilité

Le volet accessibilité a fait l'objet d'études spécifiques par le bureau d'études Polymorphe, qui ont permis d'aboutir à la production d'un préprogramme accessibilité, joint en annexe.

A ce stade de préprogramme, il s'agit de définir les fonctionnalités du bâtiment et de choisir un scénario. Naturellement chaque offre et service devra être accessible et des objectifs de labellisation (du bâtiment et de l'offre) pourront être recherchés, mais ce n'est pas le sujet présentement.

Ce document s'attache donc aux grandes orientations, aux "boîtes" que doit contenir le programme. A ce stade, ce document ne rentre pas dans le détail de chaque fonctionnalité : celles-ci seront détaillées après le choix du scénario pour la phase de rédaction du cahier des charges.

Concernant le bâtiment Iéna, les 2 scénarios sont assez proches l'un de l'autre en termes d'accessibilité. En effet, les difficultés concernant les circulations horizontales et verticales sont répétées autant de fois que d'étages sans réelle variation qu'il y ait surélévation ou non. Nous avons donc traité les 2 scénarios en même temps.

Pour Heidelberg également, les "grands principes" d'accessibilité qui pourraient influencer le choix d'un scénario ou d'un autre sont assez proches.

10.4 Préprogramme environnemental

Le volet environnemental a fait l'objet d'études spécifiques par le bureau d'études TERA0 qui ont permis d'aboutir à la production d'un préprogramme environnemental sur les sites d'Heidelberg et d'Iéna, joint au dossier CMPI, notamment :

- Diagnostic environnemental de site
- Diagnostic acoustique
- Analyse des gisements d'approvisionnement local de matériaux de construction
- Diagnostic ressource - réemploi
- Etude énergétique par simulation thermique dynamique (STD)
- Etude d'opportunité de labels et certification (intégrée au préprogramme)

Ce préprogramme environnemental a pour objet de proposer, au regard de l'analyse de l'existant conduite en phase d'audit et sur la base des scénarios de faisabilité architecturaux, fonctionnels et techniques, différents scénarios de rénovation possibles pour le bâtiment en fonction de la réglementation applicable (Décret tertiaire, RE2020, RT existant...), des contraintes spécifiques du projet (conditions hygrothermiques de conservation des collections du MNAAG par exemple), et de **l'ambition environnementale du projet**.

Il établit ainsi, **selon les 4 axes principaux** de la stratégie environnementale de l'OPPIC (**insertion dans le site, bioclimatisme et confort, performance énergétique - bas carbone, gestion des ressources**), des **propositions d'exigences environnementales à développer en phase programme**, suivant 2 scénarios de préconisations environnementales :

- **Un scénario d'entrée** correspondant à un **projet de qualité** respectant les objectifs cadre de l'opération au minimum et limitant les postes d'investissement
- **Un scénario avancé** incluant le scénario d'entrée et ajoutant les mesures permettant au projet de viser un niveau plus **exemplaire et ambitieux** d'un point de vue environnemental.

Les scénarios du préprogramme environnemental, résumés dans les tableaux ci-après, déclinent plus précisément sur les scénarios du programme architectural et fonctionnel, des actions portant sur :

- L'enveloppe,
- Les installations et équipement techniques,
- Le recours aux énergies renouvelables ou de récupération,
- La gestion des ressources (économie d'eau potable, gestion des déchets, eaux usées,...) / contexte urbain
- La recherche de moyens de recycler et réutiliser des éléments de construction,
- La gestion du chantier (traitement des déchets).

Il est à noter que Les scénarii environnementaux et les scénarios fonctionnels sont totalement décorrélés car ces derniers n'ont que très peu d'impact sur les stratégies environnementales possibles. C'est par ailleurs ce qu'a illustré l'étude énergétique par simulation thermique dynamique qui montre que la différence entre les scénarios fonctionnels est minime.

- Site d'Iéna :

Thématique	Scénario d'entrée	Scénario avancé
Performance énergétique	• Isolation par l'intérieur des façades (non concernées par une conservation patrimoniale) par 18cm d'isolant biosourcé $U < 0,2 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ • Isolation des différentes toitures avec performance visée $U < 0,18 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ • Changement des systèmes de ventilation et de la régulation. Mise en place de CTA air neuf double flux avec récupération de chaleur • Changement des éclairages par des systèmes LED. Zonage de l'éclairage fin et système de gradation en fonction de la luminosité extérieur à étudier sur les espaces avec lumière naturelle • Installation d'une GTB conforme au décret BACs permettant de piloter les systèmes CVC du bâtiment • Révision complète du plan de comptage énergétique du bâtiment • Intégration d'une mission de commissionnement des lots techniques	• Réduire une partie des surfaces conditionnées en humidité des espaces d'expositions et des réserves (soit en installant des vitrines conditionnées, soit en prévoyant que ces espaces d'expositions accueillent des œuvres non sensibles à l'humidité) • Intégrer les systèmes d'efficacité énergétique (roues dessiccantes / échangeur horseshoe) aux CTA traitant les espaces conditionnés en humidité. • Programmation fine des consignes de températures sur les espaces non traités en humidité (possible décalage de point de consigne en fonction de la température extérieure de 26°C à 28°C lorsque T^{ext} passe de 34°C à 36°C) • Intégration de brasseurs d'air dans les zones à grande hauteur sous plafond > 4m (hall par exemple) pour destratification de l'air
Approvisionnement énergétique	• Changement des chaudières gaz par un raccordement au réseau de chaleur CPCU	• A étudier en conception : Intégration de panneaux photovoltaïques en toiture • A étudier en conception : Installation d'une thermo-frigo pompe produisant le talon énergétique chaud/froid simultané nécessaire à la déshumidification des espaces conditionnés en humidité
Confort thermique	• Assuré par la climatisation du bâtiment • En cas de changement de menuiseries extérieures : Prévoir des vitrages à contrôle solaire sur toutes les façades exposées (Est/Sud/ouest)	• Intégration de brasseurs d'air dans les espaces type restaurant / hall permettant d'augmenter les températures de consignes de climatisation dans ces espaces
Conception bas carbone	• Isolant intérieur biosourcé • Structure extension : Bois ou mixte bois-béton • Les éléments déposés en bon état envoyés sur les circuits de réemploi plutôt que déchets • Eléments de scénographie intérieure majoritairement démontable et réemployable pour réduire les déchets futurs	• Structure extension mixte bois / acier de réemploi (solution qui s'étudie et qui nécessite un accompagnement au sourcing de l'acier de réemploi) • Intégrer des matériaux de second œuvre en réemploi
Conception bioclimatique	• Installation d'arbustes en pots en toitures terrasse accessible permettant de créer de l'ombrage • Choisir les revêtements de toitures terrasses accessibles par des éléments de couleur clair (albédo fort) • Prévoir les espaces à occupation prolongés à moins de 5m d'une façade avec fenêtres • Eviter au maximum les verrières sur les toitures neuves	• Installation d'espaces végétalisés avec une épaisseur de terre > 40cm en toiture (notamment sur la toiture de l'extension pour laquelle la reprise des charges pourra être plus facilement adaptée)

Biodiversité	• Missionner un écologue pour intégration de de refuges pour la faune sur le bâti et les espaces en toitures (notamment espaces végétalisés)	• Dans le cas où une large zone de toiture est végétalisée avec de grandes épaisseurs de terre (>60cm), envisager l'installation d'un compostage sur site afin de collecter les déchets organiques du restaurant et du café.
Qualité de l'air	• Matériaux de second œuvre à faibles polluants et labélisés • Installation de filtres à particules élevés sur les CTA	• Installation de systèmes de purification de l'air intérieur • Mesures de QAI à réception
Gestion de l'eau	• Installation d'équipements sanitaires à faible consommation d'eau	

• **Site d'Heidelberg :**

Thématique	Scénario d'entrée	Scénario avancé
Performance énergétique	• Isolation par l'intérieur des façades (non concernées par une conservation patrimoniale) par 18cm d'isolant biosourcé $U < 0,2 \text{ W/m}^2.K$ • Isolation des différentes toitures avec performance visée $U < 0,18 \text{ W/m}^2.K$ • Changement des systèmes de ventilation et de la régulation. Mise en place de CTA air neuf double flux avec récupération de chaleur • Changement des éclairages par des systèmes LED. Zonage de l'éclairage fin et système de gradation en fonction de la luminosité extérieur à étudier sur les espaces avec lumière naturelle • Installation d'une GTB conforme au décret BACs permettant de piloter les systèmes CVC du bâtiment • Révision complète du plan de comptage énergétique du bâtiment	• Changement des menuiseries extérieurs par des menuiseries double vitrage à contrôle solaire ($Sw < 0,4$) • Si souhait de climatiser (à éviter) : Programmation fine des consignes de températures (possible décalage de point de consigne en fonction de la température extérieur de 26°C à 28°C lorsque T^{ext} passe de 34°C à 36°C)
Approvisionnement énergétique	• Changement des chaudières gaz par un raccordement au réseau de chaleur CPCU • Si extension en surélévation : Etudier la possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture terrasse.	• Si souhait de climatiser (à éviter) : Etudier la possibilité d'un raccordement au réseau de froid « Fraicheur de Paris »
Confort thermique	• Intégration de brasseurs d'air dans les espaces à occupation prolongée • Intégration de protections solaires réfléchissantes • Mise en place de ventilation naturelle nocturne par ouvrants manuels • Prévoir des vitrages à contrôle solaire sur les menuiseries neuves ou remplacées des façades exposées (Sud/Est/ouest)	• A étudier en conception : Mise en place de batterie adiabatique sur les CTA pour rafraîchissement passif • Mise en place de ventilation naturelle nocturne par ouvrants mécanisés programmés

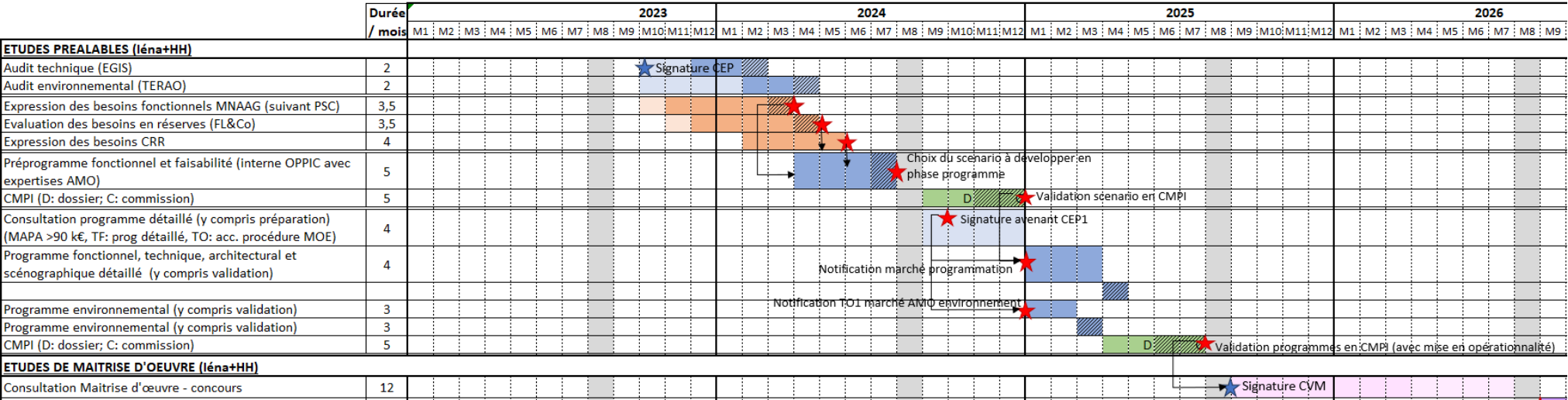
Conception bas carbone	• Isolant intérieur biosourcé • Les éléments déposés en bon état envoyés sur les circuits de réemploi plutôt que déchets • Eléments de scénographie intérieure majoritairement démontable et réemployable pour réduire les déchets futurs • Si extension en surélévation : Prévoir un système de façade bas carbone (étudier les FOB)	• Intégrer des matériaux de second œuvre en réemploi (revêtement de sols / murs / plafonds) et lots techniques (sanitaires / CFO) • Si extension en surélévation : Structure bois/béton ou bois/métal avec acier de réemploi ou recyclé.
Conception bioclimatique	• Conserver un maximum de végétaux du jardin • Si extension en surélévation : Toiture terrasses 100% végétalisés avec épaisseur de terre > 40 cm • Surfaces vitrées limitées sur les zones en extension notamment exposés est/ouest. • Prévoir les espaces à occupation prolongés à moins de 5m d'une façade avec fenêtres	
Biodiversité	• Missionner un écologue pour intégration de mesures et de refuges pour la faune sur les espaces végétalisés	• Prévoir l'installation d'un composteur pour les biodéchets des usagers du bâtiment dans l'espace jardin
Qualité de l'air	• Matériaux de second œuvre à faibles polluants et labélisés • Installation de filtres à particules élevés sur les CTA	• Installation de systèmes de purification de l'air intérieur • Mesures de QAI à réception
Gestion de l'eau	• Installation d'équipements sanitaires à faible consommation d'eau	

Au démarrage de la phase suivante de programmation, il faudra, **pour chaque catégorie**, **procéder à un choix** pour aboutir à un scénario retenu très probablement situé entre les deux scénarios proposés, qui sera développé en phase de programmation en cohérence avec les aspects architecturaux, fonctionnels, et techniques. **Le choix d'un label ou d'une certification** pourra alors nécessiter l'intégration de nouveaux objectifs cadre et pourront imposer de nouvelles exigences programmatiques.

11 Planning prévisionnel du projet

Le planning prévisionnel présenté ci-dessous se place dans l’hypothèse de la **réalisation des travaux en site libéré de toute activité** (publique ou professionnelle) **et de toute occupation** (œuvres, mobiliers,...), hors contrainte liée au financement du projet et sous réserve de respect des étapes de validation mentionnées.

- 1) Les **études préalables**, engagées en octobre 2023 par la signature de la CEP, se dérouleraient **jusqu’à mi 2025** jusqu’à la validation du programme en incluant le passage en CMPI préprogramme puis CMPI programme.



- 2) Les **études de maîtrise d’œuvre** pourraient être lancées **mi 2025 par la signature d’une convention de mandat** sur la base du programme validé, avec mise à disposition des AE correspondantes. Elles prévoient 1 an pour le **concours de maîtrise d’œuvre** puis 18 mois d’**études** (dont le passage en CMPI au stade APD ainsi que les autorisations administratives en temps masqué) et 6 mois pour **les appels d’offre de travaux** ; elles s’achèveraient ainsi à l’échéance de **mi 2028**

	Durée	2025	2026	2027	2028	
/ mois		M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 :
CMPI (D: dossier; C: commission)	5	★ Validation programmes en CMPI (avec mise en opérationnalité)				
ETUDES DE MAITRISE D'OEUVRE (Iéna+HH)						
Consultation Maitrise d'œuvre - concours	12	★ Signature C/M				
Avant Projet Sommaire (APS)	3		★ Notification marchés de MDE			
Validation APS	2					
Avant Projet Détaillé (APD)	4					
Validation APD	2					
Autorisations administratives (PC)	4					
CMPI (D:dossier; C:commission)	4					
Projet (PRO - DCE)	4					
Validation PRO-DCE	2					
TRANCHE 1 - TRAVAUX HOTEL HEIDELBACH						
Consultation entreprises HH	6					
Travaux HH	24					
TRANCHE 2 - TRAVAUX IENA						
Consultation entreprises HH	6					
Travaux HH	24					

- 3) Les **travaux**, d'une **durée globale évaluée** à ce stade à **5 ans**, sont **phasés** avec la réalisation, en premier lieu, des travaux sur le bâtiment **Heidelberg (2 ans)** pour poursuivre avec les travaux du bâtiment **Iéna (3 ans)**, dans l'hypothèse de réalisation des travaux en site libéré de toute activité (publique ou professionnelle) et de toute occupation (œuvres, mobiliers,...). Ils se dérouleraient **de fin 2028 à fin 2033**.

	Durée	2028	2029	2030	2031	2032	2033
/ mois		M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 : M10 : M11 : M12 :	M1 : M2 : M3 : M4 : M5 : M6 : M7 : M8 : M9 :
TRANCHE 1 - TRAVAUX HOTEL HEIDELBACH							
Consultation entreprises HH	6	★ Notification marchés de travaux HH :					
Travaux HH	24						
TRANCHE 2 - TRAVAUX IENA							
Consultation entreprises Iéna	6						
Travaux Iéna	36						

Le planning prévisionnel nécessitera d'être mis à jour à l'issue au stade du programme afin de tenir compte de l'avancement effectif des études préalables (l'échéance de la CMPI restant à préciser).

12 Estimation financière des scénarios

12.1 Estimation des coûts HT des travaux bâtiment des scénarios

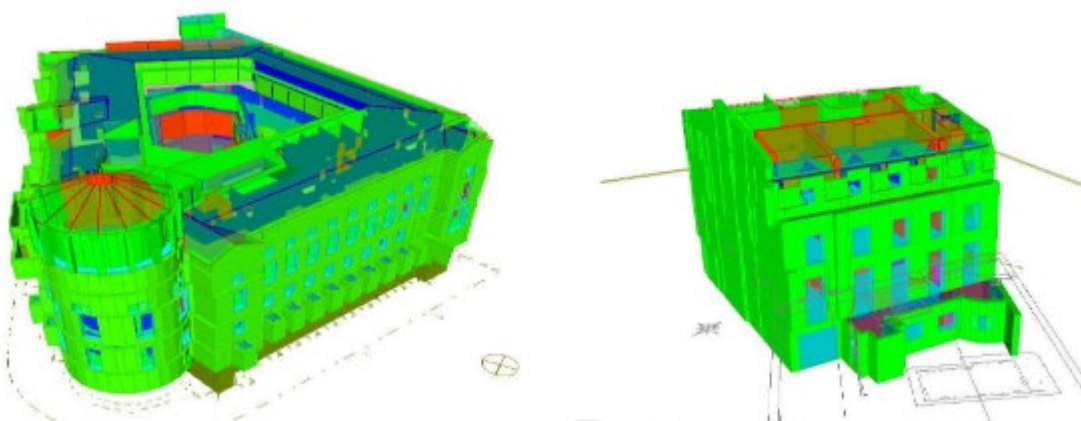
L'estimation économique des scénarii a été établie par le bureau d'études Alpha I & Co, missionné par l'OPPIC via son accord cadre économiste. Le rapport de synthèse de son étude, récapitulant les hypothèses et la méthodologie appliquée pour les estimations, ainsi les estimations détaillées est joint en annexe 8.

Ci-dessous quelques extraits de son rapport (notamment **méthodologie**) et une **synthèse des résultats (tableau récapitulatif par scénario)**. Les hypothèses sont détaillées au §3.1 du rapport en annexe 8.

Méthodologie

Ces estimations détaillées ont été établies à partir des éléments d'information disponibles dans les pièces fournis par la maîtrise d'ouvrage (scénarios de faisabilité, rapports des AMO techniques,) en utilisant une maquette numérique 3D. Ce qui a permis d'extraire certaines quantités plus précisément, celles concernant le Clos et couvert.

Il est important de souligner que cette estimation offre une vision globale du projet, sans utiliser de ratios. Elle ne peut pas être comparée à une estimation réalisée par une maîtrise d'œuvre, car celle-ci tient compte des différents corps de métiers et de grandes unités de travail.



Extraits de la maquette numérique

Ces quantités sont associées à des prix unitaires représentatifs des travaux réalisés. Ces prix unitaires sont issus de la base de données d'Alpha I&Co et de la base de données de l'OPPIC.

Cette estimation est faite sur la base de la méthode UNTEC (Union nationale des économistes de la Construction) qui est décomposée en 3 sections :

Section A qui comprend notamment tout ce qui est lié au BATIMENT :

- Les frais d'installations de chantier
- Les ouvrages d'infrastructure
- Les ouvrages de superstructure
- Les équipements structuraux
- Les aménagements intérieurs
- Les équipements techniques

Section B qui comprend notamment tout ce qui est lié AU TERRAIN et SES AMENAGEMENTS :

- La préparation du terrain y/c démolitions
- Les fondations spéciales
- Les réseaux organiques
- Les aménagements de surfaces extérieures

Section C qui comprend les EQUIPEMENTS SPECIFIQUES propres au projet :

- Les réseaux et appareillages spécifiques
- Les équipements spécifiques destinés à l'activité du bâtiment

Le rapport détaille l'ensemble des prestations considérées, pour chacun des 2 bâtiments, concernant :

- Le traitement du clos couvert ;
- Le traitement des aménagements intérieurs (hors muséographie et scénographie) ;
- Les travaux sur les extensions le cas échéant ;
- Le traitement des aménagements extérieurs.

Cela permet d'obtenir une **estimation détaillée** à partir de données caractéristiques et d'hypothèses afin de s'assurer de prendre en compte tous les éléments du projet, du site et des éléments spécifiques liés à l'activité du bâtiment.

En résultat, le ratio issu du montant des travaux peut être expliqué en détail et ajusté en fonction du recalage des hypothèses.

Tableau récapitulatif des coûts travaux

NOTA : Les estimations du coût travaux présentées ci-après sont en **Corps d'Etats Séparés**.

NOTA 2 : Le scénario Variante prend en compte le scénario B + la création des extensions.

NOTA 3 : Les estimations présentées ci-après prennent en compte les exigences environnementales minimales – telles annoncées dans le préprogramme environnemental.

	Scénario 1	Scénario 2
IENA		
Surface Dans Œuvre – en m²	15 241 m²	15 811 m²
Coût travaux – en € HT	28 341 000 € HT	30 819 000 € HT
Ratio au m² / SDO	1 860 € / m² SDO	1 949 € / m² SDO
POUR INFORMATION - COUT TRAVAUX SURELEVATION		
<i>NOTA : ce montant est intégré dans le coût travaux présenté ci avant</i>	1 856 000 € HT	3 254 000 € HT
POUR INFORMATION – PV pour exigences environnementales maximales		
<i>NOTA : ce montant est à intégrer dans le coût travaux présenté ci avant</i>	975 000 € HT	992 000 € HT

	Scénario A	Scénario B	Scénario C
HEIDELBACH			
Surface Dans Œuvre – en m²	2 108 m²	2 212 m²	2 633 m²
Coût travaux – en € HT	5 581 000 € HT	6 269 000 € HT	8 763 000 € HT
Ratio au m² / SDO	2 648 € / m² SDO	2 834 € / m² SDO	3 328 € / m² SDO
POUR INFORMATION - COUT TRAVAUX SURELEVATION			
<i>NOTA : ce montant est intégré dans le coût travaux présenté ci avant</i>	Non concerné	Non concerné	3 086 000 € HT
POUR INFORMATION - COUT TRAVAUX DANS SOUS SOL <i>Le montant présentée prend en compte les travaux de Gros Œuvre, curage et aménagements intérieurs</i>			
<i>NOTA : ce montant est intégré dans le coût travaux présenté ci avant</i>	392 000 € HT	964 000 € HT	964 000 € HT
POUR INFORMATION – PV pour exigences environnementales maximales			
<i>NOTA : ce montant est à intégrer dans le coût travaux présenté ci avant</i>	124 000 € HT	128 000 € HT	263 000 € HT

12.2 Estimation des coûts HT des travaux de scénographie des scénarios Iéna

Cette estimation a été réalisée à partir de retours d'expérience Oppic (coût des travaux scénographiques de projets précédents).

Dans le cadre du projet Guimet, l'Oppic estime un ratio de **4 000 € HT/m² (valeur avril 2024)**. Ce tarif ne s'applique que sur les surfaces d'exposition permanente.

Le budget prévisionnel des travaux scénographiques s'élève donc à :

- **20,80 M€ HT pour le scénario 1 de Iéna**, présentant 5 200 m² d'exposition permanente ;
- **22,40 M€ HT pour le scénario 2 de Iéna**, présentant 5 600 m² d'exposition permanente.

12.3 Estimation des coûts HT travaux total des scénarios

La consolidation des coûts HT travaux total (intégrant bâtiment et scénographie) pour chaque scénario est présentée ci-dessous :

<i>Date de Valeur : avril 2024</i> <i>Travaux en corps d'état séparés</i>	Bâtiment Iéna		Hôtel Heidelberg		
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario A	Scénario B	Scénario C
Estimation du coût HT travaux "Bâtiment"	28,30 M€	30,80 M€	5,60 M€	6,30 M€	8,80 M€
<i>soit un ratio € HT/m²</i>	<i>1 857 €</i>	<i>1 948 €</i>	<i>2 657 €</i>	<i>2 848 €</i>	<i>3 342 €</i>
Estimation du coût HT travaux "Scénographie"	21,20 M€	24,00 M€			
Estimation prévisionnelle du coût HT travaux total	49,50 M€	54,80 M€	5,60 M€	6,30 M€	8,80 M€

Ils sont établis en date de valeur avril 2024, dernier indice connu à la date d'établissement des études de préprogramme.

Le **coût HT travaux total** est prévisionnellement estimé **entre 55 M€ HT et 64 M€ HT (valeur avril 2024)**, en fonction des scénarios.

12.4 Estimation des coûts TTC TDC des scénarios

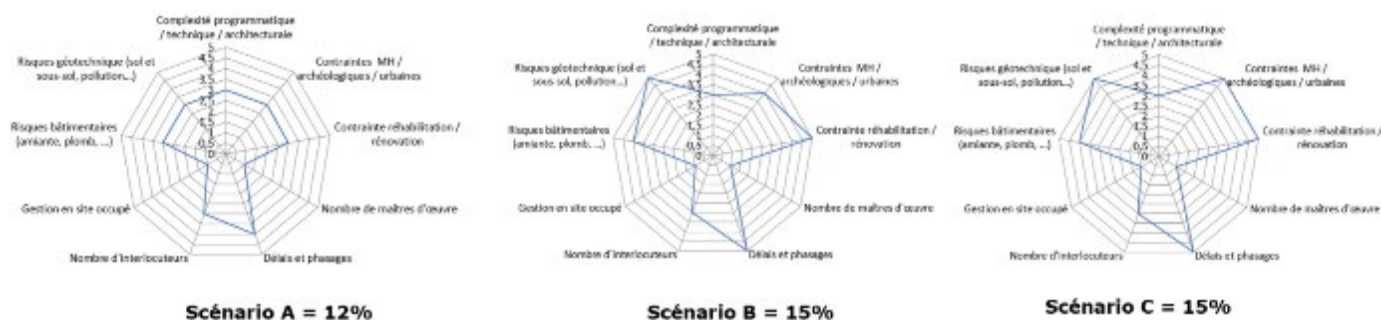
Le coût toutes taxes comprises et toutes dépenses confondues (TTC TDC) des différents scénarios est obtenu en appliquant au coût HT travaux total un certain nombre de coûts induits, avec les hypothèses suivantes :

- des **taux de tolérance** au stade de la consultation des entreprises et au stade de la réalisation des travaux, avec une hypothèse à **5%** s'agissant de travaux de réhabilitation ;
- des **honoraires de maîtrise d'œuvre**, avec des hypothèses à **14%** pour les bâtiments et à **20%** pour la scénographie, ainsi que les indemnités de concours ;
- des **frais divers couvrant des AMO** (pilote OPC, contrôleur technique, coordonnateur sécurité et protection de la santé, AMO environnemental et commissionnement, AMO divers), les **assurances, diagnostics**,...
- une **provision pour aléas**, définie entre 5 et 15%, conformément au diagramme des risques dont la méthodologie a été validée en CA de l'Oppic et adapté aux caractéristiques propres aux scénarios envisagés :

○ *Iéna*



○ *Heidelberg*



- une **provision pour révision**, le taux d'actualisation annuel étant appliqué à compter de la date de valeur (avril 2024 dans le cas présent) à l'ensemble des paiements effectués tout au long de l'opération en fonction du **planning prévisionnel présenté ci-avant**. Il est proposé d'évaluer **2 hypothèses, 2,8% et 3,5%**, le taux d'actualisation de l'Oppic étant en cours d'évolution au regard du ralentissement actuel de l'inflation ;
- la **TVA** (20%).

Sur la base de ces éléments, Le **coût TTC TDC du projet** est prévisionnellement estimé **entre 128 et 155 M€ TTC TDC**, en fonction des scénarios et des hypothèses, notamment d'actualisation.

Hypothèses

Date valeur: Avril 2024

Frais divers: OPC: 1,5%, BCT: 1%, CSPA: 1%, AMO divers: 2%, Assurances: 2%, Diagnostics: 1,5%, frais divers: 0,5%

Taux de tolérance consultation entreprises: 5%

Taux de tolérance travaux: 5%

	Bâtiment Iéna		Hôtel Heidelberg			Scenario Mini 1+A	Scenario Maxi 2+C
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario A	Scénario B	Scénario C		
Hypothèses estimation coûts TTC TDC							
Estimation prévisionnelle du coût HT travaux total	49,5 M€	54,8 M€	5,6 M€	6,3 M€	8,8 M€	55,1 M€	63,6 M€
Taux MOE bâtiment	14%	14%	14%	14%	14%		
Taux MOE muséographie	20%	20%	-	-	-		
Indemnités concours (4 candidats)	180 k€ HT / cand	180 k€ HT / cand	40 k€ HT / cand	40 k€ HT / cand	40 k€ HT / cand		
Taux d'aléas	12%	12%	12%	15%	15%		
Totaux estimation coûts TTC TDC							
Estimation prévisionnelle du coût TTC TDC avec actualisation 2,8 %	115,6 M€	127,9 M€	12,3 M€	14,1 M€	19,6 M€	127,9 M€	147,5 M€
dont provision pour l'actualisation	22,4 M€	24,8 M€	1,7 M€	1,9 M€	2,7 M€		
Taux de conversion HT travaux / TTC TDC avec actu 2,8%	2,34	2,33	2,30	2,34	2,23	2,32	2,32
Estimation prévisionnelle du coût TTC TDC avec actualisation 3,5 %	121,9 M€	134,9 M€	12,7 M€	14,7 M€	20,3 M€	134,6 M€	155,2 M€
dont provision pour l'actualisation	286,7 M€	31,7 M€	2,2 M€	2,5 M€	3,5 M€		
Taux de conversion HT travaux / TTC TDC avec actu 3,5%	2,46	2,46	2,27	2,33	2,31	2,44	2,44

13 Conclusion

Le travail itératif et la réflexion menés lors des études de préprogrammation et de faisabilité, objet du présent rapport, portant sur l'évaluation des besoins en termes de surfaces et de fonctionnement, ont été réalisés dans une vision globale, sur l'ensemble des 2 sites étudiés, tout en tenant compte de la **volonté de donner une identité affirmée à chacun des 2 sites étudiés**, en y associant une fonction principale : le **musée et l'action culturelle à Iéna** et le **centre de recherche et de ressources à l'Hôtel d'Heidelberg**).

Après consolidation des besoins, la phase suivante de programmation s'attachera à développer le projet spécifiquement pour chacun des sites de façon distincte, avec la **rédaction d'un programme propre à chacun des 2 sites, Iéna et Heidelberg**.